



RAPPORT ANNUEL 2018

Groupe BCGE

Chiffres-clés consolidés

Bilan (en CHF millions)	2018	2017	2016	2015	2014
Total du bilan	23'034	22'671	21'393	20'016	17'494
Avances à la clientèle	16'603	15'692	14'973	13'711	13'551
Dépôts de la clientèle et emprunts	18'056	17'981	16'315	15'691	14'222
Fonds propres	1'570	1'472	1'386	1'319	1'236

Résultats (en CHF millions)					
Résultat net des opérations d'intérêts	247	210	206	198	206
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service	117	107	100	101	108
Résultat des opérations de négoce	29	30	26	28	27
Autres résultats ordinaires	16	19	17	20	19
Total des produits d'exploitation	409	366	349	347	360
Charges d'exploitation	232	223	222	211	207

Résultat opérationnel (en CHF millions)	161	128	111	130	115
--	-----	-----	-----	-----	-----

Résultat de la période (en CHF millions)	91	82	79	78	76
---	----	----	----	----	----

Actifs gérés et administrés (en CHF milliards)	26.7	26.4	23.1	21.8	19.8
---	------	------	------	------	------

Effectif total

• en unités de travail à plein temps	760.6	748.3	737.6	720.5	710.4
• en personnes	811	799	791	773	763

Ratios (en %)

Fonds propres/total du bilan	6.8	6.5	6.5	6.6	7.1
Capitalisation boursière sur fonds propres	88.1	80.2	77.3	71.2	62.4
Résultat opérationnel sur fonds propres	10.5	8.9	8.1	10.0	10
Bénéfice net sur fonds propres (ROE)	5.9	5.6	5.8	6.0	6.3
Charges/produits	56.7	60.8	63.4	60.9	57.4
Couverture en fonds propres	15.6	15.0	13.2	14.4	14.0

Données par action (en CHF)

Fonds propres	218	204	193	183	172
Résultat opérationnel	22	18	15	18	16
Résultat net	13	11	11	11	11
Dividendes par action à CHF 50	3.4*	2.9	2.8	2.8	2.5

Données boursières (maison mère)

Cours extrêmes des actions (en CHF)					
• plus haut	198	166	149	131	117
• plus bas	162	148	129	105	104
• clôture	192	164	149	130	107
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'382	1'180	1'072	939	771
Nombre d'actions en milliers (information historique)	7'200	7'200	5'721	5'721	5'721
Fonds propres comptables / nombre d'actions	221	207	195	186	175

* Proposition soumise à l'Assemblée générale du 30 avril 2019.

Référence pour la cotation BCGE (symbole)

Cotation en bourse	Bourse suisse, SIX Swiss Exchange
Reuters	BCGE.S
Bloomberg	BCGE SW
Telekurs	BCGE
Numéro de valeur	35 049 471
Numéro ISIN	CH0350494719

Structure du capital BCGE de CHF 360 millions

	Nombre d'actions
Actions nominatives de CHF 50 nominal	7'200'000

Renseignements

E-mail: communication@bcge.ch

Banque Cantonale de Genève
Communication et relations investisseurs
Hélène De Vos Vuadens

Téléphone: +41 (0)22 809 24 11
Téléfax: +41 (0)22 809 22 11

Adresse postale
Case postale 2251
CH – 1211 Genève 2

BCGE: des solutions bancaires made in Geneva

BANQUE UNIVERSELLE DEPUIS 1816, LA BCGE PROPOSE AUX PARTICULIERS, AUX ENTREPRISES ET AUX INSTITUTIONS DE GENÈVE ET DE LA RÉGION DES PRESTATIONS BANCAIRES DE GRANDE QUALITÉ. LA BCGE DÉVELOPPE LES MÉTIERS SUIVANTS: LES SERVICES BANCAIRES QUOTIDIENS, LE CONSEIL EN PRÉVOYANCE, LE CONSEIL EN PLACEMENT, LE FONDS DE PLACEMENT, LES FINANCEMENTS HYPOTHÉCAIRES ET LES CRÉDITS AUX ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS PUBLIQUES. ELLE EXPLOITE UNE SALLE DES MARCHÉS ET OFFRE DES SERVICES D'INGÉNIERIE FINANCIÈRE, D'ÉVALUATION ET DE TRANSMISSION D'ENTREPRISES ET DE TRADE FINANCE. LE GROUPE BCGE COMPREND 21 AGENCES À GENÈVE ET EXERCE CERTAINS DE SES MÉTIERS À LAUSANNE, ZÜRICH, LYON, ANNECY, PARIS, DUBAI ET HONG KONG. IL OCCUPE 761 PERSONNES (EN ÉQUIVALENT PLEIN TEMPS). LA BCGE EST COTÉE À LA BOURSE SUISSE, SIX SWISS EXCHANGE, ET EST RÉGULÉE PAR LA FINMA.

Sommaire

Rabat 2^e de couverture **Chiffres-clés**

2 **Éléments-clés**

3 **Rétrospective**

Messages

- 4** Message du président du conseil d'administration
 - 8** Message du président de la direction générale
-

Identité du groupe

- 12** Groupe BCGE
 - 13** Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise
 - 14** Services offerts
 - 16** Modèle d'affaires en constante évolution
 - 17** Banque digitale et innovation
 - 18** Présence locale affirmée
 - 19** Dimension internationale
 - 20** L'action BCGE
 - 22** Organigramme
-

Développement des affaires en 2018

- 28** Division Genève
 - 30** Entreprises, immobilier professionnel et investisseurs institutionnels
 - 32** Finances et *asset management*
 - 34** International
 - 35** Infrastructure et production bancaire
-

Filiales

- 38** Principales filiales
-

Contrôle des risques

- 42** Un *monitoring* synthétique et systématique
-

Talents et compétences

- 46** Talents et compétences
 - 47** Politique de responsabilité éthique et environnementale
-

61 **Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise**

86 **Commentaires sur les comptes du groupe**

92 **Comptes consolidés 2018 et annexes groupe BCGE**

132 **Comptes annuels 2018 et annexes Maison mère**

Rabat 3^e de couverture **Adresses**

Éléments-clés

Progression sur tous les fronts

2

26%

Progression du résultat opérationnel, propulsé par les revenus commerciaux et l'innovation

12%

Avance des produits d'exploitation, ce qui positionne la banque dans le haut du tableau des banques cantonales

17%

Augmentation du dividende proposée à l'Assemblée générale

12%

Hausse du bénéfice net à CHF 91.2 millions

29%

Part des commissions au chiffre d'affaires, démontrant une bonne diversification des revenus et des risques

1.06%

Marge d'intérêt en amélioration, grâce à une bonne gestion ALM et un faible coût du risque

30%

Parts des revenus en EUR et USD, en augmentation constante, signe d'une diversification accrue

22%

Part du marché hypothécaire genevois

10%

Le résultat opérationnel sur les fonds propres se situe au plus haut niveau face aux pairs

16.6

milliards de CHF de financement de l'économie, essentiellement genevoise

2.9

milliards de CHF de crédits supplémentaires aux entreprises et aux particuliers en trois ans

26.7

milliards de CHF de fonds gérés et administrés

19'800 entreprises, collectivités publiques et personnes morales clientes

Rétrospective

Une année intense en événements



Partenaire de la journée *Culture, économie et société, un cercle vertueux*

Dans le cadre de son soutien à la 7^e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), organisée par la Ville de Genève en collaboration avec le Canton, la BCGE a participé à une journée consacrée à l'économie créative. Le public a pu bénéficier, le 15 novembre, de l'apport éclairé d'experts de la Commission européenne, de la Chambre de commerce et de l'institut du tourisme de Montréal, et de l'Agence de Développement de l'Economie et de l'Environnement de la Province du Hainaut (Belgique).



Inauguration de la succursale de Florissant

La BCGE a inauguré sa nouvelle "agence 4.0" à Florissant. Lors de l'inauguration, Sami Kanaan, maire de Genève, a coupé le ruban. Ayant fait peau neuve au printemps 2018, l'agence s'est transformée en un lieu design et contemporain privilégiant un accueil personnalisé et intégrant les nouveaux outils numériques (ouverture de compte en ligne sur tablettes, vidéo dans les bureaux, bancomats modernes, etc.).



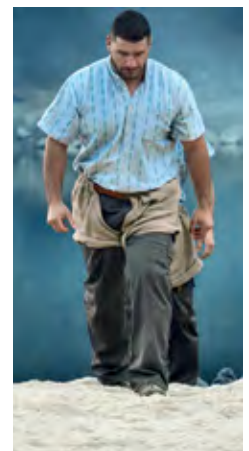
Le cycle de conférences BCGE *L'essentiel de la finance a traité, notamment, d'intelligence collective*

Ont également été au programme de septembre les thèmes stratégiques tels que la finance comportementale, les PME face à la guerre économique, l'évolution du marché immobilier suisse ou la gestion de crise. Le cycle complet comptait cinq matinées et une soirée de présentations originales. 500 clients y ont pris part.



Séverine Pont-Combe au sommet de la Patrouille des glaciers

Lors de l'édition 2018 de la mythique Patrouille des Glaciers, Séverine Pont-Combe a fait honneur aux couleurs de la banque, en terminant l'épreuve avec son équipe sur la seconde marche du podium.



Mickael Matthey, remporte le tournoi d'Anières

Mickael Matthey, le lutteur romand, est un des quatre athlètes soutenus par la BCGE. Il a remporté ex aequo, le 13 mai, le titre genevois lors de la Fête cantonale genevoise d'Anières.

Message du président du conseil d'administration

La BCGE va poursuivre sa croissance

4



Gilbert Probst

Les résultats de la banque pour l'année 2018 sont excellents. Ces résultats ont été obtenus au prix de nombreux chantiers d'adaptation aux multiples réglementations – comme l'échange automatique d'informations ou les exigences en matière de fonds propres de Bâle III – et, malgré la continuité des taux négatifs, un climat conjoncturel et boursier discontinu ainsi qu'un environnement local et international politique parsemé d'incertitudes.

Imperturbable, le titre BCGE a produit une performance remarquable (+17.1%) au sein de l'indice SPI (qui a reculé de 8.6%). Il offre un rendement attractif de 1.8% (dividende sur le cours en fin d'année), dans un environnement de taux déprimé. Les actionnaires publics et privés ne peuvent que se réjouir de cette régularité et de cette confiance du marché.

Le résultat témoigne de la contribution de toutes et tous: chaque collaborateur, chaque équipe, chaque agence ainsi que les fonctions de support et de contrôle. C'est le résultat d'un esprit d'équipe, d'un travail collectif pour atteindre un but commun. Le succès de la banque n'est pas basé sur la compétition stérile entre entités, généralistes et spécialistes ou front et opérations, mais il résulte des contributions de tous, de la collaboration, de l'échange, d'une démarche ouverte et innovatrice ainsi que d'un *leadership* transparent et entraînant. J'aimerais revenir ici sur les forces qui me semblent être à la base de ce succès, à savoir l'importance des compétences et du développement des unités à tous les échelons, l'équilibre entre digitalisation et relation personnalisée avec le client et, finalement, la culture de la banque: authentique et englobante.

La BCGE est le reflet de la structure de

l'économie genevoise

Compétences à tous les échelons

Les compétences et les responsabilités sont clés ! L'agilité, concept à la mode, se pratique spontanément à la BCGE ! Rester à la hauteur, être innovant et flexible, se développer, s'adapter aux réglementations et aux nouvelles demandes du marché; et surtout promouvoir une culture au sein de la banque qui incite à la mise en œuvre de la stratégie, encourage le travail de qualité, la recherche de performance et valorise les processus qui permettent d'allier les excellents résultats à la bonne gouvernance. Les compétences et le développement de chacun sont à la base des réalisations à tous niveaux: du collaborateur à la direction générale, au conseil d'administration. Ce niveau élevé d'expertise au sein de l'économie genevoise profite également à nos clients, aux investisseurs, aux entrepreneurs ainsi qu'aux collectivités publiques, clients et actionnaires.

Profitant de l'intégration et de la formation de ses trois nouveaux membres, le conseil d'administration a procédé à la revue de son portefeuille de compétences, des profils nécessaires et des développements futurs. Les compétences comme le *trade finance*, le financement des exportations, le droit bancaire, la compliance, l'expertise comptable, les crédits et la stratégie y sont harmonieusement représentés. Le conseil d'administration, le comité de Contrôle, le comité Nominations et rémunération et le comité Risques et stratégie se sont réunis à maintes reprises. Ce niveau d'engagement élevé est nécessaire au vu de la dimension et de la complexité de la banque aujourd'hui. Le conseil se forme en permanence dans le domaine de la bonne gouvernance, notamment au travers de sessions de formation organisées à l'interne ou de journées à l'externe avec des organisations professionnelles ou des experts. La formation s'est concentrée cette année sur le développement du marché immobilier, la gestion financière et la gestion du risque de taux, les activités sur le marché français ainsi que le *global commodity finance*.

Le rôle du conseil est central pour la gouvernance et la culture d'entreprise. Le régulateur intensifie son devoir de surveillance à un point qui pourrait tendre à le voir se focaliser uniquement sur le passé et les réalités du présent, paralysant ainsi toute propension à une prise de risque, pourtant essentielle à la vie et à la croissance de l'entreprise. Le rôle du conseil est aussi de soutenir les efforts et les processus qui visent à la création de valeur, de veiller à la croissance et au succès de la stratégie. Il est absolument clé pour une bonne gouvernance de veiller à avoir les compétences adéquates au conseil et à la direction générale, d'exploiter un *reporting* et une transparence vis-à-vis des organes, de qualité, irréprochable et d'exercer un contrôle adéquat. Aussi, indispensable est une politique de rémunération qui encourage le succès à long terme et l'attraction des talents. A quoi s'ajoutent un mécanisme d'identification et un concept-cadre pour la gestion des risques et des conflits d'intérêts potentiels. Il sera de plus en plus question de l'importance de trouver un équilibre entre le contrôle qui découle d'une bonne gouvernance et la stratégie qui vise une création de valeur saine.

“De 2000 à 2018, la banque a créé de la valeur ajoutée de CHF 1.2 milliard¹.”

¹Dividendes, impôts et mises en réserves.

Digitalisation et relation personnalisée avec le client

La digitalisation est aujourd'hui un fait pour chaque industrie. Ceci ne signifie pas pour autant que tout sera robotisé ou numérique. Elle représente un défi en termes de maîtrise des coûts, plus encore si l'on intègre le facteur "réglementation". Le digital n'est pas notre modèle d'affaires principal, mais il ouvre de nouvelles perspectives en termes d'optimisation de processus et remet en question le partage des activités et des responsabilités avec nos partenaires. Il implique des coopérations externes ou de l'*outsourcing* pour des questions d'efficience.

L'accès digitalisé aux prestations bancaires convient à certains, mais n'a pas la préférence de toute la clientèle. C'est pourquoi notre stratégie d'accueil et de conseil privilégie l'approche multicanale. Notre savoir-faire réside dans la relation privilégiée avec le client. Le digital reste un outil de service, un facilitateur et permet l'amélioration de la densité de la relation privilégiée. Il permet un échange en tout temps visible et transparent. Il nous incite aussi à renforcer nos valeurs traditionnelles, notre culture du service. Les échanges de formulaires et les transactions aux bancomats peuvent se réduire; tant mieux, si la fréquence et la qualité des rencontres et des conseils s'intensifient. Nous sommes persuadés que l'*online-banking* permet une optimisation et une simplification. Par contre, pour cultiver la loyauté ou solidifier la confiance du client, l'approche traditionnelle reste indispensable. Bien connaître son client, ses attentes, son profil de risque, sa situation professionnelle et privée est essentiel pour le conseiller de façon optimale. Ceci ne s'obtient pas par le biais d'un modèle de digitalisation parfait. Une culture d'entreprise orientée service avec, comme bases, le relationnel, la créativité, des prises de décision responsables, la collaboration et l'échange d'informations au sein de notre banque, nous semble incontournable.

La culture d'entreprise: un tout

Dans la littérature sur la stratégie d'entreprise, on lit que la structure de gouvernance organisationnelle suit la stratégie et que du tout découle la culture d'entreprise. En réalité, la culture d'entreprise a un impact sur la stratégie et la gouvernance d'entreprise. Ces trois éléments sont étroitement liés et doivent être en équilibre. La culture de la BCGE est le résultat de son histoire et de sa renaissance avec un management fort, expérimenté et déterminé à faire croître la banque et à jouer le rôle économique que l'on attend d'elle. La BCGE a pour mission de contribuer au développement de Genève et de la région, en proposant à tous ses résidents et à toutes ses entreprises ou institutions, des services bancaires compétitifs et conformes aux spécificités d'un établissement régional et national. Au-delà du respect des dispositions réglementaires qui vont de pair avec la pratique d'une activité irréprochable, la conduite des affaires de la BCGE s'exerce en s'inspirant des principes éthiques suivants: intégrité, équité, loyauté, indépendance et transparence.

De plus, la banque est attentive aux exigences du développement durable. La présentation de sa politique est intégrée dans ce rapport (voir page 47). Elle a notamment intégré cette orientation dans trois secteurs essentiels de ses activités, l'écologie d'entreprise, la gestion active des risques et de ses produits. Concernant l'écologie d'entreprise, la banque promeut la réduction des conséquences environnementales directes de ses activités par la diminution de la consommation d'énergie et de matière ainsi que la gestion des déchets. La gestion active des risques intègre l'identification et la qualification des risques environnementaux, de réputation et sociétaux dans ses procédures d'analyse et de gestion. Pour les produits et prestations bancaires, la banque met à disposition un libre choix de prestations et de produits financiers, sous le label "Performance responsable", respectant des critères d'analyse financière idoine, d'une part, environnementaux et sociaux, d'autre part, favorables à l'environnement.

La banque de demain

La BCGE va poursuivre sa croissance dans un environnement économique volatil. L'incertitude ambiante se voit encore renforcée par le conflit commercial entre grands blocs, l'augmentation de la dette des pays, y compris voisins, l'hypothèse de la fin de l'argent artificiellement bon marché et la croissance économique mondiale en ralentissement. L'environnement politique local de la banque a toujours été et reste animé. Des initiatives diverses¹ et des velléités politiques requièrent toute notre attention et un positionnement ferme, particulièrement sur les questions relatives à la défense des intérêts de tous les actionnaires et de l'indépendance politique ou idéologique de la gouvernance. Tout au long de 2018, le conseil d'administration et la direction générale ont combattu, avec toute la modération de ton nécessaire, une initiative et des prises de position laissant croire que le plan d'assainissement institué par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil en 2000 n'était ni légal, ni respecté. La banque a pu démontrer qu'au contraire ce dispositif est efficient et strictement mis en œuvre.

Efficient au sens où il permet pas à pas de reconstruire les valeurs économiques afin de compenser et d'annuler en totalité, dans quelques années, les dommages économiques subis. Relevons que de 2000 à 2018 la banque a créé de la valeur ajoutée de CHF 1.2 milliard (dividendes, impôts et mises en réserves) et que 77% de ce montant est revenu aux collectivités publiques. Mis en œuvre au sens où les entités concernées, Etat, Fondation de valorisation et BCGE, ont strictement accompli leurs devoirs légaux et réglementaires, comme en ont attesté les réviseurs externes, la régulation bancaire et toutes les assemblées générales tenues jusqu'à ce jour.

De même, le conseil d'administration s'inquiète d'une autre démarche de nature politique qui entend réduire la liberté du Conseil d'Etat en matière de désignation des administrateurs et lui imposer des contraintes d'obédience partisane. Contraire à tous les principes de bonne gouvernance, notamment regroupées sous les concepts environnement, social et gouvernance (ESG), qui privilégient compétence et indépendance du conseil d'administration, cette proposition a fait l'objet d'une manifestation d'opposition de la banque auprès du Conseil d'Etat.

Dans la même volonté de préserver les intérêts de la banque, le conseil d'administration s'oppose aussi à certaines conceptions qui cherchent à imposer à l'établissement des contraintes superflues en matière de recrutement, de promotion et de rémunération. La banque respecte aujourd'hui en tous points les exigences liées à sa forme juridique et rapporte de manière tout à fait transparente et conforme dans le registre des compensations.

La BCGE est le reflet de la structure de l'économie genevoise. Elle a développé un modèle d'affaires profilé. La diversification de ses métiers lui permet de capter le potentiel du tissu local et international d'une économie régionale, une économie d'échange et d'exportation.

Pour conclure, j'exprime la reconnaissance de la banque à l'égard de nos collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, de nos actionnaires pour leur confiance et de tous nos partenaires pour leur collaboration.



Gilbert Probst

Président du conseil d'administration

¹ Initiatives constitutionnelles *La BCGE doit rembourser les 3.2 milliards prêtés par l'Etat* et deux projets de loi modifiant la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe), projets 11414 et projet 12020 *Soutien aux petites et microentreprises*.

Message du président de la direction générale

Anticiper la nouvelle consommation bancaire

8



Blaise Goetschin

2018: année des faits probants

2018 est un exercice de grande qualité. Nous résumons ses principales caractéristiques dans la première partie de cette contribution. Puis, nous examinons l'état de préparation de la banque face à la transformation de la demande dans l'industrie bancaire. Entreprises, personnes privées, investisseurs institutionnels font évoluer très rapidement leur mode de consommation bancaire. Quelques exemples de ces mutations et des réponses qui leur sont apportées permettent d'observer que le groupe BCGE adapte rapidement et efficacement ses stratégies et son offre de service.

L'année peut se synthétiser au travers de cinq grands agrégats. La croissance s'observe sur plusieurs fronts: le financement immobilier qui atteint CHF 11.4 milliards soit +3.7%, les actifs de la gestion privée et institutionnelle ascendant à CHF 26.7 milliards soit +1.2% ou encore le **chiffre d'affaires qui passe la barre des CHF 400 millions**, confirmant la place de la BCGE dans le peloton de tête des banques cantonales. La productivité opérationnelle se situe à un très bon niveau, dans la catégorie des banques universelles avec dimension internationale, avec un ratio charges sur revenus de 56.7%. La profitabilité atteint un ratio-bénéfice opérationnel sur fonds propres de 10.5% en hausse de 160 points de base. Les fonds propres s'élèvent à CHF 1.57 milliard, en hausse de 6.6%. Cette progression constante du capital permet simultanément de présenter un ratio de couverture des fonds propres optimum de 15.63% et de fertiliser la croissance des métiers, en particulier ceux liés au crédit. On relèvera une croissance du *cash-flow* à la fois offensive de par son esprit commercial et défensive de par sa capacité grandissante d'absorber les coûts du risque. Ces éléments financiers remarquables reflètent l'engagement des collaborateurs et la solidité de la banque. Un succès qui se construit sur l'étude et la compréhension profonde des changements structurels forts actuellement à l'œuvre sur les marchés bancaires.

Aller au-devant du vieillissement de la population

Le vieillissement de la population est une réalité connue. La médecine et les technologies associées facilitent la vie pratique et le confort des aînés. La BCGE participe activement à cette démarche de soutien. A commencer par son réseau de 21 agences dont la distribution territoriale permet d'aller au-devant des restrictions de mobilité affectant les personnes âgées, notamment. Au réseau densément réparti, à la compétence des conseillers d'accueil, s'ajoute une dimension essentielle pour les personnes âgées ou handicapées: la déontologie. L'assurance d'un conseil adapté et honnête. Cette dimension éthique est un élément central de nos formations internes, nos exigences allant souvent au-delà du corpus réglementaire. C'est aussi une ligne directrice de nos politiques de produits et de prix qui visent équité et transparence.

Solutions intégrées pour les PME

Dans un monde, hyper-réglementé et en perpétuelle instabilité, l'entreprise doit se concentrer sur ses priorités; ses clients, l'évolution de son offre et ses choix stratégiques. Elle doit pouvoir compter sur un banquier qui fonctionne comme entrepreneur général des questions financières. Les près de 19'800 entreprises clientes de la banque attendent des solutions intégrées entre les diverses disciplines et entités bancaires. Depuis de nombreuses années, la BCGE perfectionne et élargit son offre. Dans le domaine des changes, par exemple, l'application ForXchange permet de traiter facilement les opérations au comptant ou à terme avec un accès aux meilleurs prix en *open* architecture. L'unité spécialisée accompagne l'installation et l'infrastructure technique (paiements, *cash management*, etc.). Les spécialistes des sections Arbitrage changes, Clientèle changes et Corporate advisory conseillent sur les meilleures stratégies à adopter. Dans le domaine de la transmission d'entreprise, la filiale Dimension assure la préparation systématique et la valorisation d'une entreprise à remettre au sein de la même famille ou au management ou encore à des tiers. Enfin, dans le domaine du financement, la BCGE complète les crédits usuels de l'investissement et du fonds de roulement par le financement du capital-risque et des fonds propres grâce à Capital Transmission SA, sa filiale spécialisée qui a fêté son dixième anniversaire avec d'excellents résultats.

Aujourd'hui, l'offre de la banque cantonale pour les entreprises se situe dans le *top* des banques cantonales et rivalise au coude à coude avec les grandes banques suisses et étrangères. Ce n'est pas un hasard si **66% du chiffre d'affaires de l'établissement est réalisé avec les entreprises et les institutionnels.**

Etre au premier plan de la nouvelle consommation bancaire en ligne

La nouvelle consommation bancaire impose ses codes et ses modes de fonctionnement aux fournisseurs de services financiers comme aux clients de toutes générations. Tout, tout de suite, depuis n'importe où, à toute heure, sont devenus les nouveaux impératifs "culturels". La BCGE se situe dans le peloton de tête des banques digitalisées. L'ouverture de comptes en ligne, y compris le prêt hypothécaire, depuis le site de la banque est, depuis cette année, une réalité ordinaire. De même, le programme de fidélisation *Avantage Service*, qui rassemble déjà presque 33 milliers de membres, dispose désormais d'une application dédiée dans les trois langues de production officielles de la banque. Le centre d'appel et de conseil en ligne a renforcé ses capacités afin d'étendre ses heures d'ouverture et surtout de répondre à des questions de plus en plus techniques qui parviennent des clients notamment 100% digitaux.

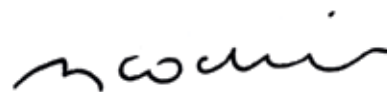
Offrir le choix de solutions financières "sociétalement" responsables

Pendant l'année courue, la banque a élargi son offre de solutions financières répondant aux plus hautes exigences d'éthique et de respect de l'environnement. Une palette complète de prestations d'investissements, sous la marque *Performance responsable*, permet de retenir un fonds de placement de type ESG (environnement, société, gouvernance) ou financement hypothécaire de type minergie bénéficiant de taux privilégiés. Plus de 10% du volume d'actifs gérés pour des clients institutionnels est précisément effectué au travers de la sélectivité de type SRI (*socially responsible investment*). Les filtres de sélection sont soigneusement discutés avec les clients intéressés et les priorités de chacun intégrées dans les instructions de placement. En respectant une neutralité parfaite en termes politiques ou idéologiques, la banque offre de véritables choix à ses clients privés ou institutionnels, en fonction de sensibilités souvent divergentes.

Aider tous nos clients aux prises avec la mondialisation

Définie de plusieurs manières, admirée ou condamnée, la mondialisation est une réalité. Elle oblige à une plus grande mobilité. Nombreux sont nos clients qui se déplacent en Suisse, mais aussi en Europe ou dans le reste du monde pour y étudier, travailler ou commercer. Nous les soutenons grâce à des facilités de paiements, de change et de suivi de leurs comptes en ligne à longue distance. A ceux qui s'installent à l'étranger, nous proposons de garder leur ancrage bancaire en Suisse. Un programme spécialisé et avantageux est opérationnel depuis peu pour les expatriés des sociétés suisses ou étrangères basées en Suisse. Une collaboration s'est ainsi naturellement établie avec l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE). La mondialisation oblige aussi les PME à concevoir des stratégies commerciales visant les marchés étrangers. Grâce à une offre de diverses prestations finançant les exportations, à son réseau de collaboration interbancaire dans quelque 60 pays avec environ 425 banques et à son infrastructure dans l'Union européenne, au Moyen-Orient et en Asie, la BCGE appuie au quotidien les entrepreneurs genevois et suisses actifs sur ces marchés. Aider les particuliers et les entreprises à domestiquer la mondialisation, exige de la banque des compétences de premier plan. Elle investit en priorité dans le capital humain indispensable à cette faculté, par le recrutement, le *management development* et la formation dans les disciplines de la finance. Ce n'est pas un hasard si **29.6% du chiffre d'affaires de la banque est réalisé en des devises autres que le CHF, en grande partie l'USD et l'EUR.** Les chiffres d'un exercice résultent d'orientations stratégiques et d'investissements effectués cinq ou dix ans plus tôt.

La banque est en mesure d'affronter les défis qui ont été brièvement évoqués ci-dessus et bien d'autres encore. Des compétences élevées, une structure souple et rigoureuse, une adaptabilité à l'évolution des segments de marché constituent trois forces à choyer dans la durée...



Blaise Goetschin
Président de la direction générale

Identité du groupe

Une banque qui vous accompagne en Suisse et à l'international

Aux côtés des Genevois en Suisse ou à l'étranger
avec attention et réactivité



Groupe BCGE

Une banque leader en Suisse

12



Siège de l'Ile

La BCGE est une banque universelle et commerciale dont la mission première est de contribuer au développement de la place économique genevoise. Pour ce faire, elle fournit une gamme complète de services bancaires à une clientèle de particuliers, d'entreprises et d'institutionnels.

PORTRAIT DU GROUPE

BCGE

1816

Fondée en 1816, la Banque Cantonale de Genève (BCGE) exerce une fonction vitale de soutien et de dynamisation de l'économie régionale. La BCGE constitue le pilier bancaire central pour les services aux particuliers et pour le financement des entreprises, notamment les PME et le secteur immobilier genevois. Elle est au service des collectivités publiques et offre également des prestations de *private banking* ainsi que de la gestion d'actifs financiers pour clients institutionnels. Elle a des succursales à Lausanne et Zurich ainsi que des bureaux de représentation à Dubaï et Hong Kong. Cotée à la bourse suisse SIX Swiss Exchange (code: BCGE), elle emploie 751 collaborateurs et 811 au niveau du groupe (ou 761 en équivalent plein temps).

Banque Cantonale de Genève (France)

1993

Avec son siège à Lyon, deux succursales à Annecy et Paris, la Banque Cantonale de Genève (France) SA est une filiale à 100% de la BCGE. Elle propose des prestations de financement, d'investissement et de l'immobilier à une clientèle d'entreprises et d'indépendants ainsi que de la gestion de patrimoine à une clientèle privée. BCGE France contribue au développement de l'axe économique Lyon-Genève, elle emploie 56 collaborateurs.

CAPITAL TRANSMISSION AUTHENTIC SMBS PRIVATE EQUITY

2008

Capital Transmission SA, Genève, finance et investit en fonds propres dans des opérations de transmission et d'expansion d'entreprises dans la région genevoise en priorité. Elle opère aussi en Suisse et dans quelques cas particuliers en France. Elle dispose d'une capacité d'investissement afin d'accompagner ses clients à long terme et de soutenir leurs projets par des prises de participations minoritaires ou par de la finance mezzanine.

DIMENSION ÉVALUATION ET TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

2015

Fondée en 1994, Dimension SA est active en évaluation et transmission d'entreprises, en particulier dans les domaines de la distribution, de l'industrie, l'horlogerie, la construction, l'immobilier, les services, la sécurité et l'informatique. Basée à Lausanne (siège), la société dispose d'une succursale à Genève et est active dans toute la Suisse. Partenaire expérimenté, fiable et pragmatique, Dimension SA est l'interlocuteur privilégié du propriétaire d'entreprise pour analyser le potentiel de valorisation et réaliser des opérations de transmission d'entreprises. Elle fait partie du groupe BCGE depuis 2015 (filiale à 100%).

Modèle d'affaires calqué sur l'économie genevoise

Une banque simple et accessible

La stratégie d'entreprise de la BCGE vise un succès durable et inscrit dans le long terme. Elle intervient sur le marché auprès des particuliers (personnes physiques) et des entreprises ou institutions (personnes morales).

Une politique financière visant la pérennité

Pour répondre d'une manière compétitive aux exigences d'une clientèle très diverse, la banque développe des métiers spécifiques organisés en portefeuilles d'activités stratégiques. Le modèle d'affaires de la BCGE s'inscrit dans celui d'une banque universelle. Quelques principes de conduite transversaux dominant le dispositif d'ensemble. L'objectif financier majeur est l'accroissement régulier de la valeur de la banque. Cette valeur est fondée sur la somme attendue des *cash-flows* libres. L'amélioration du *cash-flow* total découle pour l'essentiel d'une croissance organique et qualitative des affaires (*incremental growth business model*).

Les décisions stratégiques et la conduite opérationnelle visent en priorité l'accroissement à long terme de la valeur actionnariale de la banque (reflétée par la capitalisation boursière) – si nécessaire au détriment de la profitabilité à court terme – et visent à ne pas sous-investir ou à trop élever le profil de risque, ou encore à n'affaiblir en aucune façon la conduite déontologique de la banque.

Une réponse adaptée à chaque segment de marché

La banque calibre ses métiers, sa politique commerciale et ses ressources sur la base d'une étude approfondie des marchés et d'une évaluation de leur accessibilité et potentialité. Cinq des quatorze métiers de la banque sont centrés sur les particuliers: les services bancaires quotidiens, le conseil patrimonial de base, l'épargne et la prévoyance, le *private banking* et le financement privé, ceux-ci représentent un tiers des revenus totaux de la banque. Parmi les huit métiers dévolus aux entreprises et institutionnels, quatre ressortent du crédit. Il s'agit du financement de l'entreprise, de l'immobilier professionnel, des collectivités publiques et du *trade finance*. Les autres métiers sont le conseil financier stratégique, les marchés financiers, le service aux investisseurs institutionnels et celui aux banques et assurances. Le quatorzième métier crée et exploite des fonds de placement. Deux tiers du chiffre d'affaires du groupe sont réalisés avec des entreprises et institutions publiques privées.




La banque gère le portefeuille de domaines d'activités en visant à optimiser le ratio rentabilité-risque de chacun et en cultivant les synergies opérationnelles entre eux. La banque construit des positions compétitives et recherche le *leadership* dans chacun de ses métiers. Elle capitalise sur sa réputation de banque sûre, transparente et innovante.

La banque maximise l'usage de ses fonds propres disponibles, tout en protégeant sa pérennité par une marge de sécurité définie dans le cadre réglementaire et financier. Ayant atteint un niveau élevé d'emploi du capital, la priorité actuelle de la croissance additionnelle est portée sur les domaines d'activités moins consommateurs de fonds propres.

Services offerts

Une banque organisée par segments de marché

Entités de gestion

	Maison mère				Filiale			Digital
						 CAPITAL TRANSMISSION	 DIMENSION	 AVANTAGE SERVICE.CH
Grands métiers	Division Genève	Clientèle internationale	Entreprises et clients institutionnels	Finances et contrôle des risques	BCGE (France)	Capital Transmission	Dimension	Avantage service.ch

Particuliers

Services bancaires quotidiens								
Épargne et prévoyance								
Conseil patrimonial de base								
<i>Private banking</i>								
Financements privés								

Entreprises

Financement de l'entreprise								
Financement de l'immobilier professionnel								
Financement des collectivités publiques								
<i>Global commodity finance</i>								
Conseil financier stratégique et M&A								
Marchés financiers								
Investisseurs institutionnels								
Banques et assurances								

Produits de placement

Produits de gestion collective								
--------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--

Une gamme complète de services bancaires et financiers

Particuliers

Services bancaires quotidiens

GE CH

Comptes courants
Comptes privés
Cartes bancaires
Cartes de crédit
Coffres
Devises

Services bancaires en ligne

GE CH

Netbanking
Application Mobile Netbanking
Application BCGE Twint

Epargne

GE CH

Court, moyen et long termes
Comptes d'épargne
Obligations de caisse

Prévoyance

GE CH F

Centre de conseil en prévoyance
Comptes de 2^e et 3^e piliers
Contrats d'assurance-vie
Plan d'épargne en fonds
Rentés viagères

Placements

GE CH F INT

Dépôts, titres
Trading online
Fonds de placement et structurés
Fonds immobiliers
Certificats *trackers*
Plans d'épargne en fonds
Métaux précieux

Private banking

GE CH F INT

Mandats de gestion discrétionnaire
Crédits lombards
Dépôts à terme et fiduciaires
Conseils en placements, *advisory*
Planification patrimoniale
Investissements en *private equity*

Financement du logement

GE CH F

Résidences principales
Résidences secondaires
Crédits de construction ou de rénovation

Financement d'appui

GE CH

Leasings véhicules
Crédits pour projets personnels

Entreprises

Financement d'entreprises et gestion de la trésorerie

GE CH F

PME
Grandes entreprises
Professions libérales et indépendants
Etat et entités satellites
Communes et fondations immobilières communales
Institutions paraétatiques et églises
Fondations immobilières de droit public
Collectivités publiques en Suisse
Organisations d'intérêt public

Financement de l'immobilier et de la construction

GE CH F

Investisseurs immobiliers
Promotion immobilière
Tertiaire immobilier et régies
Entreprises de construction

Financement du négoce international de matières premières

GE CH F INT

Financements transactionnels
Financements structurés

Services et marchés financiers pour banques et assurances

GE CH F INT

Devises
Plateforme *forex* en ligne
Trading online
Titres, fonds de placement
Métaux
Marché des capitaux
Trésorerie
Billets

Multinationales et Institutions internationales

GE CH F INT

Conseils aux entreprises

GE CH F

Conseil financier stratégique (département Financial advisory)
Conseils en fusions et acquisitions (M&A) (Dimension)

Financements en fonds propres

GE CH F

Participation minoritaire au capital, Mezzanine finance, *Management buyout* (Capital Transmission)

Institutionnels

Financement et gestion de la trésorerie

GE CH

Caisses de pension privées et publiques
Fondations privées et publiques
Family office
Institutionnels étatiques

Services aux gérants de fortune indépendants

GE CH

Asset management

GE CH F INT

Mandats
Gestion active d'actions suisses
Gestion quantitative
Gestion balancée
Gestion obligataire
Gestion durable
Private equity
Fonds souverains et entités similaires
Conseil en placement institutionnel

Conseils aux investisseurs

GE CH F INT

Conseil pour la gestion des taux
Conseil pour la gestion des changes

Services et marchés financiers

GE CH F INT

Bourses
Devises
Plateforme *forex* en ligne
Métaux
Emissions
Marché des capitaux
Trésorerie

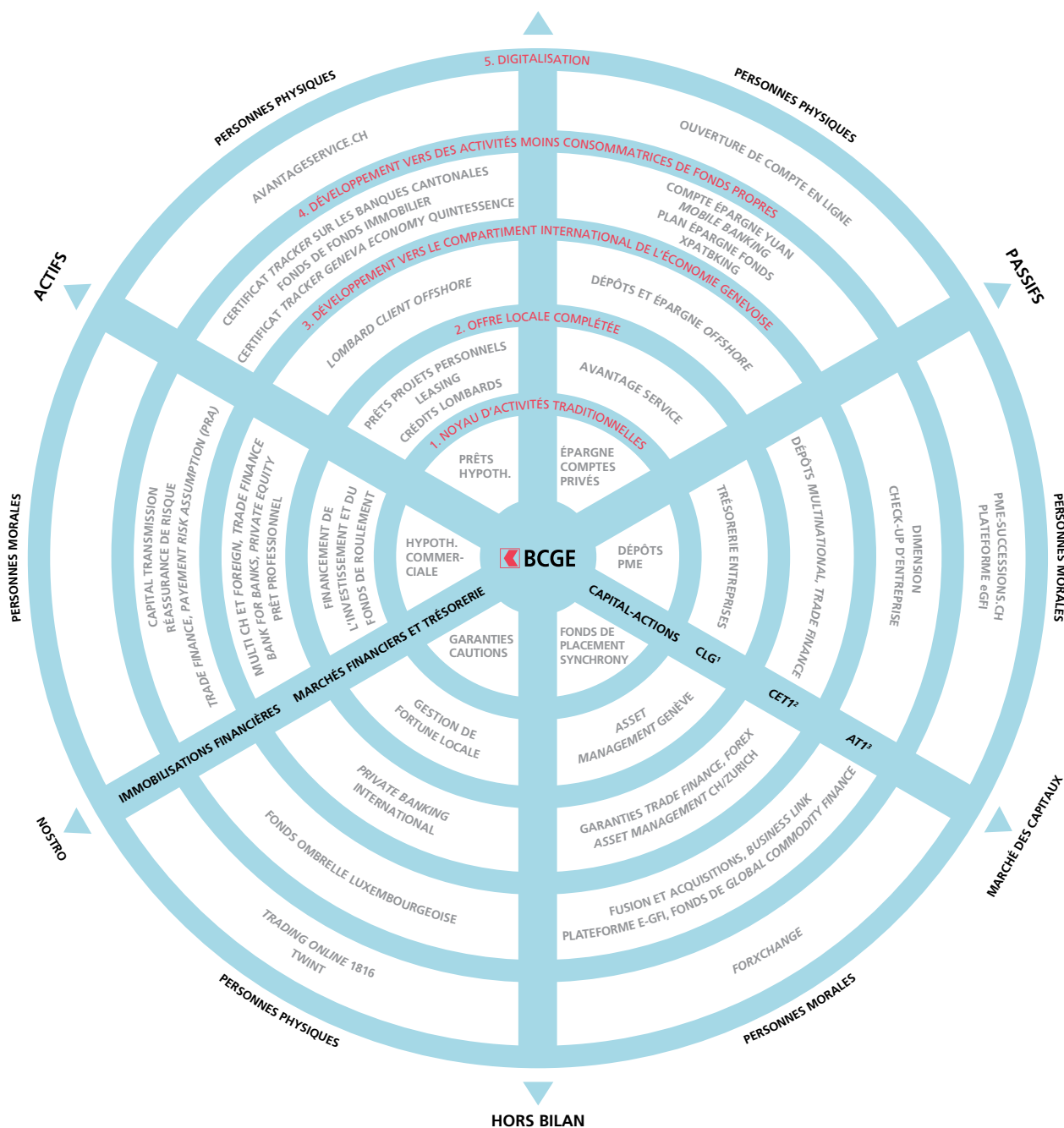
GE CH F
Genève Marché suisse Marché français – par BCGE (France)
INT

Marchés internationaux – Toutes les opérations sont conclues et enregistrées en Suisse. La BCGE agit à Dubaï et Hong Kong à travers ses bureaux de représentation agréés par les autorités respectives de ces places. Ces bureaux se limitent à promouvoir les activités et les produits de la banque et n'effectuent pas d'opérations.

Modèle d'affaires en constante évolution

Une progression en cinq phases

Fondé sur un noyau d'activités traditionnelles, toujours importantes aujourd'hui, le modèle d'affaires de la BCGE a fait l'objet de mutations régulières, entraînant l'élargissement des compétences et des capacités d'intervention de la banque. Ces développements ont été accomplis dans l'optique d'offrir une gamme de services complète et compétitive. Ces choix stratégiques ont permis une croissance constante des résultats financiers.



¹ Refinancement par des emprunts auprès de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

² Emprunt relevant des fonds propres de base durs (common equity tier 1, CET1).

³ Emprunt relevant des fonds propres de base supplémentaires (additional tier 1 capital, AT1).

Banque digitale et innovation

Modernisation des plateformes électroniques

En parallèle au réseau de communication traditionnel, la BCGE offre l'accès aux interfaces numériques tout en affirmant la prépondérance du conseil personnalisé. Elle développe des applications ciblées en assurant la sécurité des données.

Banque quotidienne en ligne

La nouvelle plateforme Netbanking est offerte à plus de 80'000 utilisateurs. Ses fonctionnalités simplifient la gestion des comptes et des paiements. Les factures sont traitées grâce à l'outil eBill, permettant de recevoir ses factures sous format numérique directement dans le Netbanking. Déployé fin 2018, il est utilisé par la plupart des banques suisses. Au centre d'appel et conseil en ligne BCGE, plus de 25 collaborateurs offrent un conseil d'orientation du lundi au vendredi de 7h30 à 19h30 et le samedi de 9h00 à 16h00, par téléphone (058 211 21 00) ou messagerie électronique.



Les sites www.avantageservice.ch et www.bcge.ch permettent de devenir client de la banque via son ordinateur en quelques clics. Ils offrent une plus grande autonomie selon des horaires élargis, les clients sont identifiés à distance et n'ont pas besoin de se déplacer en agence.



Le nombre d'utilisateurs de la plateforme de *trading online* 1816 a progressé de 6.5%. Intégrée à Netbanking et Mobile banking, elle permet l'achat et la vente de titres en direct sur les marchés financiers. L'investisseur dispose ainsi d'un cockpit financier complet.



Banque mobile

L'application pour *smartphone* Mobile Netbanking permet la reconnaissance biométrique du visage pour les téléphones de dernières générations. L'application Twint, dédiée aux transferts d'argent immédiats avec d'autres clients bancaires en Suisse, permet de payer auprès de commerces et de sites marchands sur internet. Le nombre d'utilisateurs et d'opérations de l'application a progressé fortement alors que le nombre de transactions et leur volume en CHF ont presque quintuplé.



Plateformes de transactions spécialisées en ligne

Principalement dédiée aux PME et entreprises ayant des activités avec l'étranger, la plateforme de change en ligne ForXchange facilite la gestion des opérations en devises au comptant ou à terme, avec un accès aux *market makers*. Elle a permis des opérations de change équivalant à CHF 55 millions.



Les gestionnaires de fortune indépendants traitant avec la banque disposent de la plateforme eGFI, leur permettant de consulter les positions et les opérations en ligne de leur clientèle.



Identité numérique

SwissSign Group vise la création d'un standard unique à l'échelle de la Suisse en matière d'identité digitale. Celui-ci devrait permettre à l'utilisateur d'obtenir un degré de sécurité maximal, qu'il s'agisse de ses transactions en matière de services financiers en ligne, d'assurances en ligne, ses achats *online*, de soins médicaux ou encore du vote électronique. La BCGE détient 3% de la société.

Présence locale affirmée

Réseau de 21 agences

125 appareils de banquette



● Siège ● Tête de secteur ● Agences

Dimension internationale

Une infrastructure en Suisse, en Europe, en Asie et au Moyen-Orient

 **BCGE**



Genève 1816

 **BCGE**
Private Banking



Lausanne 1997

 Banque Cantonale
de Genève (France) SA



Paris 2010



Lyon 1993



Annecy 1993

 **BCGE**
The Swiss Bank of Geneva



Hong Kong 2011



Dubaï 2010



 **CAPITAL TRANSMISSION**
AGENCE SUISSE
PRIVÉE COURT
Genève 2008

 **DIMENSION**
FINANCIERES ET MANAGEMENTS DE PORTFOLIO
Lausanne 2015

L'action BCGE

Une capitalisation de CHF 1.38 milliard

20

Le rendement du titre BCGE sur l'année 2018 a été de 18.9%, alors que les indices SPI et SMI reculaient, respectivement, de 9.6% et de 8.1%. Le cours a gagné 17.1%.

En 2018 la BCGE a réalisé une importante progression boursière de CHF 28.10 par action, soit plus de CHF 200 millions pour la valorisation boursière, celle-ci dépasse légèrement les CHF 1.38 milliard. Ce résultat est lié aux performances financières réjouissantes de ces dernières années.

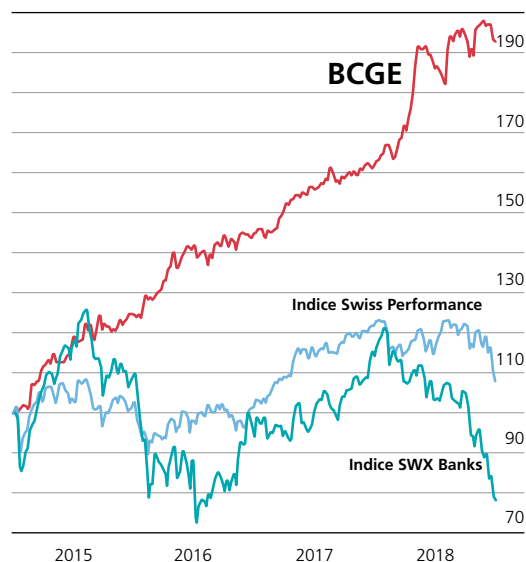
L'action BCGE a terminé l'année 2017 à CHF 163.90 et a progressé tout au long de l'exercice pour clôturer à CHF 192 (+17.1%). La hausse s'est produite pour l'essentiel lors des quatre premiers mois de l'année, un second élan prenant place, début août, à la suite de la publication des résultats semestriels.

Le titre a échappé au recul du marché suisse durant le dernier trimestre. Il offre un rendement du dividende attractif de 1.8% (dividende proposé à l'Assemblée générale, divisé par le cours en fin d'année).

Le potentiel de hausse demeure appréciable dans un environnement de taux négatifs et en raison de l'écart entre le cours de bourse du titre et la valeur intrinsèque de l'action telle que mesurée par les fonds propres par titre; cette valeur intrinsèque se situe à CHF 221 et représente 115% de la valeur boursière.

Evolution du titre

Evolution comparative par rapport au 1^{er} janvier 2015 en CHF



	2018	2017	2016	2015	2014
Données par action¹ (en CHF)					
Fonds propres	218	204	193	183	172
Résultat opérationnel	22	18	15	18	16
Résultat net	13	11	11	11	11
Dividendes ²	3.4	2.9	2.8	2.8	2.5

Données boursières (maison mère)

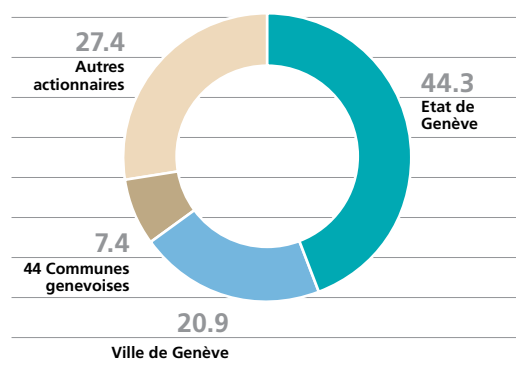
Cours extrêmes des actions (en CHF) ¹					
– plus haut	198	166	149	131	117
– plus bas	162	148	129	105	104
– clôture	192	164	149	130	107
Capitalisation boursière (en CHF millions au 31 décembre)	1'382	1'180	1'072	939	771
Fonds propres comptables/nombre d'actions ¹	221	207	195	186	175

¹ Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

² Proposition soumise à l'Assemblée générale du 2 mai 2018.

Répartition du capital et des droits de vote

en %



Organigramme

Au 1^{er} mars 2019

22

Etat-major de la direction générale



Blaise Goetschin ^{I, III, VI, VII}
Président de la direction générale, CEO



Christophe Weber ^{IV, VIII}
Etat-major de la direction générale



Hélène De Vos Vuadens
Communication et relations investisseurs



Elisabeth Ray Tang
Ressources humaines



Christian Hamm
Marketing



Philippe Marti ^{IV, VIII}
Juridique et Contentieux



Marius Hämmig ^I
Contentieux



René-Christian Métrailler
Juridique



Francine Robin
Successions, tutelles, curatelles

Division Genève



Pierrette Jatou Klopfenstein ^{III, VI, VII}
Membre de la direction générale



Pierre-Olivier Vialla (a.i.)
Gestion du réseau d'agences et business development
Secteur ouest



Sébastien Collado
Financements PME et indépendants



André Thiévent
Secteur centre



David Bottoli
Secteur rive gauche



Alexandre Scala
Secteur rive droite



Franco Furcolo
BCGE Private Banking clientèle Suisse



Albert Gallegos
Conseil patrimonial et prévoyance



Paulo Oliveira
Banque en ligne

Clientèle internationale



Pierre-Olivier Fragnière I, III, V
Membre de la direction générale



Josiane Tistounet
Etat-major clientèle internationale



Nicolas Demierre II
Global commodity finance



Serge Chesternine
Commodity trade finance 1



Danila Mariotti
Commodity trade finance 2



Philippe Maillart
Opérations global commodity finance



Nicolas Dervaux
Commodity trade finance 3



Olivier Thyssen
Credit and transaction Management



Boris Bijleveld
Banques et assurances



Léonard Graz
Banques 1



Irene Díez
Banques 2 et assurances



Claudio Pietroforte
Private Banking international



Beat Glusstein
Team 1 Private Banking international Genève



Olivier Ernoult
Team 2 Private Banking international Genève



Mario Al-Jebouri
Representation office Dubai



Laurent Juget
Team 3 Private Banking international Genève



Renaud Chambolle
Representation office Hong Kong



Stéphane Cuere
Gérants de fortune indépendants



Christoph Habluetzel
Private Banking Switzerland, Lausanne, Zurich

Organigramme

Au 1^{er} mars 2019

24

Entreprises et clients institutionnels



Yves Spörri I, III, V, VI
Membre de la direction générale



Patrick Senger
Etat-major entreprises
et business development



Charles Kaeser I
Immobilier et construction



Virginie Fauveau
Corporate finance



Raoul Monnay I
Entreprises Suisse



Catherine Raphoz
Entreprises France



Patrizio Arioni
Investisseurs institutionnels



Raoul Monnay
Multinationales et
institutions internationales



Claude Bagnoud I, IV
Collectivités publiques
et participations



Alain Voirol
Collectivités publiques



Nicolas Bézaguet
Personal finance



Eric Wesse II
Président du directoire
BCGE (France) SA
Filiale à 100%
du groupe BCGE



Virginie Fauveau
Directrice
Capital Transmission SA
Filiale à 100%
du groupe BCGE



Claude Romy
Directeur
Dimension SA
Filiale à 100%
du groupe BCGE

Organisation, Informatique et opérations



Jean-Marc Joris V, VI, VII
Membre de la direction générale



Jean-Michel Comte
Centre de services
opérations bancaires



Grégory Denizou
Centre de services crédits et
prestations



Céline Orlandini
Logistique et gestion
des achats



Benito Perez VI, VII
Organisation



Daniel Stocco VI
Informatique

Finances et contrôle des risques



Eric Bourgeaux ^{III, V, VI}
Membre de la direction générale, CFO



Marc Doerks ^{III, V, VI}
Etat-major finances et
contrôle des risques



Pierre Sauvagnat ^{II, III}
Marchés financiers
et trésorerie



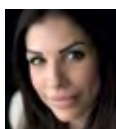
Yvan Nicolet
Comptabilité générale



Frédéric Vernet
Contrôle de gestion



Marianne Bourgoz Gorgé ^{III, V, VIII}
Contrôle des risques



Marie-José Bratcov ^{VIII}
Conformité



Constantino Cancela ^{II}
BCGE Asset
management
Etudes financières



Marc Riou ^{II}
Portfolio management
institutionnel



Axel Moser ^{II}
Portfolio management
privé



Thierry Angele
Financial advisory



Valérie Lemaigre ^{II, III}
Investment office

Audit interne (rattaché au conseil d'administration)



Monique Seiss Baudry
Cheffe de l'audit interne

- ^I Membre du comité des crédits.
- ^{II} Membre du comité de stratégie de placement.
- ^{III} Membre du comité asset and liability management.
- ^{IV} Membre de la commission des crédits à risque accru.
- ^V Membre du comité des risques.
- ^{VI} Membre du comité de stratégie informatique.
- ^{VII} Membre du comité stratégique d'organisation.
- ^{VIII} Membre du comité autorité compliance.



Développement
des affaires en 2018

Une banque qui se bat pour les entreprises

Aux côtés des CEO's et des CFO's
avec constance et créativité



Division Genève

L'innovation bancaire au service du canton

28

L'agence de Florissant a été complètement transformée, elle allie désormais conseils personnalisés et nouvelles technologies. La banque a ajouté dans la gamme de prestations, le compte Start Ep qui encourage l'épargne des jeunes.

La BCGE dispose du réseau le plus dense du canton, avec 21 agences, dont trois sont ouvertes également le samedi matin de 9h à 12h. 254 conseillers, dont la moitié certifiés SAQ (Swiss Association for Quality) ou en cours de certification, ont délivré, en 2018, quelque 95'377 entretiens-conseils personnalisés.

95'377

entretiens de conseils personnalisés

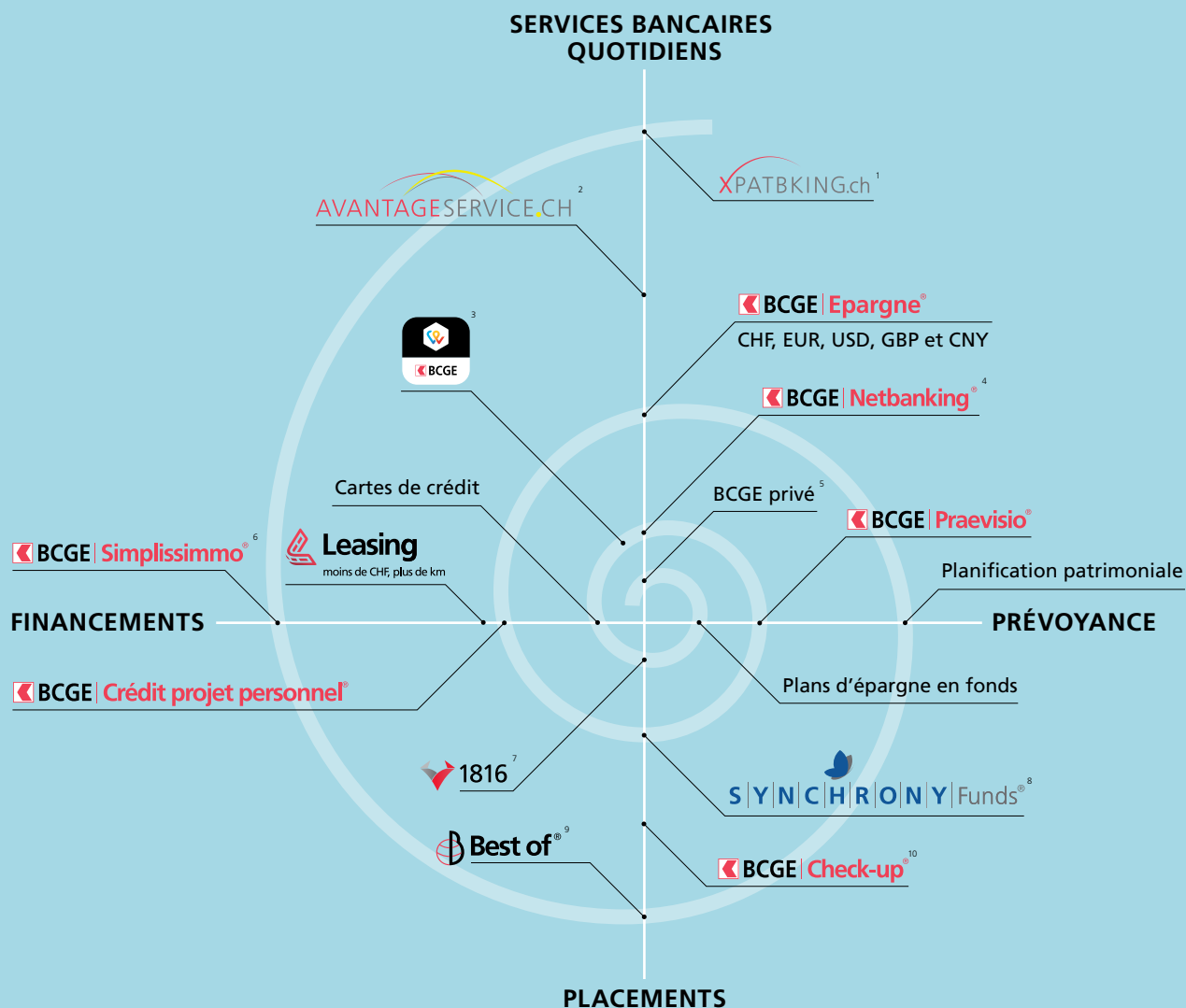
L'encours de la division en prêts hypothécaires pour le logement a passé la barre des CHF 4 milliards, en progression annuelle de 4.4%, le nombre de nouveaux clients s'établit à 12'846, en progression de 14.7%, et le nombre de mandats de gestion de fortune Best of a progressé de 155 mandats, pour s'établir à 3'011 mandats.

3'587 clients ont réalisé une analyse financière synthétique avec leur conseiller personnel grâce à l'outil *check-up* ou une analyse patrimoniale complète (363) auprès du Centre de conseil patrimonial et de prévoyance.

La banque dessert 232'794 clients privés, entreprises et institutionnels. Elle réunit, dans son programme de fidélité *Avantage service*, plus de 32'850 clients, qui ont bénéficié au total de CHF 10.3 millions de primes de fidélité.



Pierrette Jatou Klopfenstein, cheffe de la division Genève, membre de la direction générale



¹ Solution bancaire pour expatriés.
² Programme de fidélité permettant de cumuler jusqu'à 2% d'intérêt supplémentaire sur l'épargne.
³ Solution de paiements pour mobiles.
⁴ Banque en ligne.
⁵ Compte destiné à recevoir les revenus et à gérer les opérations bancaires.
⁶ Solutions hypothécaires simples, très avantageuses et modulables en fonction des besoins pour résidences principales ou secondaires.
⁷ Plateforme de *trading online*.
⁸ Gamme de fonds de placement de la banque.
⁹ Mandat de gestion avec 24 profils.
¹⁰ Conseils patrimoniaux personnalisés.

Entreprises, immobilier professionnel et investisseurs institutionnels

Une banque partenaire du succès de l'entrepreneur

30



Yves Spörri, chef de la division Entreprises et clients institutionnels, membre de la direction générale

Les financements accordés pour l'essentiel aux entreprises de taille moyenne, grandes et multinationales à Genève et en Suisse ont progressé de 7.1% alors que les créances hypothécaires en faveur des professionnels de l'immobilier ont avancé de 3.4%.

7.1%

de progression des financements accordés aux entreprises à Genève et en Suisse

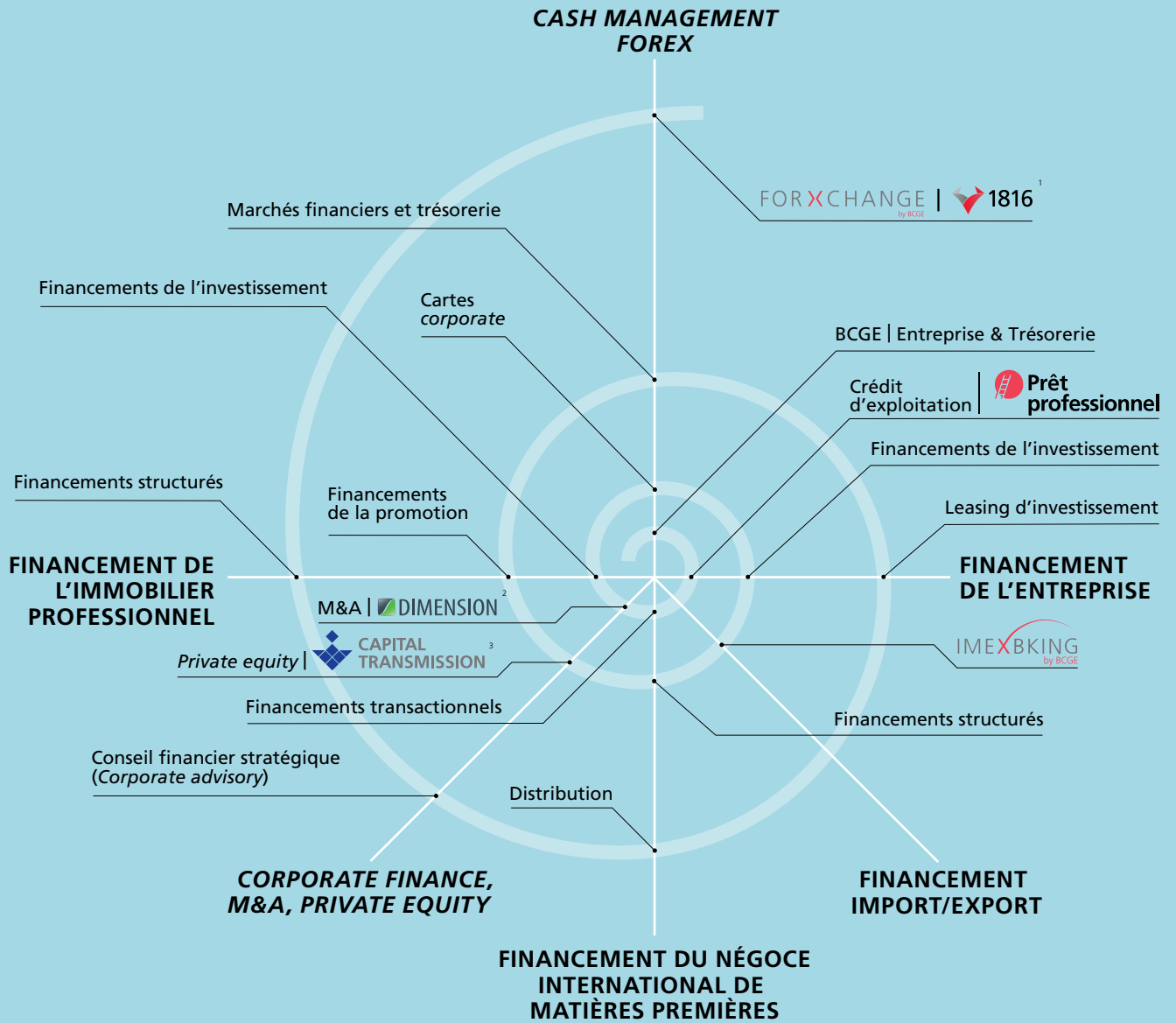
La croissance des nouvelles affaires a été satisfaisante et la propension à l'investissement des entreprises manifeste. Le niveau historiquement bas des taux d'intérêt reste favorable au marché et aux investissements immobiliers. Ils ont été accompagnés d'une croissance de la part de marché de la banque et des encours.

Soutien de l'économie régionale, la BCGE est le partenaire privilégié des grandes régions autonomes, des Communes et des fondations immobilières de droit public, cantonales et communales.

La banque fait aussi valoir ses compétences en matière de gestion d'actifs mobiliers auprès des institutionnels et des multinationales, institutions et associations ayant une activité transnationale.

La BCGE sert près de 19'800 entreprises, dont 11'000 petites. Elle est notamment au service des entreprises actives en France voisine.

Avec ses filiales (voir en pages 12, 38 et 39) et son département Corporate Advisory, service spécialisé dans la gestion des risques financiers, la BCGE répond aux différents enjeux stratégiques des entreprises comme se lancer dans une phase d'expansion, rechercher de nouveaux capitaux, transmettre sa société, gérer sa dette financière, maîtriser son risque de change ou optimiser sa trésorerie.



¹ Plateforme de forex en ligne.
² Fusions et acquisitions.
³ Financements en fonds propres.

Finances et *asset management*

Croissance des actifs confiés

32

25.7%

Hausse
des résultats
financiers



Eric Bourgeaux, chef de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale

Dans un environnement de taux bas qui se prolonge, les opportunités d'investissement restent disponibles dans le cadre de notre philosophie de placement.

Même si les paramètres économiques restent porteurs, les marchés des actions ont connu une volatilité accrue et des contre-performances sur la plupart des places. Dans un contexte de taux négatifs ou bas, les émissions obligataires en CHF ont eu peu de succès.

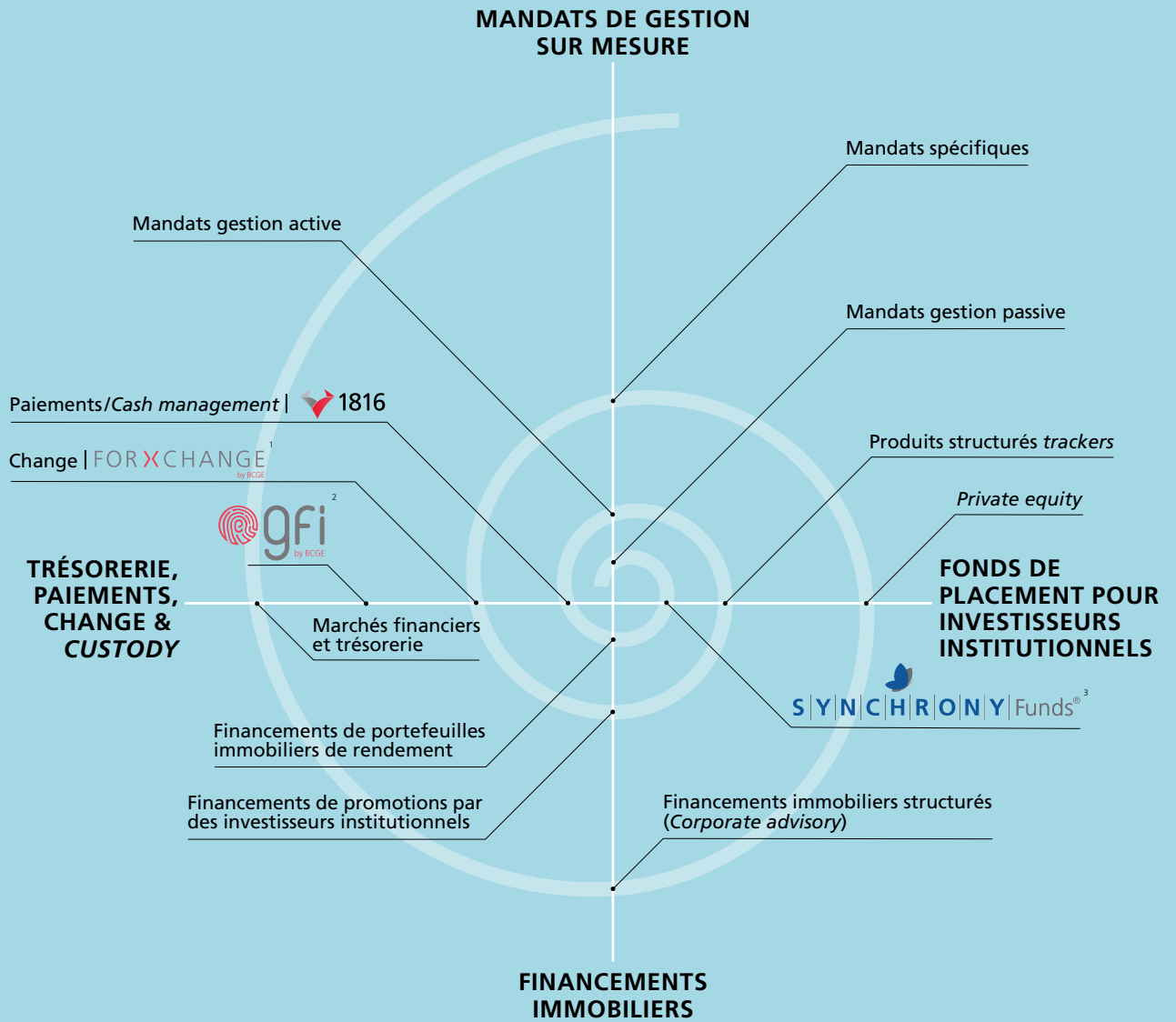
Les actifs confiés à la BCGE en gestion discrétionnaire sont en croissance à près de CHF 6.8 milliards (mandats privés, mandats institutionnels et fonds de placement).

Malgré les fluctuations boursières, la masse des fonds Synchrony progresse et se situe à CHF 2.56 milliards.

En cinq ans, les fonds Synchrony, il y en a 64, ont drainé près de CHF 1.6 milliard d'actifs, dont CHF 310 millions en 2018; ils affichent une croissance largement supérieure à la moyenne du marché suisse et ce pour la sixième année consécutive.

La banque a lancé un fonds dédié aux personnes protégées en Suisse: le fonds Synchrony Guardian.

Les fonds actifs en actions suisses gérés par BCGE Asset Management ont réalisé d'excellentes performances relatives en 2018: en particulier le fonds Synchrony High Dividend Swiss Stocks qui a surperformé son indice de référence de 4.17%.



¹ Plateforme de *forex* en ligne.

² Plateforme sécurisée pour les gérants de fortune indépendants.

³ Gamme de fonds de placement professionnelle pour investisseurs institutionnels.

International

Une activité en croissance au service de la Genève internationale

34

La division Clientèle internationale regroupe harmonieusement les activités du *private banking* international, du financement du négoce international de matières premières (*global commodity finance*) et des relations avec les banques et assurances.

L'année 2018 s'est traduite par une croissance de l'ensemble des activités de la division Clientèle internationale. L'activité *private banking* international renforce sa base clientèle et la croissance qualitative des actifs sous gestion.

L'année a également été marquée par un positionnement confirmé sur le marché national via un dispositif, animé depuis Zurich, gérant trois pôles d'activité: Lausanne, Zurich et, à compter de 2019, Bâle.

L'unité d'affaires Global commodity finance accompagne quelque 300 clients basés en Suisse ou dans les principales places de référence à l'étranger. Elle affiche des revenus en croissance et une saine gestion du risque.

6%

de progression de la clientèle premium de l'activité *private banking* international

L'unité d'affaires Banques et assurances couvre environ 425 banques, réparties dans quelque 60 pays. Elle opère également avec d'importantes compagnies d'assurances internationales. Elle se trouve au cœur des métiers de notre banque, combinant des compétences répondant aux besoins d'une clientèle nationale et internationale.



Pierre-Olivier Fragnière, chef de la division Clientèle internationale, membre de la direction générale

Infrastructure et production bancaire

Lancement réussi du *selfonboarding*

4'467

comptes ouverts
en ligne ou via
les tablettes



Jean-Marc Joris, chef de la division Organisation, informatique et opérations,
membre de la direction générale

La banque permet d'ouvrir un compte et d'accéder aux services bancaires en ligne en quelques minutes seulement.

Dans le cadre de son programme de digitalisation, la division a mis en œuvre une plateforme de *selfonboarding* permettant l'ouverture rapide et à distance de comptes bancaires et leur contractualisation en ligne sur internet. Les particuliers peuvent ainsi ouvrir leurs comptes selon des horaires étendus, en quelques minutes, sans devoir se déplacer physiquement en agence. Le processus inclut une identification et une signature *online* des documents.

Cette solution permet par ailleurs de simplifier et d'optimiser l'ensemble des processus administratifs liés à ces activités. L'automatisation intégrale des tâches de saisie et de contrôle permet ainsi d'améliorer de manière substantielle la productivité et d'augmenter la vitesse d'exécution des processus. Le traitement complet d'une entrée en relation se réalise dorénavant en moins de 20 minutes.

Intégrant les meilleures technologies, cette innovation, développée avec des partenaires digitaux de premier plan en collaboration avec les équipes spécialisées de la banque, représente une nouvelle étape de la digitalisation bancaire suisse. La BCGE se profile comme banque universelle de classe nationale et déploie de manière méthodique la digitalisation de ses processus commerciaux et contractuels.

Filiales

Une banque qui positive la frontière

Aux côtés des frontaliers, des entrepreneurs
en Suisse et en France avec pragmatisme
et expérience





Principales filiales

De bons résultats pour les trois entités

38

En France les encours de crédits ont progressé de 12%. Capital Transmission SA est investie dans 13 sociétés pour un montant de CHF 34.4 millions. De son côté, Dimension SA a été engagée dans neuf transmissions d'entreprises.

64%

Hausse du bénéfice de BCGE (France)

 **Banque Cantonale de Genève (France)**



Eric Wesse, président du directoire de BCGE (France)

Soutenus notamment par un environnement économique globalement favorable et des taux d'intérêt historiquement bas, les encours de crédits de la banque française du groupe BCGE ont atteint EUR 677 millions, en progression d'EUR 73 millions (+12%). Face à une concurrence forte, la banque a profité de la qualité du conseil délivré à ses clients et de la rigueur de sa philosophie d'investissement pour poursuivre le développement de sa masse sous gestion, qui a atteint près d'EUR 500 millions, en croissance nette d'EUR 100 millions (+23%). Le résultat net de BCGE (France) s'établit à EUR 8.4 millions, en progression d'EUR 3.3 millions (+64%), sous l'effet combiné du développement soutenu des affaires et du versement d'un dividende d'EUR 1.7 million de la Compagnie Foncière Franco Suisse. En matière de refinancement, la filiale française bénéficie du soutien de sa maison mère.

www.bcgef.fr

 **DIMENSION**
EVALUATION ET TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE



Claude Romy, directeur général de Dimension SA

Dimension SA est spécialisée dans l'évaluation et la transmission d'entreprises. Acteur reconnu des fusions et acquisitions en Suisse romande depuis 1994, filiale à 100% du groupe BCGE depuis 2015, Dimension SA est l'interlocuteur privilégié du propriétaire d'entreprise pour analyser le potentiel de valorisation et réaliser des opérations de transmission d'entreprises.

Dimension SA met en valeur l'entreprise, affûte la stratégie de négociation et prépare la mise sur le marché, afin d'optimiser le résultat pour ses clients. Depuis sa fondation, la filiale a conseillé 197 entrepreneurs à transmettre ou acquérir une entreprise.

En 2018, Dimension SA a été engagée dans neuf transmissions d'entreprises, elle a conseillé le propriétaire, de la cinquième génération d'une famille, d'une entreprise industrielle basée en Suisse, Allemagne et République tchèque active dans les marchés de la bagagerie et des accessoires pour l'automobile.

Par ailleurs, quatre opérations de *management-buy-out* ont été orchestrées par ses soins.

La page www.dimension.ch/news.html contient de nombreux témoignages pratiques.

www.dimension.ch



Virginie Fauveau, directrice de Capital Transmission SA

Capital Transmission SA, filiale de la BCGE, est une société de capital investissement qui vise à créer de la valeur ajoutée durable pour les sociétés dans lesquelles elle investit. Cet acteur reconnu au plan suisse du *private equity* a participé au *management-buy-in* d'une société spécialisée dans des solutions logicielles intégrées dédiées aux marchés agricoles, à la construction et au génie civil, permettant à celle-ci d'assurer sa pérennité. Elle a également investi dans le capital d'une société suisse, acteur majeur en Europe de la conception et fabrication de paniers de stérilisation pour la chirurgie orthopédique, afin d'accompagner les dirigeants dans une nouvelle phase de développement de leur société.

Capital Transmission SA a parallèlement participé au *management-buy-out* de l'unité d'affaires d'un groupe genevois, leader dans la fabrication de composants moulés en alliages spéciaux pour fours de traitements thermiques. La filiale a aussi pris part, aux côtés du management, au rachat de la filiale helvétique d'un groupe coté américain, leader mondial dans le développement et la production de solutions haute tension destinées aux infrastructures électriques, afin de renforcer l'ancrage de la société en Suisse.

Du côté des sorties, une participation a été revendue à un fonds d'investissement. Le portefeuille se compose de 13 investissements pour un montant de CHF 34.4 millions.

www.capitaltransmission.ch



Contrôle des risques

Une banque qui s'engage en faveur des PME

Aux côtés des entrepreneurs
avec concentration et endurance

Un *monitoring* synthétique et systématique

Le contrôle des risques est omniprésent à différents niveaux

42

Les unités de front sont les premières responsables des risques attachés aux affaires, appuyées dans ces tâches par les activités de support. S’y ajoutent les départements spécialisés de contrôle, dit de second niveau, qui surveillent les risques sur une base agrégée.

15.6%

Couverture des fonds propres du groupe

Les départements de second niveau sont plus particulièrement les départements de Conformité et de Contrôle des risques. Ces unités opèrent un contrôle des positions de risques et les modélisent pour que la banque puisse conserver le bon équilibre entre risques et revenus. Leur rôle est aussi de suivre et de rapporter au plus haut niveau l’information sur le respect du cadre réglementaire et des limites fixées par le champ normatif et les instances compétentes de la BCGE et des autorités externes. Ces départements relaient, à travers différents comités opérationnels, leurs analyses, la surveillance des processus mis en place et les informations nécessaires à la gestion de chaque nature de risque.

Les comités Risques et Asset and liability management

Le comité des risques (CRISK, voir page 64) analyse chaque mois l’état des risques et recense les informations des autres comités. Cet inventaire est fait sous la forme de rapports et d’examen des positions. Pour la filiale BCGE (France), un comité des risques spécifiques examine mensuellement la situation et un autre le fait pour les risques liés à l’activité de financement du négoce international. Le comité de supervision de la gestion du bilan et des risques de taux, le comité Asset and liability management (CALM), se tient également sur une base mensuelle. Il contrôle l’état d’exposition aux risques de taux, les mesures de sensibilité des revenus et de sensibilité de la valeur nette actualisée des fonds propres et analyse les marges de taux de cession interne (TCI) et suit les ratios de liquidités réglementaires.

La BCGE est classée dans la “catégorie 3” selon la circulaire de la Finma 2011/2, compte tenu du volant anticyclique, le seuil minimal de son ratio de couverture en fonds propres est de 12.6%. La planification des affaires tient compte de ces contraintes dans la projection de la croissance afin de garantir ce niveau de couverture des fonds propres. Le seuil minimal est largement couvert, les exigences de publication liées aux fonds propres seront disponibles sur le site de la banque (www.bcge.ch/exigences-publications) et sont résumées en page 100.

Le risque de crédit (voir également page 109)

Etablir une planification roulante des fonds propres pour les prochaines années demande une excellente coordination entre les entités de front et le contrôle des risques. Le choix de la banque de distribuer des enveloppes de fonds propres par domaines d’activité stratégiques constitue une base solide pour que les objectifs puissent être atteints tout en respectant le niveau de couverture. Pour l’ensemble des activités répertoriées au sein des plans financier et stratégique, des enveloppes de risque sont établies afin de fixer le maximum acceptable d’exposition par type d’activité. Le rendement des opérations en termes de revenus d’intérêts et commissions est mis en balance face aux coûts de l’opération et aux risques encourus. Les supputations sur une éventuelle surchauffe du marché immobilier et l’inquiétude exprimée par le régulateur au sujet de cette problématique demeurent. La banque continue de maintenir sa politique de prudence dans l’octroi de crédits.

La répartition des crédits selon les tranches de montants est stable. Comme pour les années précédentes, on constate pour les crédits inférieurs à CHF 1 million une large distribution avec un mode – soit le nombre le plus fréquent – qui s’établit à environ CHF 0.5 million. La répartition des crédits entre CHF 1 million et CHF 10 millions montre une décroissance constante, tandis que celle des crédits de montants supérieurs à CHF 10 millions dénote de quelques points d’accumulation isolés.

Les risques par pays

Les risques sur les pays sont bien diversifiés. Mis à part la France, où la banque a une activité significative à travers sa filiale française BCGE (France) SA, les limites sur les pays sont restreintes à l'utilisation du négoce international et à l'utilisation de banques clientes.

Les limites commerciales par pays sont en place pour l'activité de négoce international; elles sont contrôlées journalièrement par le département Contrôle des risques. Les limites pays pour risques directs (lieu d'incorporation du débiteur) et indirects (lieu du risque économique) ont été régulièrement revues tout au long de l'année. Ils font l'objet d'un rapport hebdomadaire présenté au comité lié au financement du négoce international financement du négoce international.

Le risque de marché (voir également pages 109 et 122, point 5.21)

L'activité volontairement réduite de *trading* pour le compte de la banque (*nostro*), les risques de marché en négoce sont limités. La principale position de ce portefeuille est composée d'actions de la BCGE fin 2018 pour laquelle la banque est *market-maker* (elle accompagne la liquidité du titre). Les contrôles sur l'évolution du titre et sur les quantités détenues sont quotidiens.

Le risque de change (voir également page 110)

Le CHF représente la majorité du bilan de la BCGE, l'USD et l'EUR le complétant. La banque est peu exposée au risque de transaction sur les devises étrangères. Elle suit et couvre quotidiennement les positions en devises et les stocks de billets.

Le risque sur le portefeuille d'immobilisations financières (voir également page 110)

Le portefeuille d'immobilisations financières s'élevait, en décembre 2018, à CHF 1.9 milliard. C'est une protection contre les risques de liquidité; permet aussi de contribuer aux résultats par leur rendement et permet à la banque de diversifier ses engagements. Plus de 69% du portefeuille d'immobilisations financières est noté AAA, les autres titres oscillant entre AA+ à A-.

Le risque opérationnel (voir également page 111)

Comme dans nombre d'établissements, les risques opérationnels sont surveillés activement et des mesures supplémentaires sont mises en place pour faire face aux évolutions. Le système de contrôle interne évolue en fonction des besoins de la banque. Avec son système d'indicateurs des risques-clés, *key risk indicators*, la banque choisit un processus évolutif pour détecter les risques opérationnels. Des cartographies de risques et les contrôles y afférents sont mis en place et suivis régulièrement afin d'avoir une vue globale des risques opérationnels et bien contrôlés.

Le risque de non-conformité (voir également page 111)

Le département Conformité, chargé du respect des obligations de conformité (*compliance*) au sein de la banque, chapeaute cinq sections. La première, Réglementation prudentielle et veille, définit le cadre réglementaire interne et assure la veille réglementaire. La deuxième, Activités transfrontières, assure le respect des règles en matière de fourniture de services et produits financiers. La section Lutte contre le blanchiment d'argent prévient et traque le risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. De son côté, Surveillance et contrôles, contrôle l'application du dispositif normatif interne. Pour terminer, Helpdesk et formation, assure une permanence (*hotline*) et la formation continue en *compliance*.

Cette structure permet de couvrir de manière optimale tous les risques relevant de la conformité réglementaire, de manière transversale.

Cette organisation centralisée est complétée par des spécialistes directement rattachés aux divisions de front, permettant aux conseillers d'obtenir un appui immédiat dans l'exécution des tâches opérationnelles.

Talents et compétences

Une banque qui maîtrise les hauts et les bas de marché

Aux côtés des trésoriers, des *traders* et des
institutionnels avec précision et rapidité



Talents et compétences

Le collaborateur BCGE est un entrepreneur et un partenaire pour ses clients

5%

Proportion de personnes en formation au sein des effectifs de la BCGE

Les opportunités d'évolution et de prises de responsabilités sont une grande force d'attraction de l'employeur BCGE. Des cursus de formation métier certifiants et des programmes de développement donnent à chacun l'accompagnement nécessaire à sa progression. Dès les premiers niveaux de responsabilités, le conseiller du front est un partenaire et un décideur pour ses clients.

A fin 2018, 811 collaborateurs travaillaient pour le groupe BCGE, soit 761 en équivalent plein temps. Les effectifs ont augmenté de 1.6% d'une année sur l'autre (en 2017, le groupe comptait 799 collaborateurs soit 748 en équivalent plein temps). Les charges de personnel reflètent aussi les exigences croissantes requises par les métiers bancaires et leur haute qualification. Elles ont progressé de 7.3% à CHF 144.1 millions (CHF 134.3 millions en 2017).

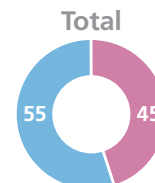
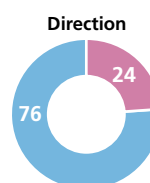
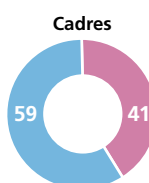
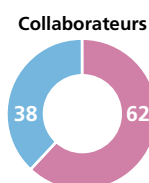
Environ 300 collaborateurs du front bénéficient d'un modèle de rémunération variable à dominante quantitative. En fonction du métier (*private banking, global trade finance, réseau d'agences, investisseurs institutionnels, front crédits...*), des modèles spécifiques ont été développés en cohérence avec les objectifs stratégiques, ils sont alignés avec les intérêts du client et de la banque, en particulier de la gestion des risques, et valorisent une gestion administrative disciplinée.

La BCGE emploie, de manière permanente, 35 personnes en formation. 25 d'entre elles suivent des programmes de formation externes visant à l'obtention d'un CFC, d'un diplôme ou d'un brevet fédéral tout en travaillant à la BCGE. Ces apprentis, stagiaires porteurs de maturité ou étudiants en emploi à la HEG ou auprès de l'AKAD Banques et finances, sont coachés dans leurs activités professionnelles par des formateurs de pratique qui les préparent à leur futur métier de conseiller clientèle bancaire. La BCGE engage également, de manière régulière, des universitaires à qui elle propose soit des postes de gestionnaires en formation, soit des postes de stagiaires universitaires dans des domaines d'activités spécifiques tels que le financement, la conformité, l'organisation, la fiscalité (10 postes).



Proportion de femmes et d'hommes en %

Femmes Hommes



Politique de responsabilité éthique et environnementale

Une banque cantonale est par nature fondée sur un projet de service à une communauté

Ce service est exprimé de manière précise dans la loi: il consiste à contribuer au développement de l'économie de Genève et de sa région. Par ailleurs, la BCGE est par la force des circonstances une banque "ordinaire", soumise aux lois du marché et dont il est attendu qu'elle soit compétitive et profitable.

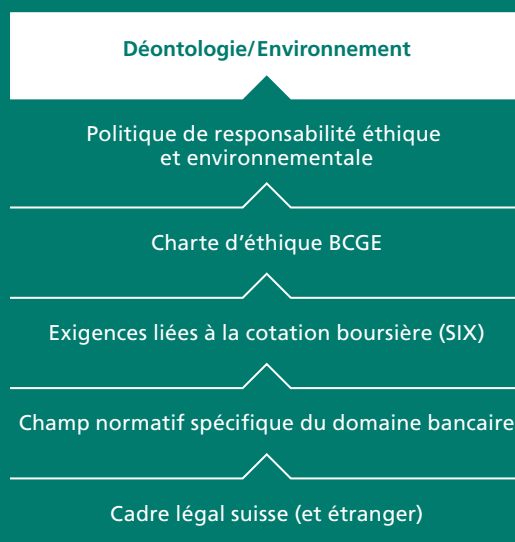
1. Introduction

La cotation en bourse de la banque atteste de la volonté de son actionnaire public de la soumettre pleinement à l'environnement concurrentiel, sans protection ou facilité particulières. La BCGE doit donc concilier ces deux finalités avec la nécessité de s'adapter à la demande très dynamique du marché bancaire et ceci face à une centaine de concurrents sur la place financière de Genève.

C'est pleinement conscient de ce défi que le gouvernement (Conseil d'Etat et le Grand Conseil par son vote) et la banque ont élaboré, en 2003, en complément à la loi, une charte d'éthique adaptée aux réalités du marché bancaire actuel et aux exigences de caractère moral que suscite l'avènement des concepts de "développement durable" et de "responsabilité sociale des entreprises (RSE)".

Depuis plusieurs années, la BCGE a adopté, dans les faits, une ligne de conduite très respectueuse de ses responsabilités sociétales. Elle l'a fait autant par respect de ses propres valeurs et de ses idéaux que par intérêt stratégique et commercial. En effet, son exposition au regard de tous au sein d'une communauté économique régionale, en tant que société bancaire de droit public, cotée à la bourse et notée par une grande agence de *rating*, lui impose d'ores et déjà une contrainte de sans-faute en matière de risque de réputation.

Autre paramètre déterminant: le champ normatif du domaine bancaire suisse qui est très dense, et qui fixe de nombreuses limites (que nous éviterons de répéter dans ce chapitre, même s'il s'agit de mesures déployant des effets RSE) et la surveillance intense exercée par la Finma principalement, mais aussi par la BNS, ainsi que les exigences en matière de compliance (MROS, MPC, SECO, COMCO). Tout ceci détermine un cadre prescrit déjà très contraignant en matière de bonne conduite et se résume avec le graphique ci-dessous.



2. Cadre réglementaire

La politique de responsabilité éthique et environnementale de la BCGE se fonde en partie sur les textes fondamentaux de la banque:

- Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe),
- la Charte d'éthique de la Banque Cantonale de Genève (adoptée par l'Assemblée générale des actionnaires de la BCGE et par le Grand Conseil genevois en 2003),

et sur la documentation disponible au niveau suisse, à savoir:

- le Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise (economiesuisse, 2002, mises à jour en 2007, 2014 et 2016),
- responsabilité sociale des entreprises: le point de vue des entreprises (economiesuisse, 2015),
- position et plan d'action du Conseil fédéral concernant la responsabilité des entreprises à l'égard de la société et de l'environnement (Confédération suisse, SECO, 2015).

3. Principes et parties prenantes

Responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise

La responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise (REE) regroupe un ensemble de normes qui touchent notamment au respect des Droits de l'homme, des normes relatives au travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Ces normes visent à "optimiser l'utilité des parties prenantes de l'entreprise et à éviter ou atténuer les éventuels effets négatifs de leurs activités" (SECO). Cette notion prend donc en considération l'impact des activités d'une entreprise en termes sociétal et environnemental, éléments auxquels peut être ajouté le concept de bonne gouvernance d'entreprise, considéré comme "un élément phare d'une responsabilité sociale des entreprises judicieuse" (economiesuisse, Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise).

La REE entend dépasser les exigences réglementaires comprises dans les textes législatifs sans pour autant préteriter la marche courante de l'entreprise, car "la réussite économique est la première – et la plus importante – fonction d'une entreprise vis-à-vis de la société, car cela lui permet de créer des emplois, de payer des impôts et de poser ainsi la base de la prospérité de la population et de l'économie" (economiesuisse). La REE vise à l'atteinte d'objectifs vis-à-vis de la communauté de façon générale, plus particulièrement vis-à-vis des parties prenantes à l'entreprise, celles qui y participent et celles qui sont sous l'influence de son activité. L'atteinte de ces objectifs assure la pérennité de la banque.

Parties prenantes: les actionnaires

La présence d'une diversité d'actionnaires, parmi les parties prenantes, rappelle à l'entreprise qu'elle est plongée dans un système concurrentiel, non protégé par des caractéristiques monopolistiques comme les grandes régies publiques, par exemple. Les actionnaires sont essentiels, puisqu'ils fournissent la base de fonds propres nécessaires à toute activité bancaire. Il convient de les motiver par des résultats élevés et une politique de distribution bien équilibrée. On notera que l'actionnariat de la BCGE est original, car il est mixte (public et privé), avec un rôle important de l'Etat de Genève, de la Ville de Genève et des Communes genevoises ainsi qu'une communauté croissante

d'actionnaires privés, composée notamment de clients et collaborateurs. La cotation sur le marché des capitaux de l'action BCGE constitue un gage de transparence et impose, à elle seule, un code de conduite très exigeant.

Parties prenantes: les clients

Le client est le décideur du succès d'une banque. La BCGE entend fidéliser le client individuel et son cercle familial, si possible pour plusieurs générations. Cet engagement sur le long terme exige beaucoup de respect des intérêts de la clientèle et une qualité de conseil de très haut niveau (y compris la dimension déontologique). Les processus de production de ses services bancaires doivent tendre à la meilleure qualité et être formalisés de façon à fournir des prestations homogènes dans le temps. Le partenariat avec la clientèle vise la satisfaction de besoins d'ordre financier. Des enquêtes de satisfaction doivent attester régulièrement de l'adéquation entre les besoins de la clientèle et les services proposés par la banque. L'approche *marketing* et les démarches commerciales de la banque seront conçues pour satisfaire des besoins avérés, générer une utilité véritable et préserver les intérêts à long terme des clients. La banque assure, par une documentation complète et variée, la transparence de son offre de produits et de prestations. Elle informe ouvertement et régulièrement sa clientèle de son analyse de la situation économique.

Parties prenantes: les collaborateurs

Dans une société de service et de conseil, la qualité, l'engagement et la loyauté à l'entreprise sont des conditions de survie et de développement. Une entreprise soucieuse de son développement futur s'efforce de recruter, fidéliser et dynamiser ses employés. Outre son obligation de rémunérer équitablement les compétences et performances individuelles, elle se doit de traiter les collaborateurs avec respect, de manière non discriminatoire et de les soutenir dans leur développement professionnel. La politique des ressources humaines de la BCGE met en œuvre ces principes.

Parties prenantes: la communauté

Ce concept général recouvre de nombreux domaines, comme la distribution équitable des services (proximité non discriminante, tarifs justes, etc.), le soutien d'activités socialement responsables, la création de valeur pour les collectivités publiques (impôts, taxes, donations, masse salariale distribuée, etc.), ou encore l'exercice de la mission légale de contribution au développement de l'économie. Dans le domaine du financement, des règles d'intervention bien précises doivent permettre aux petits entrepreneurs et artisans d'être traités avec équité et respect. Dans le domaine du crédit et du placement, il s'agit de veiller à ne pas soutenir des projets contraires aux principes de responsabilité sociétale de la banque et, par ailleurs, d'offrir à la clientèle des véhicules d'investissements visant la préservation des ressources naturelles et/ou le soutien d'entreprises à responsabilité sociétale affirmée. Enfin, sur le plan local, la banque informe de son appréciation de l'économie genevoise et participe à des recherches thématiques régionales.

4. Objectifs

L'objectif principal de l'action de la BCGE est d'assurer sa réussite économique, en lien avec sa mission de services à la communauté telle que stipulée dans l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale du 24 juin 1993.

L'objectif complémentaire de la BCGE est de répondre aux attentes de la société en matière éthique et environnementale qui vont au-delà des obligations purement juridiques découlant du respect des dispositions légales, des conventions entre partenaires sociaux et autres contrats.

5. Objectifs par parties prenantes et évaluation 2018

Actionnaires

Objectifs	Voies et moyens	Critères de mesure d'efficacité
Adopter une gouvernance d'entreprise conforme aux attentes les plus élevées des parties prenantes	<p>Respecter strictement les exigences légales et réglementaires</p> <p>Adopter une politique de rémunération transparente et valorisant compétences et responsabilités</p>	<p>Eventuelles réactions aux questions sur le rapport annuel et/ou à l'Assemblée générale</p> <p>★★★</p>
Fidéliser la communauté d'actionnaires publics et privés	<p>Arrêter un plan stratégique triennal assurant le développement de la banque à moyen terme</p> <p>Assurer une communication et des <i>road shows</i> réguliers</p> <p>Viser des publications nombreuses et détaillées</p>	<p><i>Return on equity (ROE)</i></p> <p>Communication aux investisseurs</p> <p>Fonds propres</p> <p>Capitalisation</p> <p>Nombre de clients actionnaires</p> <p>★★★</p>
Assurer les actionnaires d'une rémunération conforme au marché et compatible avec le développement à terme de la banque	<p>Respecter le <i>Code des obligations</i>, article 663b bis</p> <p>Veiller à la transparence des résultats</p> <p>Permettre au comité de contrôle et à l'organe de révision externe de disposer de toutes les informations pertinentes</p>	<p><i>Payout ratio</i></p> <p>★★★</p>

- ★★★ Objectifs pleinement atteints.
- ★★ Quelques améliorations.
- ★ Domaine d'amélioration prioritaire.

Clients

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Protéger la sphère privée financière de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les normes relatives à la protection des données Mettre en place un dispositif interne de sécurité contre l'appropriation illicite d'information S'engager à ne pas utiliser les données privées des clients Veiller à une sécurité élevée sur le site internet 	<p>Absence d'incident de déperdition (plainte/réclamation)</p> <p>★★★</p>
Offrir des prestations compétitives et répondant à des besoins générant de la valeur	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à une politique modérée en matière d'<i>e-brokerage</i> (pas d'encouragement à la spéculation) Informers les clients sur les avantages et risques des produits de la banque Assurer une politique transparente en matière de rétrocessions Définir une politique loyale de <i>marketing</i> 	<p>Absence de critique justifiée dans la presse spécialisée (consommateur, etc.)</p> <p>★★★</p>
Sélectionner la clientèle en évitant d'associer le nom de la banque à des pratiques critiquables	<ul style="list-style-type: none"> Éviter le blanchiment ou l'accusation de complicité avec un client irrégulier Soutenir les efforts de régularisation fiscale Sélectionner soigneusement la clientèle dépositante ou financée en écartant des relations d'affaires qui pourraient s'avérer critiquables Développer des processus d'examen systématiques pour les situations à risque réputationnel préidentifiées Veiller, en matière de financement du commerce international, au respect des normes RSE Prévenir le surendettement en matière de crédits personnels Octroyer des lignes de risque pays sur la base d'analyses approfondies 	<p>Nombre d'incidents de réputation</p> <p>★★★</p>

Clients

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
<p>Diffuser des prestations financières de placement et de prévoyance respectant les intérêts des clients sur le long terme</p>	<p>Rechercher les meilleures solutions de placement pour la clientèle.</p> <p>Développer des produits simples et maîtrisables, orientés sur le long terme et pas sur un jeu spéculatif à court terme</p> <p>Permettre aux investisseurs de contrôler leurs mandats à date régulière</p> <p>Appliquer des normes strictes de financement en matière de crédit</p>	<p>Absence de réclamation fondée, plainte en justice ou auprès de l'<i>ombudsman</i>, concernant les mandats, produits financiers, conseils ou tarifs de la banque</p> <p>★★★</p>
<p>Donner accès à tous nos clients à une information vulgarisée et de qualité</p>	<p>Publier de nombreuses brochures didactiques sur nos prestations et sur les questions financières-clés</p> <p>Organiser chaque année des conférences thématiques en libre accès</p>	<p>Tenue des événements prévus et taux d'assistance</p> <p>★★★</p>
<p>Organiser efficacement les voies de réclamation et de plaintes</p>	<p>Disposer d'une instruction administrative sur le traitement des réclamations et un <i>tracking</i> régulier des réclamations via un <i>reporting</i> au niveau de la direction générale</p> <p>Tenir un inventaire des plaintes contre la banque et en informer régulièrement le conseil d'administration</p> <p>Assurer un suivi régulier des taux de satisfaction de la clientèle dans les études</p> <p>Lancer des enquêtes <i>mister X</i> tous les deux ans</p>	<p>Taux de satisfaction de la clientèle</p> <p>Nombre de dossiers auprès de l'<i>ombudsman</i></p> <p>Nombre de réclamations</p> <p>★★★</p>
<p>Considérer tous les clients sur un plan d'égalité, quel que soit leur niveau de patrimoine</p>	<p>Appliquer une tarification homogène des prestations et services, quelle que soit la surface financière du client</p> <p>Refuser une segmentation de la clientèle qui exclut ou dégrade le traitement des clients dont le patrimoine est modeste</p> <p>Développer des programmes de fidélisation (Avantage service)</p>	<p>Si nécessaire, contrôle des tarifs par le département Contrôle de gestion</p> <p>★★★</p>
<p>Offrir aux clients la possibilité d'accéder à des produits financiers soucieux du respect de l'environnement et de la responsabilité sociale</p>	<p>Offrir la possibilité de gérer des mandats institutionnels selon les principes de l'investissement socialement responsable (ISR)</p> <p>Recommander des fonds de type ISR</p> <p>Favoriser les crédits minergie</p>	<p>Présence d'une palette de produits complète sous le label <i>Performance responsable</i></p> <p>Evolution des volumes</p> <p>★★★</p>

Collaborateurs

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Offrir des conditions de travail permettant une créativité et une productivité de haut niveau	<ul style="list-style-type: none"> Donner au département Ressources humaines moyens et autorité Eviter la présence de cahiers des charges trop répétitifs ou précaires Coopérer avec la médiatrice et le Service social inter-entreprises Dialoguer avec la Commission du personnel Développer le dispositif de communication interne Valoriser, par l'attribution de prix, l'esprit d'entrepreneurs et les performances exceptionnelles Organiser une voie d'expression des griefs 	<ul style="list-style-type: none"> Audits de l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail Nombre d'affaires au Tribunal des prud'hommes et qualifications de celles-ci ★★★
Assurer une égalité des chances sans distinction d'origine, de sexe, nationalité ou religion	<ul style="list-style-type: none"> Valoriser en priorité les talents et l'engagement Soutenir la formation, le conseil de carrière Assurer la neutralité politique et idéologique de la banque Garantir un système de sélection (recrutement/promotion) exempt de tout parti pris et équitable 	<ul style="list-style-type: none"> Dossier de non-respect de ces principes (éventuelle preuve) ★★★
Donner des chances de progression dans les cursus	<ul style="list-style-type: none"> Définir une politique de formation (avec plan annuel) bien déterminée et exigeante Suivre les talents et assurer la préparation aux progressions de carrière Evaluer les performances de manière objective et confidentielle Inciter les collaborateurs au maintien et au développement de leurs compétences 	<ul style="list-style-type: none"> Evolution du budget formation Nombre de postes repourvus par progression interne ★★★
Aligner les rémunérations sur le seul intérêt de l'entreprise et des actionnaires	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place des réglementations internes bien précises Aligner les politiques de rémunération sur les stratégies à long terme et l'intérêt des actionnaires 	<ul style="list-style-type: none"> Taux de rotation Perte de talents ★★★
Favoriser la mobilité douce	<ul style="list-style-type: none"> Financer l'achat d'un abonnement annuel des transports publics genevois (TPG) Favoriser le covoiturage Inciter à l'utilisation du train pour les déplacements professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de ce programme ★★★

Collaborateurs

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Valoriser une attitude intègre et l'approche RSE dans le management	<p>Cours <i>Horizon Direction</i> donné à tous les niveaux dirigeants avec modèle <i>BCGENOMICS</i> (vision d'ensemble des valeurs, stratégies, méthodes et terminologies en usage au sein de la banque)</p> <p>Valeurs des managers BCGE: courage et indépendance d'esprit, intégrité, engagement et force de travail, soin du détail et capacité de concrétisation</p> <p>Valorisation du <i>team building</i> dans le championnat de management annuel</p>	<p>Tenue régulière des cours/<i>events</i> listés ici</p> <p>★★★</p>

La Communauté

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Créer de la valeur pour les collectivités publiques	Assurer le développement à long terme de la banque	<p>Impôts, taxes, masse salariale, emploi, autres contributions</p> <p>★★★</p>
Soutenir l'investissement à Genève	Suivre les investissements et dépenses importantes dans l'économie genevoise dans le tableau de bord stratégique	<p>Publication des investissements dans la communauté genevoise</p> <p>★★★</p>
Promouvoir une utilisation respectueuse des ressources naturelles	<p>Abaissier le niveau d'utilisation des ressources naturelles dans le cadre des rénovations</p> <p>Promouvoir le recyclage des déchets</p> <p>Favoriser un comportement respectant l'environnement par le personnel</p> <p>Sélectionner les fournisseurs en fonction de leur respect des normes de la Loi sur le travail et des normes environnementales</p> <p>Réduire l'utilisation de ressources par une politique active d'<i>outsourcing</i></p> <p>Opérer la production bancaire avec des partenaires de grande taille ayant des politiques respectueuses</p>	<p>Respect des directives internes</p> <p>★★★</p>

La Communauté

Engagements pris	Mesures	Critères de mesure d'efficacité
Soutenir les actions de proximité	<ul style="list-style-type: none"> Préserver des services de proximité Assurer une aide aux handicapés dans les agences Soutenir les actions sociales locales par un budget particulier Soutenir le sport populaire, en priorité dans le cadre du <i>sponsoring</i> 	Nombre de clients à facultés réduites ★★★
Veiller au respect de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> Des objectifs à niveau stratégique sont fixés dans le plan stratégique (chauffage, consommation de papier, traces carbone, etc.) Par rapport à la taille de la banque, les mesures d'écocertitude sont de niveau élevé. Elles sont largement inspirées par la norme ISO 14001 sur le management environnemental Le rapport annuel contient des indications précises 	Bilan écologique ★★★
Disposer d'une politique de responsabilité éthique et environnementale en ligne avec les réalités extérieures	<ul style="list-style-type: none"> Suivre les évolutions du débat sociétal 	Participation à des séminaires Adaptation éventuelle de la politique ★★★

6. Mission, rôles et responsabilités

Synthèse réussie entre mission publique et impératif de rentabilité

Conformément à l'article 2 de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève du 24 juin 1993, "la banque a pour but principal de contribuer au développement économique du canton et de la région [...] Elle est gérée selon les principes éprouvés de l'éthique bancaire". La BCGE concilie harmonieusement sa mission de politique publique avec l'impératif d'être une entreprise rentable, sans aucun avantage monopolistique et en l'absence de toute garantie cantonale. La politique de responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise de la BCGE constitue un cadre supplémentaire allant au-delà des exigences réglementaires fixées par les lois et les autorités de surveillance (Banque nationale suisse, Finma, etc.) et permettant à la banque d'ancrer son activité de manière harmonieuse avec chacune de ses parties prenantes, sans

prétérer la marche de ses affaires. L'unité d'affaires BCGE Asset management est signataire des principes pour l'investissement responsable de l'ONU.

Rôles et responsabilités par entité

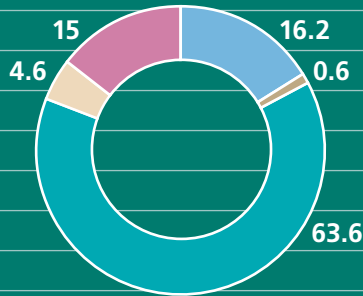
Le conseil d'administration adopte la politique de responsabilité éthique et environnementale de l'entreprise et informe les actionnaires sur son application au travers du rapport annuel. La direction générale fixe les objectifs opérationnels de cette politique au niveau de la banque, contrôle leur atteinte et établit un rapport succinct au conseil d'administration.

Le groupe BCGE a versé en 2018 l'équivalent de CHF 211 par ménage en dividendes¹ et impôts au Canton de Genève et aux Communes genevoises, soit plus de CHF 40 millions. Depuis 2000, il a créé CHF 1.2 milliard de valeur, 77% de ce montant, soit CHF 964 millions, revenant aux collectivités publiques.

¹Selon la proposition soumise à l'Assemblée générale du 30 avril 2019.

Répartition des résultats 2000-2018

Estimation en %



- Dividendes pour les collectivités
- Dividendes pour la Caisse de pension de l'Etat de Genève (CPEG)
- Mise en réserve
- Dividendes privés
- Impôts (avec impôt fédéral direct)

Le groupe a acheté à des fournisseurs en Suisse pour CHF 94.3 millions de biens et services. De cette somme, une part importante revient à des sociétés établies à Genève ou sont en faveur des entités genevoises de sociétés dont la facturation est effectuée dans d'autres cantons suisses, comme Swisscom.

Fiscalité responsable

La conduite de la banque en matière fiscale s'attache à supporter toutes les obligations fiscales directes et indirectes, en tant qu'entreprise et employeur, dans tous les pays où elle opère et d'attribuer les revenus et les charges en lien avec le lieu d'enregistrement des opérations.

	Impôts payés en 2018, y compris les taxes professionnelles et de tourisme (en CHF 1'000)	Proportion du total des impôts payés (en %)	Taux d'imposition, sans la TVA (en %)
Canton de Genève et Communes genevoises	22'629	62.5%	14.0%
Autres Cantons et Communes suisses	183	0.5%	0.1%
Confédération	8'957	24.7%	5.6%
Etranger	4'449	12.3%	2.8%
Total	36'218	100%	22.5%

Voir également le point 5.39 en pages 130 et 159.

Fondation de soutien culturel, social et sportif

La Fondation immobilière "Patrimoine" a été fondée par la BCGE en 1996. Elle a repris des immeubles qui étaient détenus par la Caisse d'épargne de la République et Canton de Genève et la Banque hypothécaire du Canton de Genève, les deux banques qui ont donné naissance à la BCGE. Le but de la fondation est de soutenir des activités culturelles, sociales et sportives d'intérêt général dans le canton de Genève et dans sa région. A cet effet, la fondation possède divers immeubles provenant du patrimoine anciennement issu des fondatrices. La gestion des immeubles dégage les ressources qui permettent, après paiement des intérêts et de l'amortissement usuel des prêts et crédits, d'une part, et des charges liées à l'entretien et à l'amortissement normaux des bâtiments, d'autre part, d'attribuer le revenu net de la fortune au but de la fondation. Dans le cadre de ses soutiens, la fondation a notamment aidé, diverses associations caritatives, sportives et culturelles. François Kirchhoff et Patrick Senger, respectivement directeur et directeur adjoint de la BCGE, représentent la banque au sein du conseil de fondation de cinq membres.

7. Gestion opérationnelle

Un travail quotidien

Au quotidien, la BCGE réduit son empreinte environnementale par la diminution de la consommation d'énergie, de papier, de cartouches d'encre, de matériel de bureau ainsi que de déchets dont elle améliore sans cesse la gestion. Par exemple, les imprimantes de la banque sont programmées pour effectuer des impressions recto verso par défaut.

Informatique et consommation d'énergie

La BCGE adhère au concept du *green IT* (informatique verte), car elle tient compte des contraintes et des coûts en énergie au niveau de l'alimentation électrique et de la climatisation des matériels informatiques. Son objectif est d'améliorer la performance énergétique des outils de production informatique. Lorsqu'elle doit opter pour des équipements, la BCGE prend ses décisions de manière économique et écologique. Le renouvellement soutenu de l'ensemble des infrastructures permet de disposer des technologies les plus récentes (virtualisation, stockage centralisé, partage des puissances de calcul) en conformité avec les futures normes écologiques du centre de calcul.

Par souci de simplification et d'optimisation, la BCGE a ainsi choisi d'héberger l'essentiel de son infrastructure informatique dans un centre de calcul externe, réduisant ainsi la consommation d'électricité et le dégagement de chaleur. L'externalisation permet l'utilisation de technologies de virtualisation des serveurs, décomposant les différents appareils en petites unités virtuelles. Cette option permet de réunir des composants de taille modeste au sein d'un même système logique de dimension plus importante. La gestion centralisée des serveurs permet aussi d'adapter leurs performances en fonction de l'énergie disponible, tout en respectant le niveau de services convenu.

Gestion des déchets et des transports

Dans le cadre du recyclage, les services généraux de la BCGE poursuivent leur mission de manière responsable en centralisant et en triant les consommables professionnels (papier, cartouches d'encre usagées, composants

informatiques) dans les bâtiments de la banque. Les collaborateurs y participent en jetant leurs déchets personnels (piles, pet, aluminium) dans des points de collecte. Chacun d'entre eux dispose de deux poubelles, une pour le papier, l'autre pour les déchets non recyclables.

Lors de l'achat, de la reprise de biens d'équipement ou de la commande de consommables, le département Logistique suit les conditions générales d'achat du groupe BCGE qui vise le respect de l'environnement. Il se base sur le guide des achats professionnels responsables diffusé par le Service cantonal du développement durable (SCDD).

L'essentiel du transport du courrier entre les bâtiments de la banque est confié à un prestataire qui se doit d'utiliser des véhicules appartenant à la classe la moins polluante de la norme Euro N5. En ville, le courrier léger est acheminé par un prestataire travaillant avec des coursiers à vélo. Pour ses interventions techniques dans les différents bâtiments, la banque a acquis un véhicule utilitaire 100% électrique.



Consommables	2018	2017	2016	2016	2014
Achat papier (nombre de feuilles) dont :	6'105'000	6'011'000	6'393'000	6'445'000	6'960'000
Fibres de bois FSC	60'000	61'000	67000	45'000	35'000
Fibres d'eucalyptus FSC	4'220'000	4'175'000	4'251'000	3'300'000	5'775'000
100% recyclé	1'825'000	1'775'000	2'075'000	3'100'000	1'150'000
Destruction papier (en tonnes)	75	61	53.7	59.1	60.7
Récupération PET (en kg)	1'546	1'336	1'198	1'227	1'188
Composants informatiques (en kg) ¹	125	292	781	68	1

¹ Les composants informatiques ne sont pesés que quand ils sont livrés à l'usine de recyclage; avant cela, ils sont entreposés.

Rénovation des infrastructures

La BCGE poursuit les transformations et les rénovations de locaux de manière économique et écologique, en collaboration avec les autorités cantonales, les architectes et les bureaux d'ingénieurs, notamment lors de la transformation de l'agence de Florissant. Lors de travaux, la BCGE est particulièrement attentive à l'impact des matériaux employés, que ce soit dans ses achats ou dans ceux de ses sous-traitants et au respect par les fournisseurs de leur obligation de trier leurs déchets.

Concentration des activités centrales de la banque sur deux sites opérationnels

Les bénéfices pour l'environnement sont visibles dans l'amélioration des ratios coûts-besoins des infrastructures dans ce domaine. La BCGE optimise le ratio des places de travail en concentrant ses activités hors agences. La banque a deux sites principaux: un pôle essentiellement commercial (en l'île) et un pôle opérationnel, administratif et de formation (à Lancy).

Optimisation des coûts environnementaux

Les options retenues, lors des études réalisées dans le cadre du projet cantonal de nouvelle offre d'électricité (NOE) du Service de l'énergie (ScanE), ont continué à porter leurs fruits, puisque les consommations d'électricité et de gaz s'affichent en baisse de, respectivement, 3.8% et 8%.

Afin de minimiser les effets sur l'environnement de sa consommation, la BCGE a opté pour une électricité respectueuse de l'environnement, provenant d'origine hydraulique, proposée par son fournisseur, les SIG. Lors de la modernisation de ses équipements, la BCGE mène des actions d'optimisation énergétique et recherche systématiquement la mise en œuvre de solutions écopéformantes. Elle participe au programme Ambition Négawatt Vision de son fournisseur d'électricité, les SIG, et a déjà réalisé plusieurs économies d'énergie.

	2018	2017	2016	Variation 2018–2017
Electricité (kWh)	3'798'889	3'950'334	3'983'965	-151'445
Gaz (kWh)	909'693	989'783	993'763	-80'091
Eau (m ³)	10'747	9'681	9'654	1'066

Source: SIG

Transports verts

La BCGE encourage l'utilisation des transports publics, en fournissant gratuitement un abonnement TPG qu'elle complète d'une indemnité incitative. 30% des collaborateurs travaillant à Genève en bénéficient pour un coût global de CHF 180'775 assumé intégralement par la BCGE. Enfin, des conditions particulières sont offertes aux collaborateurs des sites hors Genève. La banque prescrit également à son personnel d'utiliser le plus possible le train et les autres moyens de transport public terrestre pour leurs déplacements professionnels.

En outre, avec un réseau d'agences le plus dense du canton de Genève (vingt et une agences), elle favorise la proximité pour ses clients en leur permettant de minimiser leurs déplacements en voiture ou d'utiliser les transports en commun qui desservent toutes les agences du groupe.

Trade finance

Dans le cadre de financement du négoce international, les documents internes servant à étayer les décisions d'octroi de crédit ou d'autres services bancaires intègrent les critères environnementaux sociaux et de gouvernance dans l'analyse des risques, notamment, et la sélection des partenaires.

8. Offre de prestations "performance responsable"

Bouquet de prestations

La BCGE propose un bouquet de prestations bancaires intégrant les plus hauts critères éthiques et environnementaux. Cette gamme, labellisée "Performance responsable", au libre choix du client, complète les produits plus traditionnels de la banque. Initiée dès 2005 et régulièrement enrichie, cette palette d'équipement bancaire est modulaire et au libre choix des clients. L'usage du Netbanking limite la quantité de papier utilisée, en dématérialisant les relevés et avis. Il en va de même pour 1816, la solution de *trading online* de la banque.

Crédits

BCGE Simplissimo: ce prêt hypothécaire destiné aux particuliers finance aussi les investissements qui suivent les prescriptions du label Minergie. Cette option "verte" permet d'optimiser le confort dans le respect de l'environnement et d'obtenir un taux préférentiel.

Leasing: la BCGE offre un taux préférentiel pour le financement de véhicules de modèles électriques ou consommant peu de carburant. Ce taux préférentiel s'applique aux véhicules qui figurent sur la liste des véhicules les moins polluants établie par le Canton.

Investissement et gestion des avoirs

Synchrony LPP 40 SRI, où *SRI* est le sigle pour *socially responsible investment*: ce fonds investit uniquement dans des actifs (actions, obligations et fonds de placement) généralement reconnus comme durables ou encore socialement responsables. Il est géré selon une approche de la gestion dans laquelle le besoin de performance économique s'accompagne du respect de l'environnement et d'un certain nombre de valeurs humaines et éthiques.

Synchrony Swiss Small and Mid Caps (CH) a été lancé en 2006 alors que le Synchrony (LU) Swiss Small and Mid Caps CHF a démarré en 2017. Ces fonds investissent à long terme dans environ 30 valeurs secondaires suisses (entreprises cotées absentes de l'indice SMI) choisies notamment sur la base de critères durables. Pour être sélectionnées, les entreprises doivent ainsi présenter des qualités financières, sociales et environnementales à la fois globalement équilibrées et individuellement supérieures à la moyenne. La sélection des titres associe ainsi critères de durabilité et analyse financière classique. Cette méthode est appliquée dans une optique de contrôle des risques spécifiques.

Synchrony Swiss Government Bonds a été lancé en 1996: le fonds investit dans des obligations de la Confédération pour au minimum deux tiers de sa valeur. Le solde peut être investi en obligations ou autres titres de créances émis ou garantis par une collectivité de droit public suisse ou par une centrale suisse d'émission de lettres de gage.

Ces quatre fonds de la banque réunissent une fortune de CHF 249 millions. Avec les mandats Best of Swiss Economy Dynamique ISR, les autres mandats discrétionnaires et fonds gérés pour le compte de clients, la BCGE gère CHF 760 millions d'actifs selon les principes de durabilité (soit 12% des *assets under management*).

La BCGE dispose d'une doctrine d'investissement *Performance responsable* accessible sur www.bcge.ch/pdf/performance-responsable-BCGE.pdf



LA BCGE S'ENGAGE



BANQUE ET PAIEMENT EN LIGNE (BCGE NETBANKING) | BANQUE (BCGE APP MOBILE) ET PAIEMENT MOBILES (BCGE TWINT)
DEVENIR CLIENT EN LIGNE (ONBOARDING)

Informations aux actionnaires,
gouvernance d'entreprise

Une banque qui monte en ligne

Aux côtés de la nouvelle consommation
bancaire avec simplicité et personnalisation

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionnariat	64
1.1 Structure du groupe	64
1.1.1 <i>Structure opérationnelle</i>	64
1.1.3 <i>Périmètre de consolidation</i>	66
1.2 Actionnaires importants	66
1.3 Participations croisées	66
2. Structure du capital	67
2.1 Capital	67
2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel	67
2.3 Modification du capital	67
2.4 Actions et bons de participation	67
2.4.1 <i>Actions et bons de participation</i>	67
2.4.2 <i>Politique de distribution</i>	67
2.5 Bons de jouissance	67
2.6 Restrictions de transfert et inscription des <i>nominees</i>	67
2.6.1 <i>Restrictions de transfert</i>	67
2.6.2 <i>Motifs justifiant l'octroi de dérogations</i>	67
2.6.3 <i>Inscription des nominees</i>	67
2.6.4 <i>Procédure</i>	67
2.7 Emprunts convertibles et options	67
3. Conseil d'administration	68
3.1 Membres	68
3.2 Autres activités et groupements d'intérêt	70
3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives	70
3.4 Election et durée du mandat	70
3.5 Organisation interne	71
3.5.1 <i>Répartition des tâches au sein du conseil d'administration</i>	71
3.5.2 <i>Comités du conseil d'administration</i>	71
3.5.3 <i>Méthodes de travail</i>	72
3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale	72
3.7 Instruments d'information et de contrôle	74
4. Direction générale	76
4.1 Membres	76
4.3 Autres activités et groupements d'intérêt	78
4.4 Contrats de management	78

5. Rémunérations, participations et prêts	79
5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation	79
5.3 Transparence	81
6. Droits de participation des actionnaires	82
6.1 Limitation et représentation des droits de vote	82
6.2 Quorum statutaire	82
6.3 Convocation de l'Assemblée générale	82
6.4 Inscriptions à l'ordre du jour	82
6.5 Inscription au registre des actions	82
7. Prises de contrôle et mesures de défense	82
8. Organe de révision externe	83
8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable	83
8.2 Honoraires de révision	83
8.3 Honoraires supplémentaires	83
8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision	83
9. Politique d'information	84

Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionariat

1.1 Structure du groupe

1.1.1 Structure opérationnelle

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale "Banque Cantonale de Genève". Le siège social et la direction de la banque sont à Genève. Elle exploite des succursales et des agences. La BCGE est cotée à la SIX Swiss Exchange. Les 7'200'000 actions nominatives étant cotées, la capitalisation boursière est calculée sur la base d'un cours de CHF 192.00 au 31 décembre 2018.

Capitalisation boursière	CHF 1'382 millions
Numéro de valeur	35'049'471
Numéro ISIN	CH0350494719

L'organigramme du groupe BCGE figure en pages 22 à 25. Les principes de cette organisation sont les suivants:

- la Banque Cantonale de Genève est organisée en cinq divisions conduites par les membres de la direction générale, dont la composition et les compétences sont décrites en pages 76 et 77 ;
- la coordination et les synergies entre les divisions sont assurées, d'une part, par le président de la direction générale et son état-major et, d'autre part, par un fonctionnement matriciel;
- le fonctionnement de base ci-dessus est renforcé par des comités stratégiques chargés, au nom de la direction générale, d'exercer des compétences ou des contrôles importants. Il s'agit notamment des institutions décrites dans le tableau ci-dessous.

Comité des risques (CRISK)

Composition du comité

Eric Bourgeois (président)
Yves Spörri (vice-président)
Marc Doerks (secrétaire)
Claude Bagnoud, jusqu'au 31 mars 2018
Pierre-Olivier Fragnière
Pierrette Jatton-Klopfenstein, dès le 1^{er} avril 2018
Jean-Marc Joris
Marie-Anne Bourgoz Gorgé

Rôles principaux

Superviser le dispositif en matière de contrôle et de gestion des risques
Améliorer l'identification et la prévention des risques
Emettre le cas échéant des avis d'alerte à l'intention de la direction générale

Comité asset and liability management (CALM)

Composition du comité

Blaise Goetschin (président)
Eric Bourgeois (vice-président)
Marc Doerks (secrétaire)
Claude Bagnoud, jusqu'au 31 mars 2018
Pierre-Olivier Fragnière
Pierrette Jatton-Klopfenstein, dès le 1^{er} avril 2018
Yves Spörri
Marie-Anne Bourgoz Gorgé
Valérie Lemaigre
Pierre Sauvagnat

Rôles principaux

Conduite et contrôle de la politique financière, supervision de la gestion prévisionnelle du bilan et des risques de taux et de liquidité

Comité des crédits

Composition du comité

Yves Spörri (président)
 Pierre-Olivier Fragnière (vice-président)
 Claude Bagnoud (2^e vice-président)
 Marius Hämmig
 Tanguy de Jaegere
 Charles Kaeser
 Raoul Monnay
 Blaise Goetschin (sans droit de vote, avec droit de veto)

Rôles principaux

Décisions des engagements de crédit de sa compétence
 Décisions du niveau de provisionnement lors d'annonces du risque du croire et du transfert des dossiers au département Contentieux ou à la section Workout

Comité de stratégie informatique (CSI)

Composition du comité

Eric Bourgeois (président)
 Jean-Marc Joris (vice-président)
 Sylvie Ammann (secrétaire, sans droit de vote)
 Blaise Goetschin
 Yves Spörri
 Marc Doerks
 Michael Kropf, jusqu'au 21 septembre 2018
 Benito Perez, dès le 22 septembre 2018
 Daniel Stocco

Rôles principaux

Surveillance de l'implémentation de la stratégie informatique
 Contrôle de l'utilisation du budget informatique

Comité de stratégie de placement

Composition du comité

Constantino Cancela (président)
 Valérie Lemaigre (vice-présidente)
 Chantal Fellay (secrétaire)
 Jean-Paul Dellenbach
 Nicolas Demierre
 Amin Khamsi
 Axel Moser
 Marc Riou
 Pierre Sauvagnat
 Pierre Weiss
 Eric Wesse

Rôles principaux

Détermination de la stratégie de placement

Commission des crédits à risque accru (CCRA)

Composition du comité

Philippe Marti (président)
 Marius Hämmig (secrétaire)
 Claude Bagnoud (vice-président), dès le 1^{er} avril 2018
 Raoul Monnay jusqu'au 31 mars 2018
 Tanguy de Jaegere
 Christophe Weber

Rôles principaux

Décisions liées aux affaires de crédits en souffrance (contentieux, *workout*)
 Décisions/préavis aux organes supérieurs sur les abandons de créances

Comité stratégique d'organisation (CSO)

Composition du comité

Jean-Marc Joris (président)
 Claude Bagnoud (vice-président), jusqu'au 31 mars 2018
 Pierrette Jatton-Klopfenstein (vice présidente), dès le 1^{er} avril 2018
 Michael Kropf (secrétaire), jusqu'au 21 septembre 2018
 Benito Perez (a.i.) (secrétaire), dès le 22 septembre 2018
 Blaise Goetschin
 Christophe Weber jusqu'au 31 décembre 2018

Rôles principaux

Surveillance de l'adéquation de l'organisation
 Suivi des grands projets d'organisation

Comité autorité compliance

Composition du comité

Philippe Marti (président)
 Marie-José Bratcov (vice-présidente)
 Christine Panosetti Lattafi (secrétaire)
 Marie-Anne Bourgoz Gorgé
 Christophe Weber

Rôles principaux

Arbitrer les cas de divergences entre le front et les spécialistes *compliance* front ou le département Conformité

1.1.3 Périimètre de consolidation¹

Le périmètre de consolidation complet comprend notamment, au 31 décembre 2018, les sociétés, filiales détenues à 100% :

- Banque Cantonale de Genève (France) SA (www.bcgef.fr), Lyon, capital-actions de EUR 20 millions;
- Capital Transmission SA, Genève, capital-actions de CHF 2 millions;
- Dimension SA, Lausanne, capital-actions de CHF 300'000;
- Dimension Corporate Finance SA, Genève, capital-actions de CHF 160'000;
- Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Rhône Saône Léman SNC, Lyon, capital-actions de EUR 10'000;
- Swiss Public Finance Solutions SA, Genève, capital-actions de CHF 400'000.

1.2 Actionnaires importants

Situation des actionnaires importants, telle que connue par la BCGE :

Participations détenues par les actionnaires importants

Situation au 31.12.2018

Actionnaires	Actions nominatives	Total des voix	Total valeur nominale	% en capital et en voix
Etat de Genève	3'187'715	3'187'715	159'385'750	44.27%
Ville de Genève	1'502'646	1'502'646	75'132'300	20.87%
44 Communes genevoises	534'609	534'609	26'730'450	7.43%
Sous-total collectivités publiques	5'224'970	5'224'970	261'248'500	72.57%
Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CEGE)	428'800	428'800	21'440'000	5.96%
Total actionnaires importants	5'653'770	5'653'770	282'688'500	78.52%
Autres actionnaires	1'546'230	1'546'230	77'311'500	
Capital existant	7'200'000	7'200'000	360'000'000	100%

Les annonces de prise de participation publiées au cours de l'exercice 2018 sont consultables via le lien internet suivant: <https://www.six-exchange-regulation.com/fr/home/publications/significant-shareholders.html>.

1.3 Participations croisées

La BCGE n'a pas connaissance de l'existence de participations croisées, de part et d'autre, dépassant 5% du capital ou de l'ensemble des voix.

¹ Le périmètre de consolidation complet est présenté en page 106.

2. Structure du capital

2.1 Capital

Le capital de la banque s'élève à CHF 360'000'000.

2.2 Capital autorisé ou capital conditionnel

Aucune disposition statutaire ne permet au conseil d'administration d'augmenter le capital (augmentation autorisée) ou ne permet une augmentation conditionnelle du capital (droit de conversion ou d'option).

2.3 Modification du capital

L'action unique a été introduite le 2 février 2017. Les actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 100 ont été converties (dans un rapport de un à deux) ainsi que les actions nominatives A et B d'une valeur nominale de CHF 50 (dans un rapport de un à un), contre de nouvelles actions nominatives uniques cotées d'une valeur nominale de CHF 50.

Après la conversion, le capital-actions est resté inchangé.

2.4 Actions et bons de participation

2.4.1 Actions et bons de participation

Le capital est composé exclusivement d'actions nominatives, cotées à la bourse suisse SIX Swiss Exchange, d'une valeur nominale de CHF 50, soit un total de 7'200'000 actions, toutes entièrement libérées, ayant les mêmes droits.

Il n'y a pas de capital-participation.

2.4.2 Politique de distribution

Le but de la banque est de maintenir une politique de distribution de dividendes inscrite dans la continuité, basée sur le respect et la motivation des actionnaires publics et privés. Elle tente d'assurer aux investisseurs un rendement de l'action (dividende et cours) en ligne avec les conditions de marché (bourse, taux d'intérêt...) et conforme aux objectifs fixés par la planification stratégique de la banque. Elle réduit ou suspend le dividende en cas d'événement extraordinaire, notamment en vue de sauvegarder le taux de couverture des fonds propres.

2.5 Bons de jouissance

Il n'y a pas de bons de jouissance.

2.6 Restrictions de transfert et inscription des nommées

2.6.1 Restrictions de transfert

La Constitution de la République et Canton de Genève prévoit, dans son article 189, alinéa 2, que le Canton et les Communes doivent détenir la majorité des voix attachées au capital social de la banque. L'article 7, alinéa 3, de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe; entrée en vigueur le 28 janvier 2017) précise que le Canton, la Ville de Genève et les autres Communes représentées par l'Association des communes genevoises doivent conclure une convention d'actionnaires régissant notamment le nombre minimum d'actions que chaque collectivité publique est tenue de conserver. En date du 30 avril 2018, le Département cantonal des finances a publié un communiqué de presse informant de la conclusion d'une telle convention d'actionnaires.

2.6.2 Motifs justifiant l'octroi de dérogations

Aucune dérogation n'est accordée.

2.6.3 Inscription des nommées

Au 31 décembre 2018, les statuts de la banque ne comprenaient pas de disposition permettant l'inscription de *nommées* au registre des actionnaires.

2.6.4 Procédure

Les restrictions de transfert ne peuvent être levées que par une modification de la Loi sur la Banque Cantonale de Genève (LBCGe, www.bcge.ch/loi-bcge), soumise au référendum.

2.7 Emprunts convertibles et options

La BCGE n'a émis ni emprunt convertible ni option.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres¹

Le conseil d'administration est constitué de 11 membres non exécutifs. Ils sont indépendants, au sens de la circulaire Finma 2017/1 Gouvernance d'entreprise – banques.



Gilbert Probst

né le 17 septembre 1950, nationalité suisse.
Président, désigné en 2017 par le Conseil d'Etat.

Titulaire d'un doctorat et d'un mastère en économie et sciences sociales de l'Université de Saint-Gall. Professeur honoraire de l'Université de Genève, directeur du Centre de Partenariats Public-Privé et codirecteur du programme MBA à la Geneva School of Economics and Management (GSEM), cofondateur et vice-président du Swiss Board Institute (Genève) et Institute of Directors pour la Suisse. De 2007 à 2016, il était Managing Director au World Economic Forum (WEF). Il est fondateur du Geneva Public-Private Partnership Center et du Geneva Knowledge Forum (Université de Genève), et du Center for Organizational Excellence (Université de Saint-Gall). Il a été membre de nombreux conseils d'administration de sociétés suisses.



Jean Olivier Kerr

né le 19 juin 1956, nationalité suisse.
Vice-président, élu en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Détenteur de diplômes de l'Institut de Gestion Internationale Agroalimentaire (3^e cycle) et de l'Institut des Hautes Etudes de Droit Rural et Economie Agricole (Paris), il dispose d'une expertise en matière de gestion des risques, analyse et exécution stratégiques, management et *leadership* du changement organisationnel notamment. Entré comme *trader* chez Cargill en 1980, il a occupé divers postes à Paris, Amsterdam, Milan, Genève et Minneapolis avant d'accéder successivement au poste de directeur, Cargill Europe, Genève (1999–2007), puis vice-président, Cargill International, Genève (2008–2014). Il est membre du réseau Entreprendre Suisse Romande.



Michel Pasteur

né le 20 décembre 1953, nationalité suisse.
Secrétaire, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat.

Titulaire d'une licence ès sciences commerciales et industrielles, mention gestion financière, option finance, de l'Université de Genève et d'un diplôme fédéral d'expert-comptable. Il a débuté son parcours professionnel auprès d'une grande fiduciaire internationale en qualité de réviseur. Il a dirigé, au sein d'un cabinet d'audit international, de nombreux mandats de révision bancaire et de fonds de placement. Après avoir été membre du comité exécutif en Suisse, responsable du département compliance, dans un grand groupe bancaire international, il a rejoint, en 2006, une grande banque privée en tant que compliance officer. Depuis 2014, il est consultant indépendant en matière de compliance.



Grégoire Carasso

né le 12 septembre 1980, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2014 par le Conseil municipal de la Ville de Genève. Membre du comité Risques et stratégie.

Diplômé en histoire et politique internationales (IHEID) et titulaire d'un MBA de l'Université de Genève. Après avoir travaillé au sein de plusieurs PME genevoises, il rejoint en 2007 l'Université de Genève comme adjoint du Rectorat aux affaires académiques, depuis 2013 comme administrateur du Global Studies Institute et depuis 2016 comme doctorant.



Michèle Costafrolaz

née le 2 août 1954, nationalité française.
Membre, élue en 2017 par les actionnaires autres que les collectivités publiques. Présidente du comité de Contrôle depuis le 16 mai 2018.

Diplômée de l'Ecole de Management de Lyon en Finance et Comptabilité, elle dispose d'une expertise en matière d'audit financier et de conseil d'entreprises dans le domaine comptable et financier. Débutant sa carrière en audit externe chez Deloitte Haskins & Sells à Paris en 1977, elle a occupé plusieurs postes d'encadrement dans la société avant de devenir associée-directrice audit chez Deloitte SA, Genève (1984–2013). Expert-réviseur agréé auprès de l'Autorité de surveillance des réviseurs, elle est actionnaire fondatrice et présidente de MCT Audit & Advisory, Genève depuis 2013 et membre du conseil de surveillance et présidente du comité d'audit d'Ermewa Holding SA, France, depuis 2014.

¹ Aucun administrateur

• n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
• ne fait ou n'a fait partie des organes de direction de la BCGE ou d'une société de son groupe au cours des trois derniers exercices précédant la période sous revue;
• n'entretient de relations étroites avec la BCGE ou une société du groupe.



Gina Empson

née le 23 mars 1958, nationalités suisse et britannique.
Membre, désignée en 2014 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence BSc en finance et économie de l'Université de Southampton, Angleterre. Membre de l'Institute of Chartered Accountants in England & Wales depuis 1983 et expert-réviseur agréé, membre d'EXPERTsuisse. Nommée par le groupe PriceWaterhouse comme auditeur à Genève en 1984. Plus de 30 ans d'expérience dans le secteur de la finance incluant 10 ans avec le groupe Serono/BioChem; d'abord comme analyste financier pour Fabio Bertarelli, le fondateur de Serono, puis responsable des filiales opérationnelles et commerciales du groupe. En 1999, elle a créé ICS Corporate Services SA, Genève, une fiduciaire indépendante puis, en 2009, Swiss Labour Contractors, Genève, une société de portage salarial.



Serge Fasel

né le 28 janvier 1957, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2018 par le Conseil municipal de la Ville de Genève.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence en droit de l'Université de Fribourg et d'un brevet d'avocat (barreau de Genève). Il est responsable du groupe judiciaire de l'étude FBT Avocats, dont il est associé, à Genève, depuis 1993. Il dispose d'une large expérience tant en matière de procédures menées devant les tribunaux ordinaires qu'en matière d'arbitrage sur le plan national et international. Ses domaines d'activité comprennent toutes formes de litiges commerciaux, notamment bancaires et financiers. Serge Fasel est aussi actif dans les domaines du droit de la faillite, du droit du travail et de la criminalité économique. Il a été distingué par Legal 500 pour sa compétence en matière de contentieux, et en particulier de contentieux bancaire. Il est juge suppléant à la Cour de justice et a également accompli un cursus dans la justice militaire.



Bernard Girod

né le 5 février 1956, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2018 par le Conseil d'Etat.
Membre du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'un diplôme de technicien ET en mécanique. Il est au bénéfice d'une longue carrière d'entrepreneur et est administrateur président de Serbeco et de ED Energie Durable et administrateur secrétaire de Prop. Il est également membre de nombreux conseils d'administration ou de fondations, à Genève, tels que celui de l'Office de Promotion des Industries et des Technologies (OPI), de l'Hospice général (jusqu'au 30 novembre 2018), d'Autobritt ou de la Fondation privée pour des Logements à Loyers Modérés (FPLM).



Jean-Marc Mermoud

né le 15 juillet 1955, nationalité suisse.
Membre, désigné en 2010 par l'Association des Communes genevoises.
Membre du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en génie civil. Entré dans l'entreprise en bâtiment et travaux publics F. Simond SA, dont il devient le président-directeur général en 1994.



John Tracey

né le 29 octobre 1950, nationalités suisse et britannique. Membre, élu en 2010 par les actionnaires autres que les collectivités publiques.
Président du comité Nominations et rémunération.

Titulaire d'une licence de business studies and international marketing de l'Université de Leeds. A été actif pendant près de 35 ans auprès de Procter & Gamble à Genève, dans les domaines du marketing, de la communication et de la gestion. Ancien administrateur de Procter & Gamble International et ancien directeur des relations extérieures au siège de Genève.



Angela de Wolff

née le 10 juin 1968, nationalités suisse et italienne.
Membre, désignée en 2010 par le Conseil d'Etat.
Présidente du comité Risques et stratégie.

Titulaire d'une licence HEC et d'un MSc de l'Université de Lausanne, complétés par un master en gestion commerciale internationale et du certificat d'analyste financier. A occupé durant plusieurs années la fonction d'analyste financier dans plusieurs établissements, dont Lombard Odier & Cie. Cofondatrice et membre du comité exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva, qui œuvre en faveur de la promotion des critères de responsabilité et de développement durable dans la finance.

3.2 Autres activités et groupements d'intérêt

Gilbert Probst

Membre de Fondation Stiftung zur Förderung der systemorientierten Managementlehre, Saint-Gall.

Jean Olivier Kerr

Membre des conseils d'administration d'Oceana Shipping AG, Coire et Navemar SA, Fribourg.

Michel Pasteur

Membre du conseil d'administration de "The Forum Finance Group" à Genève.

Grégoire Carasso

Député au Grand Conseil à Genève. Membre du conseil d'administration de Carasso SA, Satigny.

Michèle Costafrolaz

Présidente du conseil d'administration d'ID Logistics SA, Genève. Membre des conseils d'administration de Coninco Explorers in Finance SA, Vevey et d'Helvetia Conseils & Révisions SA, Genève.

Gina Empson

Membre du conseil d'administration de Dryden ICS SA, Genève; Bruellan SA, Genève; Fondation Genesia, Genève; Association Genève-roule, Genève; Antion Biosciences SA, Genève. Gérante fondatrice de Swiss Labour Contractors Sàrl, Genève.

Serge Fasel

Président de la commission judiciaire interparti et du PDC.

Bernard Girod

Président des Fondations Renée Girod, Carouge et Jean-Simonet, Carouge et vice-président Le Caré, Genève. Membre des conseils d'administration de ASTAG section Genève, Genève et Les Recycleurs de Genève, Genève.

Jean-Marc Mermoud

Associé de la SNC Mistro et Cie, Immobilier, Meyrin. Président du conseil de la Fondation Nelly Gyax, Pregny-Chambésy. Président du conseil d'administration de F. Simond SA, Meyrin. Vice-président du conseil d'administration CGN Belle Epoque SA, Lausanne. Membre du conseil d'administration du Groupe CGN SA.

John Tracey

Membre du conseil d'administration de Swiss Land Estates SA, Genève. Senior executive coach auprès de I. J. Martin & Co Ltd, Zurich. Conseiller auprès du Conseil économique de Lancy. Membre du conseil de la Fondation H. Dudley Wright, Genève.

Angela de Wolff

Présidente de Conser Invest SA, Genève. Membre exécutif de l'association Sustainable Finance Geneva. Vice-présidente de Swiss Sustainable Finance, Zurich. Membre des conseils d'administration du Swiss Investment Fund for Emerging Markets SA (SIFEM AG), Berne, et des Fondations Audemars-Watkins, Genève et Race for Water, Lausanne.

3.3 Ordonnance contre les rémunérations abusives

La BCGE n'est pas soumise à l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse.

3.4 Election et durée du mandat

Les onze administrateurs sont élus ou désignés de la façon suivante:

- cinq membres désignés par le Conseil d'Etat;
- deux membres désignés par la Ville de Genève;
- un membre désigné par les autres Communes genevoises;
- trois membres élus individuellement par les actionnaires autres que les collectivités publiques, lors de l'Assemblée générale;
- le Conseil d'Etat nomme le président parmi les administrateurs.

La durée d'un mandat d'administrateur est de quatre ans et il peut être renouvelé à deux reprises. En cas d'entrée en fonction en cours de période administrative, la durée du mandat est limitée à l'échéance de celle-ci. Le mandat prend fin au plus tard le jour de l'Assemblée générale qui suit la date à laquelle les administrateurs ont atteint l'âge de septante ans révolus. Les modalités de désignation et de dépôt des candidatures sont réglées à l'article 11 des statuts de la banque¹ et à l'article 12 de la LBCGe².

¹ www.bcge.ch/statuts.

² Loi sur la Banque Cantonale de Genève: www.bcge.ch/loi-bcge.

Nom de l'administrateur	Début du premier mandat	Fin du mandat actuel	Nombre de renouvellements	Mandat renouvelable
Gilbert Probst	2017	2021	1	non
Jean Olivier Kerr	2017	2022	1	oui
Michel Pasteur	2018	2022	0	oui
Grégoire Carasso	2014	2022	1	oui
Michèle Costafrolaz	2017	2022	1	oui
Gina Empson	2014	2022	1	oui
Serge Fasel	2018	2022	0	oui
Bernard Girod	2018	2022	0	oui
Jean-Marc Mermoud	2010	2022	2	non
John Tracey	2010	2021	2	non
Angela de Wolff	2010	2022	2	non

3.5 Organisation interne

3.5.1 Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Président du conseil: Gilbert Probst.

Vice-président du conseil: Jean Olivier Kerr (depuis le 16 mai 2018).

Secrétaire du conseil: Michel Pasteur (depuis le 16 mai 2018).

3.5.2 Comités du conseil d'administration

Comité Nominations et rémunération

Le comité Nominations et rémunération a pour rôle de proposer la nomination du président de la direction générale, de son remplaçant et des membres de la direction générale, et de préavis la nomination des directeurs. Il préavis la rémunération du responsable de l'audit interne sur proposition du comité de Contrôle et propose les adaptations du Règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération de la direction générale. Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration: John Tracey, président, Jean Olivier Kerr, Gina Empson et Bernard Girod (depuis le 16 mai 2018), membres. Il se réunit lorsqu'une nomination le nécessite, mais au moins une fois par année. En 2018, il s'est réuni six fois.

Comité Risques et stratégie

Le comité Risques et stratégie examine, dans le cadre d'une démarche prospective, l'environnement de risques dans lequel la banque agit ou entend agir. Il préavis à l'intention du conseil d'administration toute décision importante de nature stratégique ou relative à l'identification et à la gestion des risques. Il est constitué de quatre membres du conseil d'administration: Angela de Wolff, présidente, Fabienne Knapp (membre jusqu'à l'Assemblée générale du 2 mai 2018), Jean-Marc Mermoud, Grégoire Carasso et Serge Fasel (depuis le 16 mai 2018), membres. En 2018, il s'est réuni six fois.

Comité de Contrôle

Le comité de Contrôle tire ses compétences et devoirs de l'art. 24 et suivants des statuts de la banque. Il a pour mission, entre autres, de superviser le respect des dispositions légales, statutaires et réglementaires applicables à la banque ainsi que des usages bancaires et d'assurer la liaison et la coordination entre le conseil d'administration, l'audit interne et l'organe de révision. Il est composé de trois membres, deux administrateurs désignés par le conseil d'administration et le troisième membre désigné par le Conseil d'Etat. Le membre du comité de Contrôle désigné par le Conseil d'Etat ne peut pas faire partie de la fonction publique. Il est soumis au secret bancaire. Ses membres sont Patrick Mage, président (jusqu'à l'Assemblée générale du 2 mai 2018), Michèle Costafrolaz, présidente (depuis le 2 mai 2018) et Michel Pasteur (depuis le 16 mai 2018), tous deux administrateurs ainsi que Alain Heck, désigné par le Conseil d'Etat. Le comité de Contrôle se réunit en principe tous les quinze jours au moins. En 2018, il a tenu 28 séances ordinaires.

3.5.3 Méthodes de travail

Le conseil d'administration se réunit 15 fois par an au moins. En 2018, il s'est réuni 15 fois lors de séances d'une durée moyenne de quatre heures. Le taux de participation aux séances s'est élevé à 95%. Il est présidé par le président du conseil d'administration ou, en son absence, par le vice-président ou le secrétaire. Il peut tenir des séances extraordinaires si les affaires l'exigent ou à la demande de quatre de ses membres ou de l'organe de révision. Le conseil ne peut prendre de décisions que si la majorité de ses membres est présente. Les décisions sont prises à la majorité simple des membres présents, la voix du président étant prépondérante en cas d'égalité. Il est tenu un procès-verbal de chaque réunion, signé par le président de la séance et le secrétaire, approuvé lors de la séance suivante. Les membres du conseil d'administration doivent pouvoir consulter les dossiers relatifs aux points portés à l'ordre du jour au plus tard vingt-quatre heures avant l'ouverture de la séance. Le président de la direction générale, ou son remplaçant, participe, avec voix consultative, aux séances du conseil d'administration, mais ne prend part ni aux votes ni aux élections. Il requiert, chaque fois qu'il le juge utile, la présence d'autres membres de la direction générale ou de tiers. En 2018, cela a été le cas à chaque séance du conseil d'administration. En cas de conflits d'intérêts, les membres du conseil d'administration doivent se récuser chaque fois qu'ils sont directement ou indirectement concernés. Il est du ressort du secrétaire de prévenir la survenance d'un éventuel conflit d'intérêts lors du traitement d'un objet particulier.

Le conseil d'administration a la possibilité de constituer des comités permanents ou ad hoc pour étudier des sujets particuliers. Ces comités n'ont pas de pouvoir décisionnel et sont chargés de faire rapport au conseil d'administration. Le président du conseil d'administration peut participer aux séances des comités. En 2018, le conseil a disposé de deux comités permanents, en plus du comité de Contrôle: un comité Nominations et rémunération et un comité Risques et stratégie. Afin de faire face à la sophistication croissante des métiers, les membres du conseil d'administration bénéficient de formations organisées régulièrement par la banque. A titre individuel, chaque membre a la possibilité de demander une formation spécifique au président qui dispose d'un budget y relatif.

3.6 Compétences du conseil d'administration et de la direction générale¹

Les compétences et devoirs du conseil d'administration sont définis aux articles 14 des statuts de la banque et 12 de la LBCGe. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit que le conseil d'administration décide:

1. des plans stratégique et financier;
2. de l'organisation appropriée de la banque;
3. du budget annuel sur proposition de la direction générale;
4. d'approuver, sur proposition du comité de Contrôle, un plan triennal des tâches à accomplir par l'audit interne pour couvrir l'intégralité des contrôles jugés nécessaires;
5. du cadre général des limites de risques;
6. de l'octroi des grandes enveloppes de risques-crédit ainsi que de l'octroi de crédits qui sont de sa compétence;
7. des politiques en matière de risques, notamment de crédit, de taux, de pays et d'assurances, sur proposition de la direction générale; il revoit ces politiques dès que les événements l'imposent;
8. de l'information à recevoir dans le domaine du contrôle des risques;
9. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale dans la fixation des taux de crédit et des taux des dépôts d'épargne;

¹ Selon le règlement tel qu'il était en vigueur en 2017. Sa modification a été approuvée par la Finma le 20 février 2018.

10. du cadre stratégique d'intervention de la direction générale en matière de trésorerie, d'opérations de change, de placements et dépôts de titres ainsi que d'autres valeurs;
11. de la politique de la banque en matière de patrimoine immobilier;
12. d'approuver toute acquisition ou cession de participation à titre permanent;
13. de l'acquisition et de la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles, sous réserve des compétences de la direction générale fixées à l'art 24 ch. 3 du présent règlement;
14. des abandons de créances, adhésions à des concordats extrajudiciaires, postpositions de créances ou cessions de créances pour des montants supérieurs à CHF 2'000'000 ou si l'engagement a fait l'objet d'une décision du conseil d'administration;
15. de la nomination en son sein de deux administrateurs comme membres du comité de Contrôle et de la désignation de son président;
16. de la nomination des membres de la direction générale;
17. de la nomination du *chief risk officer* (CRO);
18. de la nomination des directeurs adjoints et des directeurs;
19. de la politique en matière de personnel, de rémunération et de prévoyance sociale;
20. des rémunérations fixe et variable des membres de la direction générale ainsi que du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
21. des périodes d'interdiction d'achat et de vente d'actions de la banque, ou d'autres valeurs sensibles, pour les collaborateurs et les organes, lors de périodes critiques (*closed periods*);
22. de ratifier les propositions de nominations de représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
23. de la nomination des représentants de l'employeur au sein du conseil de la Fondation de prévoyance du personnel, sur proposition de la direction générale.

Les compétences et devoirs de la direction générale sont définis à l'article 20 des statuts de la banque. En plus, le règlement de gestion et d'organisation prévoit les devoirs suivants:

1. élaborer et soumettre au conseil d'administration les plans stratégique et financier de la banque et le concept-cadre pour la gestion des risques;
2. établir les documents et propositions nécessaires aux prises de décisions des autorités supérieures de la banque;
3. élaborer le budget annuel et le soumettre au conseil d'administration;
4. veiller à ce que les structures et l'organisation de la banque soient conformes aux obligations légales et à l'usage de la profession;
5. veiller à ce que la banque soit suffisamment présente dans les milieux économiques;
6. garantir la bonne exécution des décisions des autorités supérieures de la banque;
7. proposer pour ratification la nomination des représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations comprises dans le périmètre de consolidation;
8. nommer les représentants de la banque comme administrateurs auprès des participations non comprises dans le périmètre de consolidation.

Le règlement de gestion et d'organisation prévoit les compétences de décider:

1. de la fixation des taux d'intérêt dans le cadre stratégique donné par le conseil d'administration;
2. des emprunts, placements de trésorerie, opérations de change et placements de titres conformément aux directives du conseil d'administration;
3. de l'acquisition et la cession de biens d'équipement à l'usage de la banque, de participations ayant le caractère d'immobilisations financières ainsi que d'immeubles qui ne sont pas destinés à l'usage de la banque, pour un montant n'excédant pas CHF 5'000'000, ce plafond ne s'appliquant pas aux titres négociables qui sont autorisés dans le cadre général des limites de risques;
4. de l'entretien et de la rénovation des immeubles, à concurrence de CHF 3'000'000 par objet au maximum;
5. de la nomination des fondés de pouvoir et des mandataires commerciaux;
6. de la fixation du traitement de l'ensemble du personnel de la banque, à l'exception d'elle-même, du responsable et des collaborateurs de l'audit interne;
7. des directives internes sur les opérations de banque, dans la mesure où elles ne sont pas régies par la loi, les statuts ou le présent règlement;
8. de surveiller l'exécution des prescriptions en matière de liquidités, de fonds propres et de répartition des risques;
9. de déterminer les prescriptions nécessaires à l'application de la politique en matière de gestion des risques et de les soumettre pour approbation au conseil d'administration;
10. de proposer au conseil d'administration le système des limites globales pour approbation; celui-ci inclut notamment les limites pour opérations de marché, les limites banques et les limites pays;
11. de présenter régulièrement au conseil d'administration un rapport sur la marche des affaires (états financiers, analyses, opérations et événements importants, etc.) ainsi que tout rapport qui pourrait lui être demandé par le conseil;
12. d'établir un relevé trimestriel de tous les gros risques contractés au sens de l'ordonnance sur les fonds propres et la répartition des risques des banques et des négociants en valeurs mobilières (OFR), à l'attention du conseil d'administration.

3.7 Instruments d'information et de contrôle

Le conseil d'administration évalue périodiquement les moyens d'information, leur contenu et l'adéquation de ceux-ci à ses besoins ainsi que le système de contrôle interne. Il évalue son efficacité ainsi que son adéquation à l'activité et à la taille de la banque. Il met en place un système d'information entre les organes de la banque, dont le président du conseil est le garant. La direction générale informe le conseil d'administration de la marche des affaires de la banque lors de chaque séance et rapporte sur les dossiers qui le requièrent. Le président du conseil d'administration, la direction générale, le comité de Contrôle, l'audit interne et l'organe de révision externe doivent fournir au conseil d'administration toute information lui permettant d'exercer sa haute surveillance, notamment sur la marche des affaires et les activités des différents secteurs, y compris les filiales. Ceci se concrétise entre autres de la façon suivante:

- mise à disposition du président du conseil d'administration des procès-verbaux hebdomadaires des séances de la direction générale;
- compte-rendu du président de la direction générale à chaque séance du conseil d'administration sur la marche des affaires;
- rapports trimestriels sur les risques par le *chief risk officer*;
- rapport trimestriel des résultats par le *chief financial officer*;
- rapports sur les missions de contrôle effectuées au sein du groupe par le responsable du comité de Contrôle et suivi semestriel des recommandations de l'audit interne et externe;
- rapport oral sur l'activité du comité de contrôle, à chaque séance, par son président;
- présentation semestrielle des *balanced scorecards* des divisions par leurs responsables (membres de la direction générale);
- rapport semestriel de l'organe de révision externe.

L'audit interne

L'audit interne est une entité indépendante de la direction générale, subordonnée directement au conseil d'administration. Il effectue des contrôles réguliers portant sur toute l'activité de la banque et de ses filiales et dispose pour cela d'un droit illimité à l'information. Son organisation, son champ d'activité ainsi que son fonctionnement sont réglés aux articles 28 et 29 des Statuts et aux articles 28 à 31 du Règlement de gestion et d'organisation de la banque, par la Charte d'audit interne approuvée par le conseil d'administration ainsi que la LBCGe.

L'audit interne répond aux exigences qualitatives posées par les autorités de surveillance et par les organisations professionnelles. A ce titre, le conseil d'administration fait procéder tous les cinq ans – en plus des diligences annuelles conduites par l'organe de révision externe – à une évaluation externe de l'audit interne. Les sociétés d'audit, autorisées par la Finma, mandatées pour ces évaluations, ont confirmé aux organes de la banque que l'audit interne exerce son activité en conformité des normes de l'Institute of Internal Auditors (IIA) et les meilleures pratiques.

La responsable de l'audit interne établit une planification triennale basée sur une cartographie des risques revue à un rythme annuel, laquelle est coordonnée avec l'organe de révision externe et approuvée par le conseil d'administration. Sur la base du plan d'activité et à la fin de ses travaux, l'audit interne émet, à l'intention de la direction générale, du comité de contrôle et du conseil d'administration, des rapports détaillés relatifs à ses contrôles et effectue un *reporting* semestriel du suivi des recommandations émises ainsi qu'un rapport annuel d'activité. Composé, au 31 décembre 2018, de 9 auditeurs, l'audit interne est placé sous la responsabilité de Monique Seiss Baudry, titulaire d'un mastère en sciences économiques et d'un Certificate of Advanced Studies (CAS) en Compliance management de l'Université de Genève et des certifications Certified Internal Auditor (CIA) et Certification in Risk Management Assurance (CRMA) de l'IIA.

La surveillance et l'évaluation régulière de l'audit interne sont dévolues au comité de contrôle, lequel juge annuellement l'efficacité de l'audit interne, veille à ce qu'il dispose des ressources nécessaires et des compétences appropriées et qu'il exerce ses activités avec indépendance et objectivité. Les membres de l'audit interne possèdent collectivement une grande expérience professionnelle et l'ensemble des compétences nécessaires à la bonne exécution de leurs missions de contrôle.

4. Direction générale

4.1 Membres¹

La direction générale est constituée de six membres, sous la présidence de Blaise Goetschin. Elle est nommée pour une durée indéterminée; ses membres sont mis au bénéfice de la retraite lorsqu'ils en atteignent l'âge légal, sauf accord préalable entre le membre de la direction générale concerné et le conseil d'administration.



Blaise Goetschin

né le 1^{er} septembre 1957, nationalité suisse.
Président de la direction générale (CEO).

Titulaire d'une licence en gestion d'entreprise de l'Ecole des HEC/Uni Lausanne (1981). 1982, auditeur senior, Pricewaterhouse Genève. 1985, deputy vice president, département Capital Markets Credit Suisse, Zurich. 1988, senior vice president, département CS Corporate Banking, New York. 1990, membre de la direction, responsable de CS Corporate Finance pour les régions de Suisse romande, Berne et Bâle. 1993, head CS Corporate finance : sociétés privées en Suisse. 1995, chef du Service des finances de l'Etat, Canton de Vaud. Major aD Armée suisse. 1998, CEO Banque Fiduciary Trust International, Genève, gestion institutionnelle et privée, filiale suisse du groupe basé à New York. 1^{er} octobre 2000, président de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève.



Eric Bourgeois

né le 31 mai 1956, nationalités suisse et française.
Responsable de la division Finances et contrôle des risques (CFO).
Remplaçant du président de la direction générale.

Titulaire d'un diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris et d'un DECS. De 1981 à 1982, auditeur et consultant auprès de KPMG, Paris. De 1982 à 1986, auditeur auprès de Pricewaterhouse, Genève. De 1986 à 1988, directeur d'Asea Capital devenu ABB World Treasury Center à Genève. De 1988 à 1996, directeur, puis directeur général de Nokia Finance International BV, Genève. De 1998 à 2000, administrateur de Clariden Bank. De 1997 à 2000, directeur chez André & Cie SA, Lausanne. Responsable de la division Finances et contrôle des risques, membre de la direction générale de la Banque Cantonale de Genève depuis le 1^{er} décembre 2000.



Pierrette Jatton Klopfenstein

née le 4 avril 1970, nationalité suisse.
Responsable de la division Genève.

Titulaire d'une licence HEC de l'Université de Lausanne, d'un Brevet fédéral de technicienne en marketing, d'une certification SAQ Conseillère clientèle individuelle et d'un Advanced management diploma de l'Executive School de l'Université de Saint-Gall ES-HSG, Pierrette Jatton Klopfenstein est d'abord active dans le domaine de la prévoyance (auprès de Swiss Life) puis du marketing (BCV). Elle rejoint la BCGE en 2003 en qualité de product manager puis prend la responsabilité du Business development. Elle occupe par la suite la direction de différents départements : cheffe Marketing (2007–2011), cheffe Etat-major de la direction générale (2011–2012), cheffe Logistique (2012–2013) puis cheffe du secteur Centre de la division Genève. Elle est nommée membre de la direction générale, responsable de cette même division dès le 1^{er} avril 2018.



Pierre-Olivier Fragnière

né le 4 juin 1958, nationalité suisse.
Responsable de la division Clientèle internationale.

Titulaire d'un certificat fédéral de capacité d'employé de banque, option gestion-comptabilité, du diplôme de l'Ecole Professionnelle Commerciale et du diplôme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS. De 1981 à 1985, adjoint du responsable des affaires de crédits documentaires auprès de BNP, à Genève. De 1986 à 1988, responsable des opérations chez Gatoil, groupe actif dans les domaines du *trading*, raffinage et distribution de pétrole en Suisse et à l'international, à Genève. De 1988 à 1990, chargé de relations auprès de BBL Genève en qualité de spécialiste en affaires pétrolières. De 1990 à 2000, auprès de BNP Genève; dès 1996 chargé du développement de nouveaux marchés dans les pays de l'Est, en Asie et en Afrique, promu au rang de directeur dans le cadre de cette activité. En 2000, rejoint la Banque Cantonale de Genève, chargé de la création et du développement d'une unité spécialisée en financement de négoce international; responsable de l'unité d'affaires Global commodity finance. Depuis mars 2011, membre de la direction générale, responsable de la division Clientèle internationale.



Jean-Marc Joris

né le 10 septembre 1968, nationalité belge.
Responsable de la division Organisation, informatique et opérations.

Titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières de l'ICHEC Bruxelles. A travaillé en 1993 auprès de Dexia Luxembourg, au département du Marché des Capitaux. De septembre 1993 à juin 1997, chargé de mission au département Information risk management auprès de KPMG. De juin 1997 à mars 2002, sous-directeur, Head business development, auprès d'ING Baring Private Bank à Genève. Au mois d'avril 2002, membre de la direction de la Banque Cantonale de Genève, responsable du département Organisation et responsable ad interim du département Informatique. Depuis le 1^{er} juillet 2003, membre de la direction générale, actuellement responsable de la division Organisation, informatique et opérations.



Yves Spörri

né le 17 septembre 1968, nationalité suisse.
Responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur-agronome de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich. De 1994 à 2001, exerce différentes fonctions au sein du département Correspondant Banking de la Bank Kreiss AG à Francfort. En 2001, rejoint la section Relations banques de la Banque Cantonale de Genève en tant que cadre, membre de la direction en 2004; chef du département Institutions financières et collectivités publiques en 2007, responsable de l'unité d'affaires Banques et institutions internationales en 2011. Depuis juillet 2016 responsable de l'unité d'affaires Banques et assurances et du département Multinationales et institutions internationales. En janvier 2017, membre de la direction générale, responsable de la division Entreprises et clients institutionnels.

¹ Aucun membre de la direction générale

- n'occupe de fonctions opérationnelles pour la BCGE ou une société de son groupe;
- n'a de fonction permanente de direction ou de consultation pour le compte de groupes d'intérêts importants suisses ou étrangers;
- n'occupe de fonctions officielles ou ne remplit de mandats politiques.

4.3 Autres activités et groupements d'intérêt

Blaise Goetschin

Président des conseils d'administration de la Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses, Zurich, Capital Transmission SA, Genève, Dimension Corporate Finance SA, Genève et de Dimension SA, Lausanne. Président du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon. Vice-président de l'Institut Supérieur de Formation Bancaire, Genève. Membre du comité du conseil d'administration et du comité de nominations et rémunération de l'Union des Banques Cantonales Suisses, Bâle. Membre des conseils d'administration de l'Association suisse des banquiers, Bâle et d'Investissements Fonciers SA, Lausanne. Membre des conseils de la Fondation de prévoyance professionnelle de la Banque Cantonale de Genève; de la Fondation Genève Place Financière et de la Fondation H. Dudley Wright, Genève. Membre des comités de la Chambre Genevoise Immobilière et de la Société d'Etudes Economiques et Sociales, Lausanne.

Eric Bourgeois

Président de Swiss Public Finance Solutions, Genève. Membre du conseil d'administration de Capital Transmission SA, Genève. Membre des conseils de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon; la Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon et de la Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux, France.

Pierrette Jatton Klopfenstein

Présidente de l'association de développement de Saubraz.

Yves Spörri

Membre du conseil d'administration de Dimension SA, Lausanne et du conseil de surveillance de la Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon.

4.4 Contrats de management

La Banque Cantonale de Genève externalise ses principales activités informatiques auprès de Swisscom, Berne.

Les relations entre la banque et son prestataire sont régies par une convention-cadre de collaboration, conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques, assortie d'annexes détaillées qui règlent la relation entre la banque et le prestataire. Celui-ci a fourni à la banque l'essentiel des prestations informatiques comme l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de systèmes bancaires, la gestion du parc de PC et de serveurs, le support aux utilisateurs, la gestion du réseau informatique et de la téléphonie.

Les contrats signés avec Swisscom sont valables jusqu'en 2020. Ces contrats couvrent les prestations d'hébergement et de tierce maintenance applicative. Ces dernières sont actives depuis le 1^{er} octobre 2010. En 2018, la BCGE a versé à Swisscom, pour ses prestations informatiques, un montant total de CHF 22.3 millions.

La gestion du réseau de téléphonie est également confiée à Swisscom jusqu'en 2021. Les prestations, dans le cadre de l'ensemble de ces contrats, se sont élevées à CHF 2.8 millions pour les infrastructures réseau (LAN, MAN, WAN), les frais de télécommunications (téléphonie fixe et mobile, système d'envoi de sms pour le netbanking); ce montant étant des charges d'exploitation, de support et de maintenance.

La Banque Cantonale de Genève externalise également ses principales activités de paiements et de gestion des titres auprès de Swisscom. Les contrats liés à ces activités sont renouvelables d'année en année. Les prestations de Swisscom dans le cadre de ces contrats se sont élevées à CHF 3.2 millions.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations et des programmes de participation

Rémunération du conseil d'administration

Le règlement relatif à la rémunération des membres du conseil d'administration de la BCGE relève de la compétence de ce dernier; il a été approuvé par le conseil le 17 septembre 2010 et est entré en vigueur rétroactivement le 1^{er} juillet 2010.

La rémunération des membres du conseil d'administration se base sur leur charge de travail, leurs responsabilités, la pratique du marché et celle des banques cantonales. Les administrateurs ne bénéficient d'aucune condition préférentielle sur les prestations de la BCGE et ne sont pas affiliés à sa Fondation de prévoyance professionnelle.

Rémunération fixe du conseil d'administration

A titre de rémunération de leur engagement en faveur du conseil d'administration et de ses comités, les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire, majorée d'une indemnité fonctionnelle. Par ailleurs, le conseil peut décider de rémunérer des mandats particuliers confiés à ses membres ou commander des expertises externes; il dispose à cet effet d'un budget annuel de CHF 50'000. En 2018, le conseil n'a pas fait usage de ce budget complémentaire.

Les administrateurs bénéficient, comme les collaborateurs, de deux plans d'intéressement en actions. Ainsi, dès trois ans d'ancienneté, les administrateurs reçoivent des actions chaque année (de quatre à huit actions). Ils peuvent également, une fois par an, obtenir quatre actions gratuites moyennant l'acquisition de quatre autres à leur prix de marché.

Rémunération variable du conseil d'administration

Afin de renforcer leur indépendance et de promouvoir leur intérêt pour le développement à long terme de la banque, les membres du conseil d'administration ne reçoivent aucune rémunération variable.

Politique de rémunération de l'ensemble des collaborateurs

Le règlement relatif à la rémunération du personnel relève de la compétence du conseil d'administration. Le règlement applicable à l'année sous revue a été approuvé par le conseil le 11 novembre 2015.

La rémunération des collaborateurs comprend une rémunération fixe, une rémunération variable non systématique ainsi que des plans d'intéressement en actions. La rémunération fixe occupe une part prépondérante de la rémunération des collaborateurs et est évaluée sur plusieurs critères: *benchmarking*, offre du marché et concurrence notamment. Chaque année, le conseil d'administration décide de l'adaptation de la masse salariale fixe.

L'enveloppe de rémunération variable est décidée chaque année par le conseil d'administration au moment du bouclage des comptes. Elle intègre une enveloppe destinée aux rémunérations variables individuelles et, éventuellement, une enveloppe complémentaire si les résultats de l'année en cours sont en forte croissance par rapport aux trois années précédentes.

Une part des enveloppes variables peut être distribuée en actions dans une proportion pouvant aller jusqu'à 50% dans le cas de l'enveloppe complémentaire. Ces actions sont bloquées pour une durée de cinq à dix ans.

Dans certains métiers du front, comme le *private banking*, le *trade finance*, les crédits ou la banque de réseau, des modèles de rémunération définissant la part variable du salaire, totalement ou partiellement quantitatifs, ont été mis en œuvre. Ils ont été développés en tenant compte des paramètres principaux suivants: défense de l'intérêt du client, reconnaissance de la compétence individuelle ou collective, absence d'incitation à la prise de risque exagérée, rigueur administrative, corrélation entre la rémunération variable et les revenus de la banque. Les rémunérations des fonctions de conformité et de contrôle des états-majors de division ne sont pas subordonnées aux résultats commerciaux des entités qu'elles contrôlent.

Les délais de blocage des actions de la banque acquises par l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, en vertu des plans d'intéressement, et les conditions fiscales qui leur sont liées, sont expliquées dans le tableau ci-dessous et au point 5.22 des comptes de la maison mère.

Plan	Critère d'attribution	Description	Durée de blocage ¹
1 Rémunération variable ordinaire	Rémunération variable de minimum CHF 3'000	4 actions gratuites par tranches de CHF 3'000 conditionnées par l'achat de 2 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix
Enveloppe complémentaire	Niveau du résultat annuel consolidé comparativement aux résultats des trois années précédentes	50% en actions pour les membres de la direction générale ² et de la direction, 20% en actions pour les autres collaborateurs	5 ans ³
2 Ancienneté	Dès 3 années d'ancienneté	De 4 à 14 actions (dès 25 ans d'ancienneté)	5 ans
3 Fidélité	Dès 10 ans d'ancienneté et par tranches de 5 ans	CHF 4'000 en actions	5 ans
4 Participation au capital	Dès une année d'ancienneté	4 actions gratuites conditionnées par l'achat de 4 actions à leur prix de marché	5 à 10 ans, à choix

¹ Le blocage est supprimé en cas de fin des rapports de travail, à l'exception des collaborateurs dont le contrat de travail s'interrompt par la retraite ou l'invalidité; ils peuvent alors choisir de maintenir le blocage.

² Le conseil d'administration peut décider d'année en année de modifier la clé de répartition entre actions bloquées et liquidités attribuées aux membres de la direction générale.

³ Le blocage est maintenu pour les membres de la direction générale au-delà de la fin de contrat.

Les collaborateurs bénéficient de divers avantages sur certaines prestations de la BCGE. La banque met à leur disposition des prestations sans marge ou avec une faible marge commerciale. Au-delà des montants énoncés dans le règlement du personnel, les conditions clientèle s'appliquent.

Aucun conseiller externe n'a été sollicité pour la mise en œuvre des politiques de rémunération.

Programmes de participation de l'ensemble des collaborateurs

Tous les collaborateurs de la banque, membres de la direction générale inclus, bénéficient de quatre plans d'intéressement qui leur donnent la possibilité d'aligner leurs intérêts financiers personnels à ceux de l'entreprise. Ces plans prévoient la remise gratuite ou conditionnelle d'actions BCGE bloquées sur cinq à dix ans selon le choix du collaborateur pour certains plans. Lorsque la remise d'actions gratuites implique un achat par le collaborateur, les actions acquises par ce dernier sont bloquées pour la même durée.

Ces plans sont détaillés dans le règlement du personnel, dont toute modification doit être soumise au conseil d'administration.

Principes de rémunération de la direction générale

La rémunération des membres de la direction générale s'inscrit dans le cadre général de la politique de rémunération de la BCGE. Elle vise à garantir la compétitivité de la banque sur une place financière très développée et lui permettre d'attirer et de retenir les meilleurs compétences et talents. Elle tient compte des responsabilités individuelles, d'une évaluation des performances et s'inscrit dans les réalités du marché.

Les membres de la direction générale perçoivent une rémunération fixe et une rémunération variable; ils ne bénéficient pas des plans d'incentive relatifs aux nouvelles affaires dans le domaine des crédits hypothécaires et de la gestion de fortune qui sont ouverts aux autres collaborateurs de la banque. De plus, les rémunérations perçues par les membres de la direction générale dans le cadre de leurs fonctions dans d'autres conseils d'administration sont intégralement reversées à la banque.

Les contrats de travail des membres de la direction générale stipulent un délai de résiliation de six à douze mois.

La rémunération des membres de la direction générale comporte les éléments suivants:

Rémunération fixe de la direction générale

La rémunération fixe rétribue la mission, les responsabilités de base et l'atteinte des objectifs standards. A l'engagement, cette composante est principalement déterminée en fonction des usances salariales pour des fonctions comparables dans le secteur bancaire. Par la suite, elle est ajustée en fonction de l'évolution des responsabilités et des performances selon les mêmes règles que celles applicables à l'ensemble des collaborateurs de la banque.

Rémunération variable de la direction générale

La rémunération variable des membres de la direction générale récompense des performances individuelles ou collectives dépassant la mission de base. L'enveloppe globale des rémunérations variables de la direction générale est déterminée par le conseil d'administration. Ce dernier prend sa décision en se référant à un modèle d'évaluation de la performance de la banque, basé sur des critères de rentabilité, de productivité, de compétitivité et de maîtrise du risque. L'enveloppe globale des rémunérations variables est ensuite répartie entre les directeurs généraux en fonction du degré d'atteinte de leurs objectifs individuels et de la performance de leur division. De plus, en cas de résultats de la banque particulièrement favorables, la direction générale reçoit une enveloppe complémentaire non récurrente versée à hauteur de 70% en actions de la banque bloquées sur cinq ans. Cette enveloppe est distribuée si le résultat opérationnel de l'année sous revue est supérieur à la moyenne des deux meilleures années parmi les trois précédentes, ce qui a été le cas en 2018. L'attribution – ou non – de l'enveloppe complémentaire peut donc provoquer une certaine volatilité de la rémunération totale des membres de la direction générale d'une année sur l'autre.

Globalement et en tendance, la part variable des rémunérations de la direction générale ne devrait pas dépasser la part fixe. En 2018, les rémunérations variables, plans d'intéressement inclus, ont représenté entre 69% et 89% des rémunérations fixes.

Les rémunérations fixes et variables de chaque membre de la direction générale sont décidées par le conseil d'administration sur proposition du président de la direction générale (à l'exclusion de sa propre rémunération) et préavis du comité Nominations et rémunération.

Comme l'ensemble des collaborateurs de la banque, les membres de la direction générale sont éligibles aux quatre plans d'intéressement présentés plus haut.

5.3 Transparence

Pour le détail des indemnités fixes et variables versées, des avantages tirés des plans d'intéressement, des contributions patronales à la Fondation de prévoyance professionnelle et des prêts consentis aux membres du conseil d'administration, aux membres de la direction générale et à son président, voir page 151, point 5.22.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'existe aucune limitation des droits de vote ni de clause statutaire prévoyant l'octroi de dérogations pour les représentants institutionnels.

6.2 Quorum statutaire

L'Assemblée générale est valablement constituée, quel que soit le nombre des actions représentées. Elle prend ses décisions et procède aux élections à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées. Les décisions relatives à l'adoption et à la modification des statuts, comme celles concernant le préavis sur la fusion, la scission, la transformation et la dissolution de la banque, sont prises à la majorité des deux tiers du capital-actions. Pour les élections, si un second tour de scrutin est nécessaire, la majorité relative est suffisante. En cas d'égalité des voix, celle du président de l'Assemblée générale est prépondérante. Les élections ont lieu à bulletins secrets. A la demande de 30% des voix représentées, les autres décisions sont également prises par un vote à bulletins secrets.

6.3 Convocation de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire a lieu chaque année dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice. Une Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée aussi souvent qu'il est nécessaire. Un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins un dixième du capital social peuvent aussi requérir par écrit la convocation d'une Assemblée générale extraordinaire, en indiquant le but poursuivi. Un ou plusieurs actionnaires représentant des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million peuvent requérir par écrit, dans un délai de 40 jours avant l'Assemblée générale, l'inscription d'un objet à l'ordre du jour en indiquant leur proposition. Au besoin, l'organe de révision peut aussi convoquer une Assemblée générale extraordinaire. L'Assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration, vingt jours au moins avant la réunion, par un avis inséré dans la Feuille d'avis officielle de la République et canton de Genève et dans la Feuille officielle suisse du commerce.

6.4 Inscriptions à l'ordre du jour

Le conseil d'administration est tenu d'inscrire à l'ordre du jour les propositions individuelles qui doivent être soumises au vote, à condition qu'elles soient présentées en la forme écrite par les actionnaires, au moins vingt jours avant l'Assemblée générale. Aucune décision ne peut être prise sur les objets qui n'ont pas été portés à l'ordre du jour, hormis sur les propositions d'actionnaires de convoquer une Assemblée générale extraordinaire, d'instituer un contrôle spécial ou d'élire un organe de révision.

6.5 Inscription au registre des actions

La banque tient un registre des actions au siège de la société qui mentionne le nom et l'adresse des titulaires ou des usufruitiers. Seules les personnes inscrites au registre des actions comme actionnaires avec droit de vote sont considérées comme actionnaires à l'égard de la banque et peuvent exercer le droit de vote ou les autres droits y afférents.

7. Prises de contrôle et mesures de défense

Il n'existe pas de clause statutaire d'*opting-out*, d'*opting-up*, ni de disposition sur les prises de contrôle.

8. Organe de révision externe

L'Assemblée générale ordinaire du 25 avril 2017 a renouvelé le mandat de réviseur confié à la société Deloitte, en qualité d'organe de révision externe, pour l'année 2018.

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable

Le mandat d'organe de révision externe, qui a débuté le 1^{er} janvier 2001, est renouvelé chaque année par l'Assemblée générale des actionnaires. Le réviseur responsable, selon le dispositif légal applicable aux banques, est Myriam Meissner, en fonction depuis le 1^{er} janvier 2013.

8.2 Honoraires de révision

Ces honoraires de révision sont perçus par Deloitte en Suisse.

	31.12.2018	31.12.2017
Révision groupe BCGE	738'700	791'500
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>724'200</i>	<i>777'000</i>

8.3 Honoraires supplémentaires

Les honoraires supplémentaires de révision comprennent essentiellement le coût de l'examen succinct des comptes semestriels consolidés et diverses autres certifications requises, selon des exigences légales spécifiques.

	31.12.2018	31.12.2017
Révision groupe BCGE	117'500	188'000
<i>dont BCGE uniquement</i>	<i>117'500</i>	<i>188'000</i>

Des honoraires supplémentaires de CHF 14'500 non liés à la révision ont été perçus en 2018 par Deloitte en Suisse (73'200 en 2017).

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Durant l'année 2018, l'organe de révision a été invité à participer partiellement à trois séances avec le conseil d'administration dans son ensemble et à 12 séances avec le comité de Contrôle. Ces entretiens ont porté sur la planification et la restitution des travaux liés à la révision du groupe BCGE.

Le conseil d'administration, le comité de Contrôle et l'audit interne reçoivent les rapports de l'organe de révision.

L'organe de révision externe est choisi selon trois critères: renommée, absence d'incompatibilité avec la banque et tarifs. L'évaluation des services supplémentaires ne relevant pas de l'audit se fait sur la base des mêmes critères. A ceux-ci s'ajoute celui des économies d'échelles possibles, quand le fournisseur de services supplémentaires et l'organe de révision sont la même entité.

9. Politique d'information

Le conseil d'administration s'exprime par la voix de son président. Le président de la direction générale est le porte-parole officiel de la banque. Il délègue au département Communication et relations investisseurs la responsabilité d'en assurer la gestion. Sa responsable lui est directement subordonnée.

L'ensemble des actionnaires, de la clientèle et du public dispose du site internet www.bcge.ch et d'une application mobile afin d'accéder à toutes les informations d'intérêt sur le groupe BCGE. Les actionnaires sont invités à adresser leurs questions au conseil d'administration ou à la direction générale, en particulier par le biais de l'adresse e-mail actionnaires@bcge.ch.

Des communiqués de presse sont diffusés selon l'actualité et les besoins.

La banque s'adresse aussi aux journalistes suisses ainsi qu'aux analystes financiers, en tant que relais d'informations auprès des actionnaires. Elle leur présente la marche des affaires et ses perspectives à l'occasion de conférences de presse et téléphoniques lors de la publication des résultats annuels et semestriels. La banque entretient des relations avec les collectivités publiques genevoises, notamment par le biais d'exposés et de conférences régulièrement organisés dans le courant de l'année. La banque produit et publie des documents et publications financières et institutionnelles régulières destinées aux investisseurs et actionnaires.

Canaux	Langues	Formes/destinataires	URL/adresses électroniques	Calendrier
Rapport annuel	F En	Imprimé/internet Imprimé/internet	www.bcge.ch/rapport-annuel www.bcge.ch/annual-report	22 mars 2019 17 mai 2019
Assemblée générale	F	Actionnaires et invités	–	30 avril 2019
Site internet	F/En	Investisseurs	www.bcge.ch	permanent
Informations financières (lien <i>push and pull</i>)	F/En	Internet ou demande par écrit	www.bcge.ch/contact-investisseur www.bcge.ch/investors-contact	permanent
Conférence de presse sur les résultats annuels/semestriels	F	Orale/internet	www.bcge.ch/resultat-financier-bcge www.bcge.ch/financial-results	26 février/ 6 août 2019
Communiqués de presse	F/D ¹ /En ¹	Médias écrits et électroniques, principalement suisse/internet	www.bcge.ch/resultat-financier-bcge www.bcge.ch/financial-results actionnaires@bcge.ch communication@bcge.ch presse@bcge.ch	ponctuel
Mailboxes	F	Mail	actionnaires@bcge.ch communication@bcge.ch presse@bcge.ch	permanent
Magazine <i>Dialogue</i>	F	Imprimé/internet	www.bcge.ch/dialogue	3 fois par an
Publications institutionnelles	F/En	Imprimé/internet	www.bcge.ch/publications www.bcge.ch/publications-bcge	régulier

¹ Dans certains cas.

Personnes de contact

Communication et relations investisseurs

Hélène de Vos Vuadens
Tél: +41 (0)22 809 24 11
communication@bcge.ch

Analystes financiers

Marc Doerks
Tél: +41 (0)22 809 34 80
marc.doerks@bcge.ch

Banque et assurances

Boris Bijleveld
Tél: +41 (0)58 211 34 73
boris.bijleveld@bcge.ch

A close-up photograph of a person's hand wearing a black ski glove, gripping a ski pole. The pole is black with a red and white section at the bottom. The background is a vast, snow-covered mountain range under a clear blue sky. The overall tone is serene and active.

Commentaires
sur les comptes du groupe

Une banque qui chemine avec vous et protège vos avoirs

Aux côtés des Genevois avec empathie
et disponibilité



UNE INFRASTRUCTURE SÉCURISÉE POUR PROTÉGER VOTRE PATRIMOINE

Hausses marquantes du résultat opérationnel (+26%)

Progression du dividende de 17%

88

La BCGE a enregistré d'excellents résultats en 2018. Le résultat opérationnel atteint CHF 161.3 millions, propulsé par les revenus commerciaux et l'innovation. Le bénéfice net est aussi en forte hausse, à CHF 91.2 millions (+11.7%). La compétitivité de la banque est confirmée.

Forte progression de la profitabilité

Le résultat opérationnel progresse de plus de CHF 33 millions et atteint CHF 161.3 millions (+25.7%), alors que le bénéfice net en forte hausse (+11.7%), s'établit à CHF 91.2 millions. Les produits d'exploitation gagnent 11.8%, à CHF 409.4 millions, ce qui positionne la banque dans le haut du tableau des banques cantonales. Les charges d'exploitation sont contenues et augmentent trois fois moins rapidement que les produits d'exploitation. La banque est créatrice nette d'emplois (+12), l'effectif est de 811 collaborateurs (ou 761 en équivalent plein temps).

La marge nette d'intérêts et les commissions progressent de concert dans les segments entreprises et clientèle privée. La progression du résultat net des opérations d'intérêts de 17.6% à CHF 247.2 millions est soutenue par l'augmentation des encours de crédits, l'activité de *private equity* et un renforcement de la marge d'intérêt à 1.06% (2017: 0.98%). Cette amélioration ressort d'une bonne gestion *ALM* (*asset and liability management*) et du faible coût du risque. Toutefois la marge d'intérêts commerciale reste sous pression dans le domaine des hypothèques et des entreprises. La part des commissions au chiffre d'affaires (29%) démontre une bonne diversification des sources de revenus et des risques. La part des revenus en EUR et USD se monte à 30% du chiffre d'affaires en augmentation constante, autre signal d'une saine diversification.

Acteur majeur du financement de l'économie genevoise

La banque a octroyé plus de CHF 2.9 milliards de crédits supplémentaires aux entreprises et aux particuliers en trois ans pour un total de CHF 16.6 milliards. Les créances hypothécaires progressent de façon ciblée à CHF 11.4 milliards (+3.7%). Les crédits aux entreprises et aux collectivités publiques augmentent de CHF 508 millions. Depuis le 1^{er} janvier 2018, 448 entreprises supplémentaires ont rejoint les rangs de ses clients partenaires, soit 19'797 entreprises. La part des hypothèques au total du bilan reste modérée (49.4%), reflet d'une diversification efficiente du bilan.

Accroissement des fonds gérés et administrés

Les fonds gérés et administrés progressent de 1.2% (CHF 308 millions) pour s'établir à CHF 26.7 milliards. Le segment de la clientèle institutionnelle augmente de 2.1% à CHF 12.8 milliards. De son côté, la clientèle privée totalise CHF 13.9 milliards. Les activités de *private banking* se renforcent avec 434 nouveaux mandats de gestion de la gamme Best of. Les fonds de placement s'élèvent à CHF 2.6 milliards (+2.7%), reflet du succès et de la bonne diffusion de la marque Synchrony.

Hausse des fonds propres

La croissance des fonds propres est de CHF 97.7 millions sur l'année (+6.6%), ce qui les porte à CHF 1.57 milliard. CHF 865 millions de fonds propres supplémentaires ont été créés depuis 2005. La BCGE appartient au cercle des banques bien capitalisées et sûres, elle est notée A+/stable/A-1 par l'agence Standard & Poor's.

210 nouveaux actionnaires

L'élargissement du cercle de l'actionariat privé et institutionnel de la banque témoigne de son crédit et de son attractivité. Le nombre de particuliers et d'entreprises qui ont rejoint les rangs de ses actionnaires progresse (+210 personnes ou entités). Au 31 décembre 2018, la banque enregistre 14'481 actionnaires (contre 14'271 à fin 2017). A ces chiffres s'ajoutent notamment plusieurs centaines d'actionnaires qui ont déposé près de 975'000 titres dans d'autres établissements. L'actionariat est bien diversifié (83% des

Principaux chiffres consolidés de l'année 2018

Résultats, en CHF 1'000	31.12.2018	31.12.2017	Variation 2018 vs 2017	
Produits d'exploitation	409'423	366'110	43'313	11.8%
Charges d'exploitation	232'025	222'735	9'290	4.2%
Résultat opérationnel	161'317	128'299	33'018	25.7%
Bénéfice net	91'159	81'604	9'555	11.7%
ROE (rendement du capital)	5.9%	5.6%	28 points de base	4.9%
Dividende	6.8% ¹	5.8%	100 points de base	17.2%

Bilan et volumes traités, en CHF 1'000

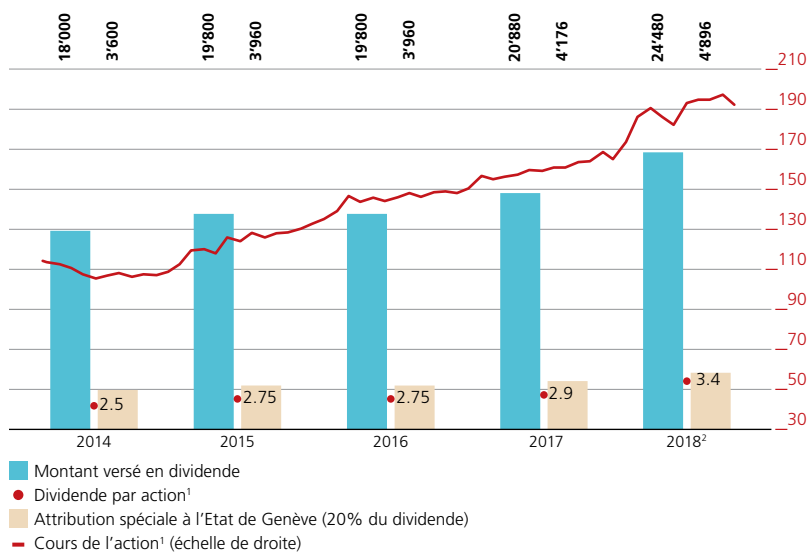
Total du bilan	23'033'833	22'671'315	362'518	1.6%
Créances hypothécaires	11'387'669	10'985'361	402'308	3.7%
Actifs gérés et administrés	26'688'019	26'380'457	307'562	1.2%
Fonds propres	1'569'922	1'472'199	97'723	6.6%
Ratio des fonds propres <i>tier 1</i>	14.67%	14.03%	64 points de base	4.6%
Ratio des fonds propres réglementaires disponibles	15.63%	15.02%	61 points de base	4.1%
Effectifs (équivalents 100%)	761	748	12 ²	1.6%

¹ Proposition soumise à l'Assemblée générale du 30 avril 2019.

² En raison des arrondis (les effectifs ont passé de 748.3 à 760.6).

Evolution du dividende, des montants versés au titre du dividende (en milliers) et du cours de l'action BCGE

en CHF



¹ Ajusté selon la structure du capital en vigueur dès le 2 février 2017.

² Proposition de dividendes et attribution spéciale à l'Etat de Genève.

actionnaires connus de la banque détiennent entre 1 et 50 actions). 77% des collaborateurs sont actionnaires et détiennent 2.5% du capital de la banque.

La capitalisation boursière atteint un niveau record

La performance du cours sur l'année 2018 (+17%) atteste de l'intérêt accru des investisseurs. Le potentiel d'appréciation demeure important, puisque même la valeur intrinsèque du titre se situe à un niveau supérieur à CHF 220. La capitalisation boursière se situe ainsi à 87% de la valeur nette des actifs.

Forte hausse du dividende

Le dividende proposé à l'Assemblée générale est de CHF 3.40, soit une hausse de 17.2%. La contribution de valeur aux collectivités publiques au titre de l'exercice 2018, impôts et dividendes notamment, se monte à CHF 59 millions en hausse de plus de 25%.

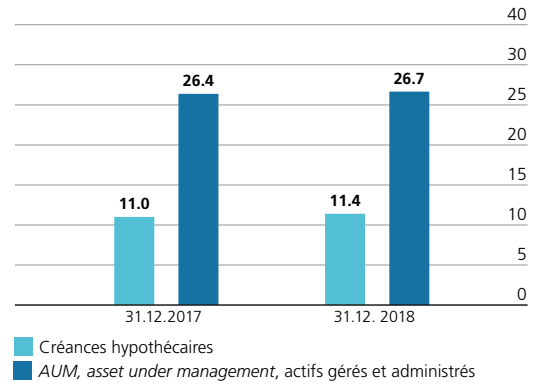
Priorités stratégiques 2019

La banque se développe actuellement sur cinq axes stratégiques prioritaires résumés comme suit :

- partenaire central de l'économie régionale et des PME,
- acteur principal du financement du logement privé et social à Genève,
- expansion ciblée dans le *private banking* suisse et international,
- accroissement des parts de marché dans l'*asset management* et les fonds de placement sur le marché suisse et international,
- poursuite de la transition digitale et croissance de l'acquisition d'affaires en ligne.

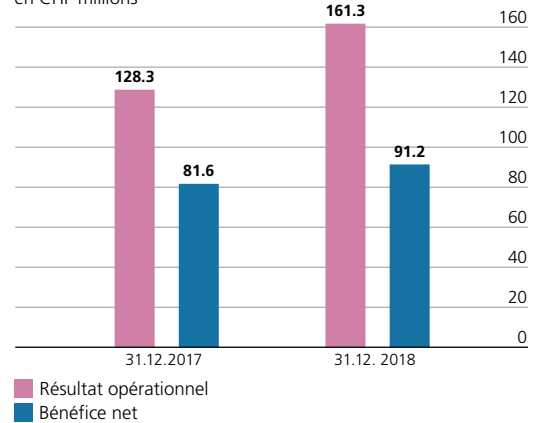
Evolution des créances hypothécaires et des AUM

en CHF milliards



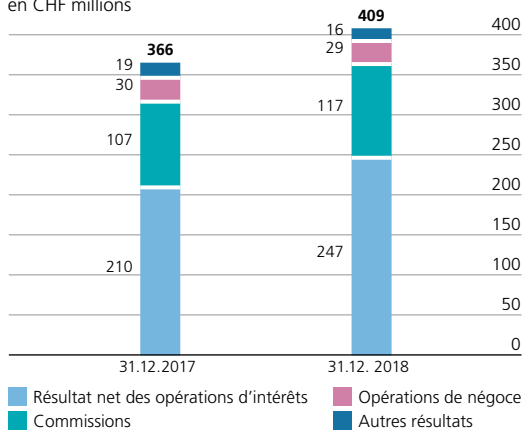
Evolution du résultat opérationnel et du bénéfice net

en CHF millions



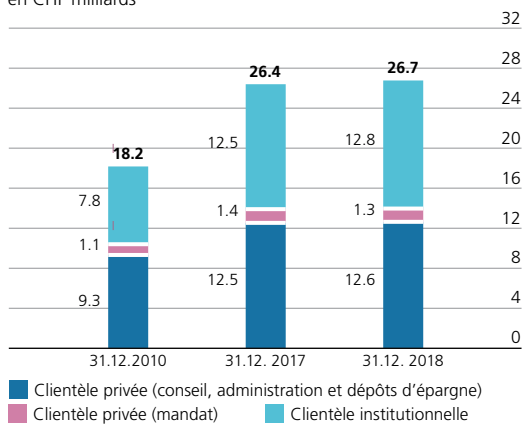
Evolution des revenus

en CHF millions



Evolution des fonds gérés et administrés

en CHF milliards



Perspectives 2019

La banque entend poursuivre son expansion commerciale malgré une conjoncture en ralentissement. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.


- La croissance des affaires à forte valeur ajoutée et la fidélité de sa clientèle confirment le positionnement stratégique favorable de la BCGE.
- La solidité financière de la banque en fait une adresse de dépôt sûre et stable.
- La banque s'attend à la persistance de taux bas et à une volatilité croissante des marchés, des phénomènes susceptibles d'influencer sa marge d'intérêts et ses revenus de commissions.
- L'augmentation des crédits restera modérée en raison de la réglementation sur les fonds propres et du volant anticyclique.
- La banque accentue le développement de ses affaires moins consommatrices de fonds propres (*private banking, asset management, fonds, fusions-acquisitions, conseils en ingénierie financière*).

Pour l'ensemble de l'année 2019, la banque table sur un niveau de rentabilité opérationnelle proche de celui de 2018.

Gilbert Probst
Président du conseil d'administration

Eric Bourgeaux
Chief financial officer

Comptes consolidés 2018 et annexes
groupe BCGE



Une banque qui muscle le financement de votre retraite

Aux côtés des caisses de pensions,
des fondations et des *family offices*
avec sélectivité et patience



Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de

Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport sur l'audit du Groupe

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés (pages 101 à 130) de la Banque Cantonale de Genève et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé, le tableau des capitaux propres consolidés, le tableau des flux de trésorerie consolidés et l'annexe aux états financiers consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2018 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux prescriptions comptables pour les banques et sont conformes à la loi suisse.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe ».

Nous sommes indépendants du Groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des états financiers consolidés de l'exercice. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit global du groupe et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés												
<p>Corrections de valeur pour risque de défaillance</p> <p>Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 5,215 mios et à CHF 11,388 mios sur un total de bilan de CHF 23,034 mios, soit respectivement 23% et 49% au 31 décembre 2018. Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur constituées, soit :</p> <table border="1" data-bbox="204 504 799 772"> <thead> <tr> <th>CHF mios</th> <th>Créances à la clientèle</th> <th>Créances hypothécaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montants bruts</td> <td>5,307</td> <td>11,390</td> </tr> <tr> <td>Corrections de valeurs</td> <td>-92</td> <td>-2</td> </tr> <tr> <td>Montants nets</td> <td>5,215</td> <td>11,388</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.</p> <p>Nous vous renvoyons aux pages 107 à 109 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes consolidés à la page 113 pour de plus amples informations.</p>	CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires	Montants bruts	5,307	11,390	Corrections de valeurs	-92	-2	Montants nets	5,215	11,388	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles relatifs au processus d'octroi des crédits, au processus de suivi des crédits, ainsi qu'au processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).</p> <p>Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la banque comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ; • Revoir les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les prêts hypothécaires ; • Revoir les évaluations externes et les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les crédits commerciaux et financement du négoce ; • Revoir les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ; • Evaluer le degré de jugement appliqué par la banque et vérifier que les corrections de valeur ont été approuvées conformément aux compétences internes ; • Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre d'importants dossiers de recouvrement en 2018 ; • Revoir les rapports de la banque sur les crédits hors-normes. <p>Nous avons également revu et suivi l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la banque notamment dans le domaine des crédits hypothécaires, commerciaux et de financement du négoce international. Nous avons vérifié la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.</p> <p>Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance.</p>
CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires											
Montants bruts	5,307	11,390											
Corrections de valeurs	-92	-2											
Montants nets	5,215	11,388											
<p>Evaluation de la provision pour litiges</p> <p>De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque de jugement de la part de la Direction.</p> <p>Nous vous renvoyons à la page 111 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes consolidés à la page 120 pour de plus amples informations.</p>	<p>Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles clefs pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.</p> <p>Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ; • Avoir des entretiens avec le Responsable juridique et la Direction au sujet des litiges ouverts et significatifs ; • Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs ; • Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2018 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels ; • Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions. <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.</p>												

Autres informations du rapport de gestion

Le conseil d'administration est responsable des autres informations du rapport de gestion. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des états financiers consolidés, des comptes annuels et de nos rapports correspondants.

Les autres informations du rapport de gestion ne constituent pas l'objet de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés et nous ne formulons aucune appréciation sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit du Groupe, il est de notre devoir de lire les autres informations et de juger s'il existe des incohérences significatives par rapport aux états financiers consolidés ou à nos conclusions d'audit, ou si les autres informations semblent présenter des anomalies significatives d'une autre façon. Si, sur la base de nos travaux, nous arrivons à la conclusion qu'il existe une anomalie significative dans les autres informations, nous devons produire un rapport. Nous n'avons aucune remarque à formuler à ce sujet.

Responsabilité du conseil d'administration pour les états financiers consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les prescriptions comptables pour les banques et les exigences légales.

Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit du Groupe

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des états financiers consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

Deloitte SA

Myriam Meissner
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable



Fanny Doan
Expert-réviseur agréée

Genève, le 21 février 2019

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle (KM1)	100
Positions du bilan et des opérations hors bilan	101
Positions du compte de résultat	102
Présentation du tableau des flux de trésorerie	103
Présentation de l'état des capitaux propres	104
Présentation synoptique	
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	105
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	106
3. Contrôle des risques	108
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés	112
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	112
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	113
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	114
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	114
5.05 Répartition des immobilisations financières	115
5.06 Présentation des participations	115
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	116
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	116
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	116
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	117
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	117
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	117
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	118
5.14 Présentation des produits structurés émis	118
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	119
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	120
5.17 Présentation du capital social	120
5.18 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	121

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	121
5.20	Indications des participants significatifs	122
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	122
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés	123
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	123
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	124
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	125
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	125
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	126
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	127
5.29	Répartition des crédits par engagement	127
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	127
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	127
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	127
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	128
5.34	Répartition des charges de personnel	128
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	128
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	128
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	128
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	129
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	130
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	130

Chiffres-clés essentiels réglementaires en matière prudentielle (KM1)

Consolidé

Fonds propres pris en compte en CHF 1'000		2018	2017
1	Fonds propres de base durs (<i>CET1</i> ¹)	1'540'546	1'447'143
2	Fonds propres de base (<i>T1</i> ²)	1'738'936	1'645'533
3	Fonds propres totaux	1'853'710	1'761'606

Positions pondérées en fonction des risques en CHF 1'000		2018	2017
4	<i>RWA</i> ³	11'857'550	11'723'775
4a	Exigences minimales de fonds propres	948'604	937'902

Ratios de fonds propres basés sur les risques en % des <i>RWA</i> ³		2018	2017
5	Ratio <i>CET1</i> ¹	12.99%	12.34%
6	Ratio de fonds propres de base	14.67%	14.04%
7	Ratio des fonds propres globaux	15.63%	15.03%

Exigences en volants en <i>CET1</i>¹ en % des <i>RWA</i> ³		2018	2017
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (2.5% dès 2019)	1.875%	1.25%
9	Volants anticycliques (art. 44a OFR ⁴) selon le standard minimal de Bâle	–	–
10	Volant de fonds propres supplémentaire en vertu du risque systémique international ou national	–	–
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité <i>CET1</i> ¹	1.875%	1.25%
12	<i>CET1</i> ¹ disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du <i>CET1</i> ¹ affecté à la couverture des exigences minimales et cas échéant à la couverture des exigences <i>TLAC</i> ⁵)	12.13%	11.53%

Ratios cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR en % des <i>RWA</i> ³		2018	2017
12a	Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR ⁴	4.00%	4.00%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFR ⁴)	0.56%	0.54%
12c	Ratio cible en <i>CET1</i> ¹ selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	8.36%	8.34%
12d	Ratio cible en <i>T1</i> ² selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR ⁴	10.16%	10.14%
12e	Ratio cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR ⁴ majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12.56%	12.54%

Ratio de levier Bâle III		2018	2017
13	Engagement global en CHF 1'000	23'760'340	23'815'753
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	7.32%	6.91%

Ratio de liquidités (ou <i>LCR</i>⁶)		30.09.2018	30.06.2018	31.03.2018	2018	2017
15	Numérateur du <i>LCR</i> ⁶ : somme des actifs liquides de haute qualité, en CHF 1'000	4'231'720	3'973'116	4'224'788	4'311'477	4'478'681
16	Dénominateur du <i>LCR</i> ⁶ : somme nette des sorties de trésorerie, en CHF 1'000	3'621'263	3'346'963	3'241'143	3'559'103	2'863'509
17	Ratio de liquidités, <i>LCR</i> ⁶ en %	117%	119%	130%	121%	156%

¹Common equity tier 1.

²Tier 1.

³Risk weighted assets.

⁴Ordonnance sur les fonds propres.

⁵Total loss-absorbing capacity.

⁶Liquidity coverage ratio.

L'intégralité des *Exigences de publication liées aux fonds propres* sera disponible sur le site de la banque dès le 23.4.2019 au soir (www.bcge.ch/exigences-publications). La banque applique l'approche standard internationale, également connue sous l'abréviation AS-BRI, pour les publications réglementaires de risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

En cas de variation de la courbe des taux d'intérêt, la valeur de marché des fonds propres de la banque oscillerait entre CHF –155.8 millions de francs (en cas de hausse des taux de 100 points de base) et CHF 170.4 millions de francs (en cas de baisse des taux de 100 points de base). L'impact sur les revenus varierait de respectivement CHF 4.3 millions de francs et CHF –9.5 millions, avec un taux plancher de référence à 0% pour les prestations de la clientèle.

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Consolidé

Actifs	Notes	31.12.2018 en CHF 1'000	31.12.2017 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	3'410'649	3'435'533	-24'884
Créances sur les banques	5.23	464'007	766'360	-302'353
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	49'205	580'000	-530'795
Créances sur la clientèle	5.23	5'215'130	4'706'766	508'364
Créances hypothécaires	5.23	11'387'669	10'985'361	402'308
Opérations de négoce	5.03	60'782	55'549	5'233
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	12'716	15'130	-2'414
Immobilisations financières	5.05	1'883'422	1'749'983	133'439
Comptes de régularisation		28'887	29'919	-1'032
Participations	5.06	61'450	61'589	-139
Immobilisations corporelles	5.08	121'878	129'651	-7'773
Autres actifs	5.10	338'038	155'474	182'564
Total des actifs		23'033'833	22'671'315	362'518

Total des créances subordonnées		25'301	20'953	4'348
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-	-

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	2'526'459	2'541'918	-15'459
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	481'086	482'846	-1'760
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	14'644'276	14'548'789	95'487
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	2'379	1'045	1'334
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	4'277	3'962	315
Obligations de caisse	5.23	2'540	4'043	-1'503
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	3'411'255	3'432'055	-20'800
Comptes de régularisation		101'546	84'289	17'257
Autres passifs	5.10	277'603	86'461	191'142
Provisions	5.16	12'490	13'708	-1'218
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	215'000	180'000	35'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve issue du capital		318'299	315'949	2'350
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>				
Réserve issue du bénéfice		615'104	558'557	56'547
Propres parts du capital		-13'206	-10'383	-2'823
Réserve de change		-16'434	-13'528	-2'906
Bénéfice/perte (résultat de la période)		91'159	81'604	9'555
Total des passifs		23'033'833	22'671'315	362'518

Total des engagements subordonnés	5.15	308'390	508'055	-199'665
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	308'390	308'200	190

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	889'735	747'945	141'790
Engagements irrévocables	5.02	729'606	715'342	14'264
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	153'518	131'018	22'500
Crédits par engagement	5.29	78'989	100'827	-21'838

Positions du compte de résultat Consolidé

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2018 en CHF 1'000	31.12.2017 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des intérêts et des escomptes	5.33	281'949	253'794	28'155
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		64	341	-277
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		17'848	15'972	1'876
Charges d'intérêts		-57'962	-53'697	-4'265
Résultat brut des opérations d'intérêts		241'899	216'410	25'489
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		5'299	-6'197	11'496
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		247'198	210'213	36'985

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		48'393	45'657	2'736
Produits des commissions sur les opérations de crédit		37'352	32'372	4'980
Produits des commissions sur les autres prestations de service		38'466	37'652	814
Charges de commissions		-7'499	-8'781	1'282
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		116'712	106'900	9'812

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	29'228	29'778	-550
--	------	--------	--------	------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		6'622	7'286	-664
Produits des participations		10'576	6'188	4'388
Résultat des immeubles		1'199	1'151	48
Autres produits ordinaires		6'799	6'578	221
Autres charges ordinaires		-8'911	-1'984	-6'927
Sous-total autres résultats ordinaires		16'285	19'219	-2'934

Total des produits d'exploitation		409'423	366'110	43'313
--	--	----------------	----------------	---------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-144'088	-134'295	-9'793
Autres charges d'exploitation	5.35	-87'937	-88'440	503
Sous-total charges d'exploitation		-232'025	-222'735	-9'290

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-15'983	-15'415	-568
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-98	339	-437

Résultat opérationnel		161'317	128'299	33'018
------------------------------	--	----------------	----------------	---------------

Produits extraordinaires	5.36	2	48	-46
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-35'000	-20'000	-15'000
Impôts	5.39	-35'160	-26'743	-8'417

Bénéfice / perte (résultat de la période)		91'159	81'604	9'555
--	--	---------------	---------------	--------------

Présentation du tableau des flux de trésorerie

Consolidé

(en CHF 1'000)

	2018		2017	
	Sources	Emplois	Sources	Emplois
Flux de fonds du résultat opérationnel (financement interne):				
- Résultat de la période	91'159	–	81'604	–
- Variation des réserves pour risques bancaires généraux	35'000	–	20'000	–
- Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	15'983	–	15'415	–
- Provisions et autres corrections de valeur	–	1'218	–	1'773
- Variation des corrections de valeur pour risque de défaillance et pertes	–	–	–	–
- Délimitations actives	1'032	–	14'269	–
- Délimitations passives	17'257	–	1'557	–
- Autres positions	8'578	–	60'948	–
- Dividende de l'exercice précédent	–	20'880	–	19'800
- Attribution spéciale à l'Etat de Genève	–	4'176	–	3'960
Solde	–	142'735	–	168'260
Flux de fonds des transactions relatives aux capitaux propres:				
- Ecritures par les réserves	–	557	6'829	–
- Modification des propres titres de participation	–	2'823	1'499	–
Solde	3'380	–	–	8'328
Flux de fonds des mutations relatives aux participations, immobilisations corporelles et valeurs immatérielles:				
- Participations	–	379	–	37'634
- Immeubles	–	–	–	–
- Autres immobilisations corporelles	–	7'692	–	11'307
Solde	8'071	–	48'941	–
Flux de fonds de l'activité bancaire:				
Opérations à moyen et long terme (supérieures à 1 an):				
- Engagements envers les banques	85'241	–	14'646	–
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	696	–	–	6'126
- Obligations de caisse	–	1'503	–	1'388
- Emprunts	–	199'800	123'810	–
- Prêts des centrales d'émission de lettres de gage	179'000	–	227'000	–
- Créances sur les banques	–	282	148	–
- Créances sur la clientèle	–	156'302	–	151'782
- Créances hypothécaires	–	402'308	–	618'891
- Immobilisations financières	–	73'092	61'262	–
Opérations à court terme:				
- Engagements envers les banques	–	100'700	178'104	–
- Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	1'760	–	548'511
- Engagements résultant des dépôts de la clientèle	94'791	–	1'321'529	–
- Engagements résultant d'opérations de négoce	1'334	–	–	23
- Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	315	–	–	15'632
- Créances sur les banques	302'635	–	–	118'285
- Créances résultant d'opérations de financement de titres	530'795	–	–	580'000
- Créances sur la clientèle	–	352'062	51'645	–
- Opérations de négoce	–	5'233	–	13'882
- Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	2'414	–	4'154	–
- Immobilisations financières	–	60'347	20'436	–
Etat des liquidités				
- Liquidités	24'884	–	–	75'861
Solde	131'284	–	127'647	–
Totaux des soldes	142'735	142'735	176'588	176'588

Présentation de l'état des capitaux propres Consolidé

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserve de change	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	315'949	640'161	180'000	-13'528	-10'383		1'472'199
Acquisition de propres parts au capital						-10'161		-10'161
Aliénation de propres parts au capital						9'469		9'469
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital		2'131				-2'131		-
Différences de change					-2'906			-2'906
Dividendes et autres distributions		218	-20'880					-20'662
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)			-4'176					-4'176
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				35'000				35'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves (arrondi)		1	-1					-
Bénéfice/Perte (résultat de la période)							91'159	91'159
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	318'299	615'104	215'000	-16'434	-13'206	91'159	1'569'922

Présentation synoptique

Consolidé

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève. Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Le groupe Banque Cantonale de Genève offre les prestations de service d'une banque universelle régionale et a notamment pour mission de contribuer au développement économique du canton et de la région.

L'activité comprend des affaires de crédits hypothécaires, crédits commerciaux et privés ainsi que des crédits dans le domaine du négoce international. Le groupe est également actif en gestion de patrimoine ainsi qu'en matière d'opérations d'émissions et de placements sur les marchés financiers.

La banque entend développer ses activités commerciales malgré un contexte financier national et international incertain. Elle s'appuie sur la diversité de ses compétences et sur l'adéquation de son modèle d'affaires aux spécificités de l'économie genevoise.

Rapport d'activité

La partie commerciale du rapport d'activité est indiquée dans le chapitre *Commentaires sur les comptes du groupe*. La banque publie l'adéquation des fonds propres dans le document *Exigences de publication liées aux fonds propres*, selon les normes Bâle III et applique l'approche standard suisse pour le risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Effectif du personnel	31.12.2018	31.12.2017
En équivalent plein temps	760.6	748.3
En équivalent plein temps moyen	751.3	742.1
Effectif	811.0	799.0
Effectif moyen	800.8	794.2

La banque poursuit une stratégie d'externalisation dans le domaine des opérations afin de se concentrer sur les activités à forte valeur ajoutée à la clientèle. Les relations d'externalisation sont réglées par des contrats de services (SLA), conformément à la circulaire Finma 2008/7 sur l'*outsourcing*-banques. Les mandats confiés à Swisscom concernent principalement les opérations de paiement et sur titres – ce qui permet d'assurer un service conforme à ceux des meilleurs établissements bancaires suisses – l'exploitation du système informatique central, son hébergement, le stockage des données, l'impression et l'envoi des documents de masse ainsi que la maintenance de certaines infrastructures.

En 2018 une initiative populaire cantonale intitulée *La BCGE doit rembourser les 3.2 milliards prêtés par l'Etat!* a été déposée. Cette initiative a été déclarée nulle, le 13 février 2019, par arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Genève. Un recours a été formulé contre cet arrêté. Les arguments juridiques de la banque seront examinés dans le cadre de la procédure.

Aucun événement extraordinaire n'a eu lieu en 2018.

Aucun événement significatif n'est survenu après la date de clôture.

Convention avec l'actionnaire principal

L'article 33 ch. 5 des statuts de la banque, adopté lors de l'Assemblée générale du 3 mai 2005, concrétise le régime de remboursement des avances consenties par l'Etat de Genève à la Fondation de valorisation des actifs de la Banque cantonale de Genève au début des années 2000. La banque les rembourse proportionnellement aux dividendes distribués aux actionnaires (20% des dividendes payés). A la suite de la dissolution de la fondation, le Conseil d'Etat a fixé, par arrêté du 21 octobre 2011, le montant des avances restant à rembourser par la banque à CHF 370'661'634 au 31 décembre 2009. Au titre de l'exercice 2018, un montant de CHF 4.9 millions sera payé pour autant que la proposition de dividende du conseil d'administration à l'Assemblée générale soit adoptée. Dans ce cas, un montant total de CHF 38.2 millions aura été remboursé depuis 2009, portant ainsi le total des remboursements opérés par la banque à CHF 65.7 millions, depuis son assainissement en 2000.

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Normes de référence

Les comptes consolidés du groupe sont préparés sur la base du *Code des obligations suisse*, de la Loi fédérale sur les banques et caisses d'épargne et de son ordonnance d'exécution ainsi que de la circulaire Finma 2015/1 sur les prescriptions comptables pour les banques (PCB). Les comptes consolidés du groupe sont établis conformément au principe de l'image fidèle.

Date de clôture des comptes consolidés

Le 31 décembre est la date de clôture des comptes consolidés.

Périmètre de consolidation du groupe

Le périmètre de consolidation du groupe comprend les sociétés dont la consolidation présente une importance significative.

Les banques et les sociétés sont intégrées globalement lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte supérieure à 50%. Les banques et les sociétés sont mises en équivalence lorsqu'elles sont détenues dans un but de placement permanent et que la maison mère détient une participation directe ou indirecte de 20 à 50%.

Total du bilan	en CHF 1'000
Banque Cantonale de Genève, Genève	22'897'266
Capital Transmission SA, Genève	35'926
Investissements Fonciers SA, Lausanne	20'780
Dimension Corporate Finance SA, Genève	1'055
Dimension SA, Lausanne	1'759
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	12'104
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	850'687
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	43'245
Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	35'938
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	9
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	82

Méthode de consolidation du groupe

• Consolidation du capital

Lors de l'acquisition d'une participation, la différence entre la valeur nette comptable des titres de participation dans la société consolidée et la part que ces titres représentent dans la situation nette de la société est répartie entre les corrections de valeurs des éléments du bilan de la société consolidée et un écart d'acquisition. La consolidation du capital est faite selon la méthode anglo-saxonne *purchase method*. Celle-ci prévoit que le prix d'achat des participations est compensé avec la part que détient le groupe dans les capitaux propres nouvellement évalués (valeur vénale des actifs nets) au moment de l'acquisition.

• Goodwill

Le *goodwill* ainsi que l'écart de première consolidation sont inscrits à l'actif sous la rubrique Valeurs immatérielles et amortis par le biais du compte de résultat sur une durée maximum de 10 ans.

• Opérations réciproques

Les engagements et créances ainsi que les produits et charges résultant d'opérations réciproques entre sociétés consolidées sont éliminés.

• Traitement des différences de conversion des monnaies étrangères

Les éléments de l'actif, des fonds étrangers du bilan et les amortissements d'immobilisations corporelles des entités domiciliées hors de Suisse, établis en monnaies étrangères, sont convertis en francs suisses aux cours en vigueur à la date de clôture. Les éléments du compte de résultat de ces entités, hormis les amortissements d'immobilisations corporelles, sont convertis en CHF aux cours moyens des cours de clôture des douze mois de l'année. Les fonds propres de ces entités sont convertis aux cours moyens historiques de chaque position du bilan. Les différences de conversion qui en résultent sont comptabilisées directement dans les fonds propres sous la rubrique Réserve de change.

Principes d'évaluation du groupe

Les comptes consolidés du groupe sont fondés sur les comptes individuels des sociétés du groupe établis selon des principes uniformes de comptabilisation et d'évaluation. Des retraitements spécifiques, pour se conformer au principe de l'image fidèle, sont effectués principalement sur les propres parts du capital et de créance portés en déduction des positions passives correspondantes.

Principes de comptabilisation

Les opérations sont enregistrées dans les livres au jour de leur conclusion.

Devises, billets et métaux précieux

Les postes de l'actif et du passif libellés en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses selon les cours suivants:

Principales monnaies	Unités monnaies	Cours au 31.12.2018	Cours au 31.12.2017
Dollar américain	1	0.9841	0.9764
Euro	1	1.1264	1.1703
Livre sterling	1	1.2584	1.3209
Yen	100	0.8944	0.8676

Les charges et les produits sont convertis aux cours en vigueur à la date de transaction. Les gains et les pertes de cours résultant de cette conversion

sont comptabilisés sous la rubrique Résultat des opérations de négoce.

Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Créances et engagements sur les banques et sur la clientèle, créances hypothécaires

Les créances et les engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale. Les sûretés remises en garanties sont évaluées de manière prudente, systématique et périodique, en appliquant des principes uniformes et en se basant, sauf exception, sur une valeur de marché. Dans le cadre des biens immobiliers, la banque évalue ceux-ci soit à l'aide d'un système expert (approche hédoniste), soit par des expertises internes pour les objets atypiques ou de luxe, ou soit, pour les biens de rendements, par une actualisation des *cash flows* futurs.

Les créances figurent au bilan, au plus pour la valeur qu'elles représentent pour la banque. Les provisions, constituées pour couvrir les risques de pertes connus ou estimés à la date de clôture des comptes, sont portées en diminution des rubriques de l'actif correspondant. Les intérêts et les commissions correspondantes qui demeurent impayés 90 jours après leur échéance sont considérés en souffrance et sont comptabilisés directement sous provisions en déduction de l'actif correspondant. L'enregistrement au compte de résultat n'intervient, dans ce cas, qu'au moment du paiement effectif.

Pour les portefeuilles de crédits à la consommation (crédits personnels et leasings), constitués d'un grand nombre de petites créances homogènes, les corrections individuelles sont déterminées de manière forfaitaire sur la base des données historiques.

Créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres

Les opérations de créances/engagements résultant d'opérations de financement de titres ou anciennement les opérations de mises/prises en pension de titres (*repurchase and reverse repurchase agreements*) sont comptabilisées comme suit:

- les liquidités qui sont échangées sont portées au bilan,
- le transfert de titres n'implique pas une comptabilisation au bilan lorsque la partie cédante conserve économiquement le pouvoir de disposition sur les droits liés aux titres transférés,
- l'aliénation subséquente de titres reçus implique une comptabilisation au bilan. Il en découle l'enregistrement à la valeur de marché d'un engagement non monétaire.

Opérations de négoce

Les valeurs en portefeuilles sont évaluées au cours du marché à la date de clôture. Le résultat est comptabilisé sous la rubrique Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur.

Selon le principe de l'image fidèle, prescrit au niveau du groupe, les propres titres de créance ne sont pas évalués à la valeur de marché, mais à la valeur nominale, et sont comptabilisés en diminution des positions passives correspondantes.

Les propres parts du capital sont comptabilisées, au niveau du groupe, en déduction des capitaux propres à concurrence du coût d'acquisition, sous la forme d'une rubrique séparée Propres parts du capital. Le paiement des dividendes et les résultats des aliénations ultérieures sont attribués à la Réserve issue du capital.

Opérations de couverture

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger contre les risques de marché. Les opérations de couverture sont évaluées de la même manière que les éléments couverts et le résultat est inscrit dans la même rubrique comptable.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les valeurs détenues à long terme ainsi que les sociétés acquises dans un but stratégique et qui devraient être revendues à moyen terme.

Les titres de créances et de participation sont évalués, soit selon le principe de la valeur la plus basse entre le prix du marché et la valeur d'acquisition, soit selon le principe de l'*accrual method* pour les titres destinés à être conservés jusqu'à l'échéance. L'impact net des variations de valeur est enregistré dans les produits ou charges ordinaires. Les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédit et destinés à la revente sont portés au bilan au prix d'acquisition diminué, le cas échéant, des correctifs de valeurs et des coûts de liquidation économiquement nécessaires selon le principe de la valeur la plus basse.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à la valeur d'acquisition et sont amorties linéairement, sur leur durée de vie prévisible, mais au maximum comme suit:

Immeubles à l'usage de la banque	100 ans
Agencements	10 ans
Mobilier et aménagements	5 ans
Machines	5 ans
Logiciels et matériels informatiques	3 à 10 ans selon leur durée de vie

Impôts

En fonction des résultats réalisés, une estimation des impôts dus au titre de l'exercice est comptabilisée. L'impact de la délimitation des impôts du groupe est présenté dans les impôts différés.

Engagements envers les banques

Les engagements envers les banques sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale

Engagements résultant des dépôts de la clientèle

Tous les engagements résultant de dépôts de la clientèle non bancaire sont comptabilisés au bilan à leur valeur nominale.

Valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés

Les instruments financiers ouverts à la date du bilan sont évalués soit à leur valeur de marché, soit au moyen d'un modèle d'évaluation en fonction du type d'instruments financiers dérivés, dans les rubriques Valeur de remplacement positive/négative d'instruments financiers dérivés et sont comptabilisés en fonction de l'intention qui préside à l'origine des opérations, à savoir :

- en cas d'opérations de négoce, au compte de résultat, au prix du marché,
- en cas d'opérations de couvertures, de manière analogue à l'opération de base couverte.

Provisions

Les provisions comprennent celles qui sont destinées à la couverture des risques nécessaires à l'exploitation, les provisions pour risques de défaillance du hors bilan ainsi que les provisions pour impôts latents.

Réserves pour risques bancaires généraux

Les réserves pour risques bancaires généraux sont des réserves constituées préventivement par le débit de la rubrique Variation des réserves pour risques bancaires généraux dans le but de couvrir les risques latents de l'activité. Ces réserves sont imposées fiscalement.

Engagement conditionnels

Les engagements conditionnels enregistrent notamment les engagements de couverture de crédit émis sous forme d'engagements par avals, par cautionnements et par garanties.

Engagements irrévocables

Les engagements irrévocables portent sur l'octroi de crédits ou d'autres prestations qui ne sont pas utilisés à la date de bilan, mais qui sont octroyés de manière définitive. Les engagements de versement dans le cadre de la garantie des dépôts sont comptabilisés dans cette rubrique.

Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires

Les engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires pour les actions et autres titres de participations sont enregistrés dans cette rubrique.

Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

3. Contrôle des risques

Le conseil d'administration fixe la politique des risques conformément aux dispositions légales. La direction générale veille à son application dans toutes les entités du groupe selon la même méthodologie. La banque a mis en place différents comités des risques pour la maison mère et pour les filiales lui permettant de mesurer, de suivre, de gérer et de contrôler les risques encourus.

Le conseil d'administration pratique une analyse annuelle des risques principaux du groupe. Dans cette analyse, il prend en compte les résultats émanant du système de contrôle interne existant, du département de Contrôle des risques, des travaux de l'audit interne et externe ainsi que des rapports de la direction générale.

Principes directeurs

Des enveloppes de risques par types d'activité sont fixées par le conseil d'administration. Celles-ci permettent une allocation ciblée et maîtrisée des fonds propres et assurent une diversification des risques pris. De la même manière, et en respect des dispositions réglementaires, le conseil d'administration fixe les limites pays et les limites banques en tenant compte des fluctuations financières et des risques géopolitiques. La direction générale contrôle l'ensemble des risques par une supervision constante des activités et par un suivi opéré par des comités spécifiques.

Chaque membre de la direction générale est responsable des revenus et des coûts associés à la prise de risque assumée dans sa division ; il prend les dispositions préventives nécessaires pour leur maîtrise et/ou leur réduction.

Un contrôle des risques indépendant des unités opérationnelles génératrices de revenus est pratiqué dans toute la banque. Ainsi, les départements Contrôle des risques et Conformité renforcent le contrôle régulier des unités de front et des unités de contrôle spécialisées. Leur rôle est d'analyser, d'évaluer, de contrôler et d'informer les comités dédiés des impacts financiers, légaux et de

compliance découlant de l'exposition aux risques de tout genre, en prenant soin de l'exhaustivité et de l'appréciation objective des risques encourus et des risques potentiels affectant la banque.

La BCGE appartient à la catégorie 3 définie par la circulaire Finma 2011/2, notamment avec un bilan dépassant les CHF 15 milliards. La Finma a fixé le seuil de 12% de couverture en fonds propres pour cette catégorie auquel est ajouté le volant anticyclique.

Surveillance consolidée

L'organisation du contrôle des risques au sein du groupe est déclinée sur les principes de gestion de la banque à Genève afin d'obtenir une exhaustivité, une compréhension et une maîtrise uniformisées des risques au niveau consolidé.

Le département Contrôle des risques au sein de la division Finances et contrôle des risques, consolide les positions globales du groupe. La diffusion des rapports et leur revue systématique avec les divisions de front durant les comités de risques et *asset and liability management (ALM)* formalisent l'efficacité de la démarche globale.

Les résultats sont communiqués régulièrement à la direction générale et au conseil d'administration.

Typologie des risques

- **Risques de crédit**

Les risques de crédit ou de contrepartie représentent les dommages que supporte le groupe en cas de défaillance d'une contrepartie.

Les crédits sont octroyés dans le cadre d'un système précis de délégation des compétences, basé sur le montant de l'engagement, et sont soumis à un système expert de cotation. Celui-ci prescrit des conditions différentes selon la capacité financière de l'emprunteur et selon la typologie de l'affaire.

Le comité des crédits examine les demandes et autorise les opérations en fonction des délégations ainsi que de la politique définie. Cette politique englobe les engagements des clients et correspondants du groupe résultant des activités de prêts, d'émissions de garanties ainsi que des engagements dans le cadre des transactions de devises.

L'évaluation des risques est effectuée chaque année pour les crédits commerciaux. Pour les crédits hypothécaires, la périodicité de révision des sûretés est notamment définie par le taux d'avance et par la typologie des objets. Dans tous les cas, des indices de risques nouveaux engendrent des analyses spécifiques des dossiers de crédit concernés.

Le système expert de cotation attribue des *ratings* aux preneurs de crédits (10 notations de A+ à E-); il est tenu à jour sur des systèmes dédiés. Des modèles de *ratings* sont fournis par un système dédié et utilisé en commun par une douzaine de banques cantonales et d'autres instituts d'envergure. La détérioration significative du *rating* déclenche une procédure d'examen du risque et, le cas échéant, la constitution d'une provision et le transfert du dossier à la section Workout ou au département Contentieux.

Les créances en souffrance, ainsi que les créances compromises, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeurs est couverte par des correctifs de valeurs individuels. Les créances compromises, ainsi que les sûretés obtenues, sont évaluées à la valeur de liquidation en tenant compte d'un correctif de valeur en fonction de la solvabilité du débiteur. Les opérations hors bilan sont aussi comprises dans cette évaluation.

Les risques de négoce international font l'objet d'un suivi et d'une analyse spécifiques. La connexion du système informatique dédié avec le système de contrôle des risques permet une analyse de situation où chaque client est suivi avec son *rating*, ses limites et ses encours. Les analyses par types de produits traités complètent cette surveillance.

- **Concentration des risques**

Les risques importants (gros risques selon l'art. 95 OFR) sont contrôlés constamment et sont présentés sur une base trimestrielle au conseil d'administration ainsi qu'à l'organe de révision externe.

Le système informatique intégré de contrôle des risques permet de calculer les besoins en fonds propres pour chaque opération et de les agréger par groupes économiques. Dans un souci de prévention, une attention accrue est portée aux concentrations possibles de crédit. Le suivi de ces positions est constant et un avis est transmis immédiatement à la hiérarchie si on s'approche de valeurs limites. Des simulations sont effectuées systématiquement a priori lorsque des opérations d'envergure sont proposées.

- **Risques de marché**

Les risques de marché représentent le potentiel de pertes suite à des fluctuations des cours de change, de taux d'intérêt, de cours de valeurs mobilières et d'indices sur l'ensemble des positions détenues par le groupe.

Le contrôle des risques de marché nécessite l'identification, la mesure et le contrôle des positions ouvertes. L'évaluation du portefeuille

de négoce et la surveillance des limites sont effectuées sur un système unique, ce qui permet l'évaluation sans délai des risques encourus et un rapport est effectué sur une base journalière. Un département indépendant est chargé du suivi constant du respect des limites et du suivi des *stop-loss* du département Marchés financiers et trésorerie. La connexion avec le système informatique de contrôle des risques permet, de plus, l'établissement synchronisé des rapports de consommation de fonds propres pour ces opérations de négoce. La banque a une politique d'exposition faible aux risques de marché dans le cadre de l'activité de négoce (*trading*). Par ailleurs, le comité *ALM* se réunit sur une base mensuelle. Ce comité contrôle le pilotage du bilan de la banque, selon les évolutions possibles de la marche des affaires, de la situation des marchés financiers et d'autres paramètres. Le comité *ALM* suit et contrôle tous les risques financiers.

Les principaux risques de marché auxquels le groupe est confronté sont:

- **Risques de taux**

Les risques de taux concernent la fluctuation des valeurs des positions financières face aux variations des taux d'intérêt. L'exposition aux risques de taux provient de la non-congruence des échéances de taux et des volumes actifs avec les refinancements passifs. Ces asymétries sont à l'origine de ce risque et provoquent des effets sur les produits des intérêts ainsi que sur la valorisation des fonds propres de la banque. Les produits bancaires sans échéance de taux fixe ou à vue sont modélisés afin de répliquer au mieux la réalité des changements de taux effectués lors de mouvements de taux sur les marchés. Ces modèles sont revus périodiquement et adaptés aux conditions de marché si nécessaire. Des simulations dynamiques sont effectuées afin de surveiller les risques de revenus sur la marge d'intérêts en fonction de différents scénarios de taux. La politique de risques de taux est approuvée par le conseil d'administration qui en délègue le contrôle opérationnel à la direction générale. Conformément aux prescriptions légales, l'effet sur les revenus (à court terme) et l'effet sur la valeur (à long terme) d'une fluctuation des taux d'intérêt y sont analysés et gérés à l'intérieur de limites définies par le conseil d'administration.
- **Risques de change**

Les positions de change que doit gérer la banque concernent principalement des revenus d'intérêts et de commissions, libellés en grande partie en USD et en EUR. Les risques de change émanant du bilan, incluant les opérations de trésorerie ainsi que des transactions, sont centralisés et gérés de manière globale au niveau de la banque. Le système de couverture mis en place permet d'effectuer des transactions financières afin de protéger les positions de change identifiées tout en tenant compte des coûts relatifs.
- **Risques de liquidité**

Les limites de prêts accordés à d'autres banques sont contrôlées avec une précaution renforcée en réponse aux risques accrus. Les placements sur les marchés monétaires ont été largement remplacés par des placements de type *repurchase agreement*. Tout en respectant une grande prudence et en continuant les opérations de mises en pension, l'activité des marchés monétaires se poursuit avec certaines banques partenaires ainsi que des collectivités publiques suisses, dans le respect de limites strictes. La BCGE continue ses mesures de grande prudence en conservant des liquidités abondantes et en gérant un portefeuille obligataire largement diversifié et pouvant être mis en pension (*sale and repurchase agreements*), permettant en tout temps de trouver des facilités de crédits avec de nombreuses contreparties. Le cadre d'investissement des obligations inscrites dans la rubrique des immobilisations financières est limité entre les notes AAA et, au minimum, A- ou équivalent.

La banque gère le risque de liquidité en surveillant l'exposition à l'aide d'un échéancier des positions du bilan, de la structure du bilan et en calculant les ratios réglementaires *liquidity coverage ratio (LCR)* et le *net stable funding ratio (NSFR)*. Elle le gère également de manière dynamique, en modélisant les croissances des affaires et des refinancements nécessaires. Dans le cadre de son comité *asset and liabilities management (ALM)*, la banque surveille le risque de liquidité dans le cadre de limites fixées par le conseil d'administration.
- **Risques de cours sur actions**

Les risques de cours sur actions concernent les variations de valeur des positions sur actions ainsi que celles dont le comportement est semblable à celui des actions.

- **Risques opérationnels**

Les risques opérationnels sont définis comme étant le risque de pertes provenant de l'inadéquation ou de la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou suite à des événements externes. Le niveau d'automatisation des processus ainsi que des mesures de contrôle interne permettent de limiter ces risques. La banque a mis en place une modélisation des processus de production permettant de suivre les points de contrôle, de séparation de fonction et de validation dans le traitement des opérations. Le contrôle des risques opérationnels s'appuie sur une section dédiée qui assure la cohérence de l'architecture de contrôle interne. Celle-ci permet de suivre et d'archiver les incidents en vue d'une amélioration continue du dispositif de contrôle interne et d'une meilleure anticipation des problèmes potentiels. Les instructions administratives et autres directives internes sont constamment mises à jour et accessibles à tous les employés sur l'intranet de la banque. En outre, la banque veille au respect des procédures ainsi qu'à l'analyse des flux d'informations.

- **Risques de non-conformité**

Le risque de non-conformité (*compliance*) correspond aux manquements aux prescriptions, normes et règles, sanctions légales et réglementaires ainsi que les pertes financières ou atteintes à la réputation qui peuvent en découler. Le département Conformité a pour objectif de préserver la réputation de la banque en assurant notamment une veille des réglementations relatives aux activités transfrontalières, à la fiscalité au niveau international et en fonction du lieu de résidence de la clientèle, à la lutte contre le blanchiment, au financement du terrorisme, aux sanctions internationales et à la fraude. Elle s'assure que les activités de la banque ainsi que ses directives internes soient conformes à ces réglementations.

- **Risques juridiques**

Le département Juridique est rattaché à la direction générale. Ses missions consistent notamment à identifier les risques juridiques, à assurer la défense des intérêts de la banque et à appuyer les gestionnaires dans les relations avec la clientèle. Il intervient ainsi dès qu'un risque potentiel est décelé, contrôle sa problématique et, le cas échéant, mandate un avocat externe avec lequel il traite le dossier. Le provisionnement des risques juridiques est le résultat d'une analyse individuelle des dossiers. Les provisions nécessaires sont portées au passif sous Provisions.

- **Autres risques**

La section de contrôle interne continue d'intensifier ses activités en matière de contrôle des fraudes.

Politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés

La banque utilise des instruments financiers dérivés pour se protéger notamment des variations de taux d'intérêt. Ces opérations de couverture qui sont comprises dans la notion de *hedge accounting* sont décidées dans le cadre de la gestion du bilan (*asset and liability management*), elles sont évaluées de manière analogue à l'opération couverte et sont exclusivement traitées avec des contreparties externes. Dans le cas des opérations enregistrées au bilan, dont la valeur est enregistrée à la valeur nominale, la valeur de remplacement des instruments financiers dérivés est neutralisée sous les rubriques correspondantes.

- **Relation économique entre opérations de base et opérations de couverture**

A la conclusion d'une opération de couverture, la relation économique est établie entre l'instrument financier et l'opération de base concernée. La valorisation des positions évolue inversement afin de réduire l'exposition.

La documentation fait état en particulier des objectifs et de la stratégie de gestion du risque lié à la transaction de couverture ainsi que de la méthode d'appréciation de l'effectivité. La relation économique entre l'opération de base et les opérations de couverture est appréciée régulièrement de façon prospective.

- **Mesure de l'effectivité de couverture**

L'effectivité de la relation de couverture est mesurée à l'aide de l'opération de base ou de la macrocouverture du portefeuille dans son ensemble et réexaminée régulièrement. Les opérations dont la relation de couverture n'est plus effective ou partiellement seulement, sont affectées au résultat du négoce. Aucune absence d'effectivité n'a été observée en 2018.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes consolidés

Consolidé

112

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

	31.12.2018	31.12.2017
Valeur comptable des créances découlant de la mise en gage de liquidités lors de l'emprunt de titres ou lors de la conclusion d'une prise de pension	49'205	580'000
Valeur comptable des engagements découlant des liquidités reçues lors du prêt de titres ou lors de la mise en pension	481'086	482'846
Valeur des titres détenus pour propre compte, prêtés ou transférés en qualité de sûretés dans le cadre de l'emprunt de titres ainsi que lors d'opération de mise en pension	494'792	484'551
<i>dont ceux pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction</i>	494'792	484'551
La juste valeur des titres reçus en qualité de garantie dans le cadre du prêt de titres ainsi que titres reçus dans le cadre de l'emprunt de titres et par le biais de prises de pension, pour lesquels le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage subséquente a été octroyé sans restriction	51'343	582'483
<i>dont titres remis à un tiers en garantie</i>	–	–
<i>dont titres aliénés</i>	–	–

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	864'967	864'918	3'576'661	5'306'546
Créances hypothécaires	11'389'505	–	–	11'389'505
<i>Immeubles d'habitations</i>	9'046'563	–	–	9'046'563
<i>Immeubles commerciaux</i>	1'663'348	–	–	1'663'348
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	341'726	–	–	341'726
<i>Autres</i>	337'868	–	–	337'868
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2018	12'254'472	864'918	3'576'661	16'696'051
31.12.2017	11'511'022	648'414	3'641'561	15'800'997
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2018	12'252'636	831'744	3'518'419	16'602'799
31.12.2017	11'509'118	636'077	3'546'932	15'692'127
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	82'606	807'129	889'735
Engagements irrévocables	–	4'537	725'069	729'606
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	153'518	153'518
Crédits par engagements	–	–	78'989	78'989
Total du hors bilan				
31.12.2018	–	87'143	1'764'705	1'851'848
31.12.2017	–	–	1'695'132	1'695'132
Créances compromises				
Consolidé	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2018	181'418	82'997	98'421	93'252
31.12.2017	216'420	100'035	116'385	108'870

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

Actifs	31.12.2018	31.12.2017
Opérations de négoce		
Titres de dette, papiers/opérations du marché monétaire	5'206	1'003
<i>dont cotés</i>	5'206	1'003
Titres de participation	60	732
Métaux précieux et matières premières	55'505	53'518
Autres actifs du négoce	11	296
Total des actifs	60'782	55'549
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	5'206	–
Engagements		
Opérations de négoce		
Titres de participation	1	–
Autres passifs du négoce	2'378	1'045
Total des engagements	2'379	1'045

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux						
<i>swaps</i>	1'605	1'605	25'348	26'382	108'714	5'437'659
<i>options (OTC¹)</i>	6'321	6'321	93'427	–	679	191'965
Devises/métaux						
<i>contrats à terme</i>	7'753	6'638	1'432'271	13'253	6'281	1'699'413
<i>options (OTC)</i>	649	649	111'299			
Total avant prise en compte des contrats de netting						
31.12.2018	16'328	15'213	1'662'345	39'635	115'674	7'329'037
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	8'575	8'575	230'074	26'382	109'393	5'629'624
31.12.2017	52'783	24'281	3'786'102	24'081	122'095	6'014'696
<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	10'363	10'233	270'072	24'081	122'095	6'014'696
	Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après prise en compte des contrats de netting						
31.12.2018	12'716			4'277		
31.12.2017	15'130			3'962		

Répartition selon les contreparties

Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
	–	1'857	10'859

¹ Over the counter.

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Titres de créance	1'773'466	1'648'384	1'803'751	1'682'158
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'388'076	1'191'489	1'414'250	1'221'809
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	385'390	456'895	389'501	460'349
Titres de participation	109'016	94'107	116'983	105'449
<i>dont participations qualifiées¹</i>	9'075	6'300	9'075	6'300
Immeubles et véhicules	940	7'492	940	7'492
Total	1'883'422	1'749'983	1'921'674	1'795'099
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'422'425	1'297'195	1'447'256	1'325'253

¹ En cas de détention de 10% au moins du capital ou des voix.

Répartition des contreparties selon la notation²

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'618'381	134'624	–	–	–	20'461

² Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

	2018								
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence/ reprises d'amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Participations évaluées selon la mise en équivalence									
sans valeur boursière	26'344	6'568	32'912	–	–3'230	–	1'948	31'630	–
Autres participations									
avec valeur boursière	40	–	40	38	–2	–	–	76	76
sans valeur boursière	28'637	–	28'637	1'624	1	–518	–	29'744	–
Total des participations	55'021	6'568	61'589	1'662	–3'231	–518	1'948	61'450	76

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Raison sociale et siège	Activité		Capital social (en CHF 1'000)	Part du capital (en %)	Part aux voix (en %)	Détention directe	Détention indirecte
Intégration globale							
Banque Cantonale de Genève (France) SA, Lyon	Banque	EUR	30'000	100	100	X	
Rhône Saône Courtage Sàrl, Lyon	Courtage immobilier	EUR	10	100	100		X
Rhône Saône Léman SNC, Lyon	Société immobilière	EUR	10	100	100		X
Capital Transmission SA, Genève	Investissements	CHF	2'000	100	100	X	
Dimension Corporate Finance SA, Genève	Transmission de patrimoine	CHF	160	100	100	X	
Dimension SA, Lausanne	Evaluation et vente d'entreprises	CHF	300	100	100		X
Swiss Public Finance Solutions SA, Genève	Conseils financiers	CHF	400	100	100	X	

Intégration par mise en équivalence

Compagnie Foncière Franco-Suisse SAS, Lyon	Opérations immobilières	EUR	2'088	33.3	33.3		X
Compagnie Foncière du Saint Gothard SAS, Puteaux	Opérations immobilières	EUR	12'075	33.3	33.3	X	
Investissements Fonciers SA, Lausanne	Direction de fonds de placement	CHF	1'000	42.0	42.0	X	

Autres participations

Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA, Zurich	Emission de lettres de gages	CHF	1'625'000	5.9	5.9	X	
SIX Group Ltd, Zurich	Fournisseur de services pour l'industrie financière	CHF	19'522	1.6	1.6	X	
www.pme-successions.ch SA, Ecublens	Transmission de patrimoine	CHF	100	50.0	50.0		X

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

2018

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Valeur comptable à la fin de l'année de référence
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-41'725	92'719	-	-	-4'827	87'892
Autres immeubles	21'801	-7'629	14'172	-	-	-407	13'765
Software acquis séparément ou développés à l'interne	28'907	-18'560	10'347	5'806	-	-5'593	10'560
Autres immobilisations corporelles	31'775	-19'362	12'413	1'919	-33	-4'638	9'661
Total des immobilisations corporelles	216'927	-87'276	129'651	7'725	-33	-15'465	121'878

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

Le groupe Banque Cantonale de Genève n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	64'471	75'432	–	–
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénées avant l'échéance	90	104	53	83
Composantes de taux des opérations de couverture aliénées avant l'échéance	17'895	31'360	17'510	16'585
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	82'456	106'896	17'563	16'668
Coupons	–	–	50	50
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	1'736	2'805	–	–
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	–	–	11'956	14'101
Opération de <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	228'437	24'798	229'499	25'063
Autres opérations bancaires internes	12'271	13'438	10'673	25'535
Impôts indirects	13'138	7'537	7'862	5'044
Total	338'038	155'474	277'603	86'461

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

(en CHF 1'000)

	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Actifs nantis/cédés		
BNS	110'531	–
SIX <i>Swiss Exchange</i> (bourse électronique suisse)	26'195	–
Centrale d'émission de lettres de gage des banques cantonales suisses: <i>valeur nominale des titres hypothécaires conservés séparément</i>	5'308'302	2'953'000

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

	Nombre		Valeur (en CHF 1'000)	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
En qualité de banque dépositaire	–	–	37'758	37'403
Valeurs de remplacement négatives	–	–	15	–
Actions BCGE détenues par la fondation	60'000	60'000	11'520	9'834

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

Le groupe BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance (en CHF 1'000)

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque/du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2018	31.12.2017			31.12.2018	31.12.2017
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	0	–	–	–	14'412	14'479	14'050

¹ Les comptes annuels audités au 31 décembre 2018 de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2017.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

(en CHF 1'000)

		2018					
		Taux d'intérêt moyen pondéré	Echéances	Montants émis en monnaies étrangères	Montants émis en CHF	Propres titres détenus	Valeur comptable au bilan
Emprunt CHF émis le 10.06.2015	Non subordonné	0.500%	10.06.24	–	150'000	–135	149'865
Emprunt CHF subordonné émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	1.125%	28.06.27	–	110'000	–	110'000
Emprunt CHF perpétuel de type AT1 émis le 18.06.2014	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.875%	N/A	–	110'000	–1'610	108'390
Emprunt CHF perpétuel de type AT1 émis le 28.06.2017	Subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.000%	N/A	–	90'000	–	90'000
Total			–	–	460'000	–1'745	458'255
	Total non subordonné	0.500%			150'000	–135	149'865
	Total subordonné avec clause <i>PONV</i> ¹	2.000%			310'000	–1'610	308'390
Total		1.511%	–	–	460'000	–1'745	458'255

¹ Point of non viability (*PONV*).

		2018						
Aperçu des échéances des emprunts obligataires en cours		D'ici une année	Plus d'un an et moins de deux ans	Plus de deux ans et moins de trois ans	Plus de trois ans et moins de quatre ans	Plus de quatre ans et moins de cinq ans	Plus de cinq ans	Total
Emprunts obligataires (nominal)		–	–	–	–	–	460'000	460'000
Emprunts obligataires (selon le bilan)		–	–	–	–	–	458'255	458'255
		Montant						
Les prêts des centrales de lettres de gage		2'953'000						

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	909	–	–	–34	–	–	–2	873
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'895	–1'023	–	–1	–	681	–536	1'016
Autres provisions	10'904	–258	–	–	–	503	–548	10'601
Total des provisions	13'708	–1'281	–	–35	–	1'184	–1'086	12'490
Réserves pour risques bancaires généraux	180'000	–	–	–	–	35'000	–	215'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	108'870	–11'481	–	–671	1'833	2'132	–7'431	93'252
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	108'870	–11'481	–	–671	1'833	2'132	–7'431	93'252
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>	–	–	–	–	–	–	–	–

5.17 Présentation du capital social

(en CHF 1'000)

	31.12.2018			31.12.2017		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social						
Actions nominatives uniques à CHF 50	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
Capital-actions/capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
<i>dont libéré</i>	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000
Total du capital social	360'000	7'200'000	360'000	360'000	7'200'000	360'000

5.18 Nombre et valeur des droits de participation ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre Droits de participation		Valeur (en CHF 1'000) Droits de participation	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Membres du conseil d'administration ¹	58	94	11	15
Membres des organes de direction ^{2,3}	7'812	4'899	1'500	803
Collaborateurs ⁴	18'834	17'680	3'524	2'789
Total	26'704	22'673	5'035	3'607

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2019 sur la base des résultats 2018.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31 décembre 2018 de CHF 192.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Aucune option n'a été accordée sur des droits de participation aux membres du conseil d'administration, de la direction générale et aux collaborateurs.

Les conditions contractuelles d'attribution des différents plans sont expliquées dans le point 5 du chapitre Informations aux actionnaires, gouvernance d'entreprise en page 79. Les plans liés à la rémunération de la part variable ordinaire ainsi que dans le cadre du plan d'intéressement lors d'achat d'actions, sont bloqués entre 5 ans et 10 ans maximum au choix du bénéficiaire. Les autres plans d'intéressement sont bloqués 5 ans.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Participants qualifiés	97'462	62'618	48'900	63'636
Sociétés du groupe	31'630	–	2'222	1'359
Sociétés liées	1'538'012	1'329'850	177'264	128'150
Affaires d'organes	5'931	6'617	2'657	9'299
Autres parties liées	–	–	37'773	37'403

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

5.20 Indications des participants significatifs

	31.12.2018		31.12.2017	
	Nominal	Part en %	Nominal	Part en %
Actions nominatives				
Etat de Genève	159'385'750	44.3	159'385'750	44.3
Ville de Genève	75'132'300	20.9	75'132'300	20.9
44 Communes genevoises	26'730'450	7.4	26'730'450	7.4
Sous-total collectivités publiques	261'248'500	72.6	261'248'500	72.6
CPEG – Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève	21'440'000	6.0	21'440'000	6.0
Divers actionnaires	77'311'500	21.4	77'311'500	21.4
Total	360'000'000	100.0	360'000'000	100.0

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Capital propre en portefeuille

Actions BCGE	Situation au 1 ^{er} janvier 2018	76'242
	Achats	55'341
	Ventes	50'934
	Situation au 31 décembre 2018	80'649
	Prix de transaction moyen (valeur vénale moyenne) en CHF	184.7
Actions détenues par son institution de prévoyance professionnelle		60'000

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art. 663c al. 3 CO applicables aux banques dont les titres de participation sont cotés

Voir l'annexe 5.22 des comptes de la maison mère.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	3'410'649							3'410'649
Créances sur les banques	101'646	–	285'092	76'757	512	–	–	464'007
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	49'205	–	–	–	–	49'205
Créances sur la clientèle	1'233'817	161'241	1'402'574	263'810	1'193'843	959'845	–	5'215'130
Créances hypothécaires	3'477	1'969'062	648'413	586'339	3'088'704	5'091'674	–	11'387'669
Opérations de négoce	60'782	–	–	–	–	–	–	60'782
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'716	–	–	–	–	–	–	12'716
Immobilisations financières	129'508	–	18'008	230'440	807'881	696'675	910	1'883'422
Total								
31.12.2018	4'952'595	2'130'303	2'403'292	1'157'346	5'090'940	6'748'194	910	22'483'580
31.12.2017	4'523'460	2'055'948	3'419'633	946'208	5'159'029	6'182'943	7'461	22'294'682

Fonds étrangers/instruments financiers

Engagements envers les banques	604'013	–	1'521'124	301'435	18'979	80'908	–	2'526'459
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	211'050	270'036	–	–	–	481'086
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	8'648'231	5'127'853	696'274	171'222	696	–	–	14'644'276
Engagements résultant d'opérations de négoce	2'379	–	–	–	–	–	–	2'379
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'277	–	–	–	–	–	–	4'277
Obligations de caisse	–	–	50	310	1'490	690	–	2'540
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	–	–	30'000	147'000	582'000	2'652'255	–	3'411'255
Total								
31.12.2018	9'258'900	5'127'853	2'458'498	890'003	603'165	2'733'853	–	21'072'272
31.12.2017	8'921'847	5'127'391	2'237'167	1'791'867	623'753	2'312'633	–	21'014'658

¹ Voir le Recueil systématique de la Confédération, code 221.331.

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2018		2017	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	3'385'558	25'091	3'422'309	13'224
Créances sur les banques	250'563	213'444	340'892	425'468
Créances résultant d'opérations de financement de titres	49'205	–	580'000	–
Créances sur la clientèle	3'067'742	2'147'388	2'695'130	2'011'636
Créances hypothécaires	11'033'050	354'619	10'592'363	392'998
Opérations de négoce	60'782	–	54'920	629
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	10'628	2'088	12'125	3'005
Immobilisations financières	1'332'301	551'121	1'219'602	530'381
Comptes de régularisation	27'026	1'861	28'267	1'652
Participations	37'831	23'619	36'813	24'776
Immobilisations corporelles	121'188	690	128'872	779
Autres actifs	337'346	692	154'434	1'040
Total des actifs	19'713'220	3'320'613	19'265'727	3'405'588
Passifs				
Engagements envers les banques	953'560	1'572'899	800'900	1'741'018
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	157'696	323'390	265'816	217'030
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'570'623	3'073'653	11'543'958	3'004'831
Engagements résultant d'opérations de négoce	2'379	–	1'045	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'684	1'593	3'962	–
Obligations de caisse	2'468	72	3'971	72
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'411'255	–	3'432'055	–
Comptes de régularisation	97'191	4'355	80'581	3'708
Autres passifs	273'995	3'608	84'932	1'529
Provisions	12'490	–	13'708	–
Réserves pour risques bancaires généraux	215'000	–	180'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve issue du capital	318'299	–	315'949	–
Réserve issue du bénéfice	615'104	–	558'557	–
Propres parts du capital	–13'206	–	–10'383	–
Réserve de change	–16'434	–	–13'528	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	91'159	–	81'604	–
Total des passifs	18'054'263	4'979'570	17'703'127	4'968'188

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2018		2017	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'778'943	7.6	1'687'128	7.5
• Luxembourg	207'008	0.9	200'684	0.9
• Allemagne	163'389	0.7	230'929	1.0
• Royaume-Uni	131'023	0.6	131'581	0.6
• Autres pays européens	359'206	1.6	389'060	1.7
Emirats arabes unis	109'359	0.5	144'264	0.6
Singapour	97'108	0.4	136'860	0.6
Etats-Unis	80'757	0.4	122'055	0.5
Autres	393'820	1.7	363'027	1.6
Actifs à l'étranger	3'320'613	14.4	3'405'588	15.0
Suisse	19'713'220	85.6	19'265'727	85.0
Total des actifs	23'033'833	100	22'671'315	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/HI	2'810'751	84.9
2	168'730	5.1
3	80'021	2.4
4	652	0.0
5 et 6	130'176	3.9
7	20'998	0.6
Sans notation	102'976	3.1
Total	3'314'304	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	3'342'159	64'496	2'455	699	840	–
Créances sur les banques	206'322	28'278	171'235	6'141	16'431	35'600
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	49'205	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'148'717	1'658'174	1'379'716	14'882	13'641	–
Créances hypothécaires	11'245'469	135'852	6'348	–	–	–
Opérations de négoce	5'265	–	–	–	12	55'505
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'716	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'394'071	387'337	97'011	2'391	2'612	–
Comptes de régularisation	27'026	1'861	–	–	–	–
Participations	45'258	16'022	170	–	–	–
Immobilisations corporelles	121'188	690	–	–	–	–
Autres actifs	108'718	59'122	170'122	9	67	–
Total des actifs bilantaires	18'656'909	2'351'832	1'876'262	24'122	33'603	91'105
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	443'057	1'013'619	1'558'244	70'709	72'192	2'620
Total des actifs	19'099'966	3'365'451	3'434'506	94'831	105'795	93'725
Passifs						
Engagements envers les banques	330'282	996'054	1'131'933	9'506	2'883	55'801
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	185'856	295'230	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'626'070	1'529'321	1'352'333	57'189	44'297	35'066
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'858	392	122	7	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'277	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	2'540	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'411'255	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	97'136	4'410	–	–	–	–
Autres passifs	271'280	5'593	730	–	–	–
Provisions	12'480	–	–	10	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	215'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve issue du capital	318'299	–	–	–	–	–
Réserve issue du bénéfice	615'104	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–13'206	–	–	–	–	–
Réserve de change	–16'434	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	91'159	–	–	–	–	–
Total des passifs bilantaires	17'327'100	2'721'626	2'780'348	66'712	47'180	90'867
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	1'842'735	569'929	651'593	27'983	57'563	2'620
Total des passifs	19'169'835	3'291'555	3'431'941	94'695	104'743	93'487
Position nette par devise	–69'869	73'896	2'565	136	1'052	238

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Engagements de couverture de crédit et similaires	104'714	81'897
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	784'321	665'348
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	889'735	747'945

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Engagements résultant de paiements différés	78'989	100'827
Total des crédits par engagement	78'989	100'827

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	157'792	34'950
Total des opérations fiduciaires	157'792	34'950

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Instruments de taux (y compris les fonds)	290	1'948
Titres de participation (y compris les fonds)	-88	48
Devises	28'774	27'219
Matières premières / métaux précieux	252	563
Total du résultat de négoce	29'228	29'778

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes* ainsi que des intérêts négatifs significatifs

(en CHF 1'000)

Les intérêts négatifs concernant les opérations actives sont enregistrés en réduction des produits d'intérêts et ceux concernant les opérations passives en réduction des charges d'intérêts.

La banque ne fait pas usage de la possibilité de déduire le financement des positions de négoce.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et allocations supplémentaires)	112'075	103'814
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	4'472	3'175
Prestations sociales	27'878	26'293
Autres charges de personnel	4'135	4'188
Total des charges de personnel	144'088	134'295

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Coût des locaux	9'315	9'413
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	33'733	33'846
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	185	240
Honoraires des sociétés d'audit ¹	1'944	1'593
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1'458	1'325
– dont pour d'autres prestations de service	486	268
Autres charges d'exploitation	42'760	43'348
Total des autres charges d'exploitation	87'937	88'440

¹ Inclus les honoraires des autres sociétés d'audit que l'organe de révision

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

Suite à l'évolution des risques, la banque a adapté les provisionnements à la nouvelle situation. Certains risques se sont éteints et les provisions y relatives ont été dissoutes dans le compte de résultat.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

(en CHF 1'000)

	2018		2017	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Résultat des opérations d'intérêts				
Produits des intérêts et des escomptes	261'785	20'164	237'357	16'437
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce	64	–	341	–
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières	17'848	–	15'972	–
Charges d'intérêts	–58'169	207	–53'702	5
Résultat brut des opérations d'intérêts	221'528	20'371	199'968	16'442
Variation des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	6'639	–1'340	–4'765	–1'432
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts	228'167	19'031	195'203	15'010
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement	47'078	1'315	44'470	1'187
Produits des commissions sur les opérations de crédit	33'278	4'074	28'372	4'000
Produits des commissions sur les autres prestations de service	37'081	1'385	36'335	1'317
Charges de commissions	–7'499	–	–8'781	–
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service	109'938	6'774	100'396	6'504
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur				
Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	29'228	–	29'778	–
Autres résultats ordinaires				
Résultat des aliénations d'immobilisations financières	6'622	–	7'286	–
Produits des participations	6'662	3'914	6'111	77
Résultat des immeubles	1'199	–	1'151	–
Autres produits ordinaires	6'799	–	6'578	–
Autres charges ordinaires	–8'911	–	–1'984	–
Sous-total autres résultats ordinaires	12'371	3'914	19'142	77
Total des produits d'exploitation	379'704	29'719	344'519	21'591
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	–135'832	–8'256	–127'058	–7'237
Autres charges d'exploitation	–83'052	–4'885	–84'242	–4'198
Sous-total charges d'exploitation	–218'884	–13'141	–211'300	–11'435
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	–15'597	–386	–14'967	–448
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	–98	–	339	–
Résultat opérationnel	145'125	16'192	118'591	9'708

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2018	Taux en % ¹	2017
Impôts courants				
Banque Cantonale de Genève	21.2%	30'336	19.3%	23'045
Banque Cantonale de Genève (France) SA	31.3%	4'407	37.4%	3'404
Capital Transmission SA	3.6%	209	3.1%	131
Dimension SA	23.1%	148	21.7%	8
Swiss Public Finance Solutions SA	50.0%	16	43.6%	3
Divers non significatifs ²		5		1
Impôts latents	33.3%	39	33.3%	151
		35'160		26'743

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.

² Les autres sociétés du groupe ne présentent pas de poste d'impôts significatifs.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

(en CHF 1'000)

	31.12.2018	31.12.2017
Résultat net attribuable aux actionnaires	91'159	81'604

Actions nominatives

Nombre moyen d'actions en circulation	7'200'000	7'200'000
Résultat par action (en CHF)	12.66	11.33

La Banque Cantonale de Genève ne traite pas d'opérations d'instruments financiers ouvrant droit à une dilution de son résultat.

Comptes annuels 2018 et annexes

Maison mère





Rapport de l'organe de révision

A l'assemblée générale de

Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels (pages 140 à 160) de la Banque Cantonale de Genève, comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état des capitaux propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la loi suisse dans le respect des Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé « Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels ».

Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Éléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise ; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Eléments clés de l'audit	Procédures d'audit en réponse à ces éléments clés												
<p>Evaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance</p> <p>Les valeurs comptables des créances à la clientèle et des créances hypothécaires s'élèvent respectivement à CHF 4,432 mios et à CHF 11,388 mios sur un total de bilan de CHF 22,897 mios, soit respectivement 19% et 50% au 31 décembre 2018. Ces totaux de crédits sont présentés nets des corrections de valeur constituées, soit :</p> <table border="1" data-bbox="204 533 783 801"> <thead> <tr> <th>CHF mios</th> <th>Créances à la clientèle</th> <th>Créances hypothécaires</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montants bruts</td> <td>4,511</td> <td>11,389</td> </tr> <tr> <td>Corrections de valeurs</td> <td>-79</td> <td>-1</td> </tr> <tr> <td>Montants nets</td> <td>4,432</td> <td>11,388</td> </tr> </tbody> </table> <p>L'estimation des corrections de valeur se base sur le règlement des crédits de la banque. Les corrections de valeur sont évaluées individuellement et comprennent intrinsèquement une part de jugement significatif de la part de la Direction sur le niveau et le moment de la comptabilisation des corrections de valeurs. Compte tenu du volume de crédits octroyés, les corrections de valeur pour risque de défaillance sont considérées comme un élément clé de l'audit.</p> <p>Nous vous renvoyons aux pages 107 à 109 et au tableau 5.02 de l'annexe aux comptes annuels à la page 144 pour de plus amples informations.</p>	CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires	Montants bruts	4,511	11,389	Corrections de valeurs	-79	-1	Montants nets	4,432	11,388	<p>Nous avons effectué des tests de cheminement afin d'évaluer l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles relatifs au processus d'octroi des crédits, au processus de suivi des crédits, ainsi qu'au processus d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance (règles de provisionnement).</p> <p>Par ailleurs, nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tester sur base d'échantillonnage les différentes natures de crédits (hypothécaires, commerciaux et financement de négoce international), y compris ceux qui n'avaient pas été identifiés par la banque comme pouvant faire l'objet d'une correction de valeur, afin de nous forger notre propre opinion et évaluer la nécessité d'une dépréciation, et le cas échéant, vérifier si elle a été correctement reconnue ; • Revoir les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les prêts hypothécaires ; • Revoir les évaluations externes et les hypothèses retenues par la banque pour les corrections de valeur sur les crédits commerciaux et financement du négoce ; • Revoir les dossiers au bénéfice d'une surveillance particulière du fait de leur risque accru de défaillance mais ne faisant pas encore l'objet de corrections de valeur ; • Évaluer le degré de jugement appliqué par la banque et vérifier que les corrections de valeur ont été approuvées conformément aux compétences internes ; • Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés dans le cadre d'importants dossiers de recouvrement en 2018 ; • Revoir les rapports de la banque sur les crédits hors-normes. <p>Nous avons également revu et suivi l'évolution des principaux dossiers significatifs et risqués identifiés par la banque notamment dans le domaine des crédits hypothécaires, commerciaux et de financement du négoce international. Nous avons vérifié la correcte comptabilisation de ces corrections de valeur.</p> <p>Selon les procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation des corrections de valeur pour risque de défaillance.</p>
CHF mios	Créances à la clientèle	Créances hypothécaires											
Montants bruts	4,511	11,389											
Corrections de valeurs	-79	-1											
Montants nets	4,432	11,388											
<p>Evaluation de la provision pour litiges</p> <p>De par son activité de banque universelle et cantonale impliquant un nombre important de clients, la BCGE est exposée au risque juridique. Une liste des procès, procédures et poursuites est établie par la Direction. L'évaluation des provisions y relatives comprend une part intrinsèque d'évaluation de la part de la Direction.</p> <p>Nous vous renvoyons à la page 111 et au tableau 5.16 de l'annexe aux comptes annuels à la page 149 pour de plus amples informations.</p>	<p>Nous avons testé l'adéquation de la conception et de la mise en place des contrôles clefs pour le risque juridique concernant l'identification, l'évaluation des provisions et la correcte comptabilisation des provisions pour litiges y relatives.</p> <p>Nous avons réalisé des contrôles détaillés qui ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Revoir la liste des procès, procédures et poursuites établie par la Direction ; • Avoir des entretiens avec le Responsable juridique et la Direction au sujet des litiges ouverts et significatifs ; • Revoir les hypothèses retenues par la Direction pour l'estimation du niveau de provision des dossiers significatifs ; • Circulariser les cabinets d'avocats externes consultés en 2018 dans le cadre de litiges ou litiges potentiels. • Vérifier la correcte comptabilisation de ces provisions. <p>Selon nos procédures effectuées ci-dessus, nous avons recueilli suffisamment d'éléments probants pour couvrir le risque d'évaluation de la provision pour litiges.</p>												

Responsabilité du conseil d'administration pour les comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels en conformité avec les exigences légales et les statuts. Le conseil d'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse dans le respect des NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Un descriptif plus détaillé de nos responsabilités dans l'audit des états financiers est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Ce descriptif fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA

Myriam Meissner
Expert-réviseur agréée
Réviseur responsable



Fanny Doan
Expert-réviseur agréée

Genève, le 21 février 2019

Positions du bilan et des opérations hors bilan	140
Positions du compte de résultat	141
Présentation de l'état des capitaux propres	142
Présentation synoptique	143
1. Raison sociale, forme juridique, siège et but	143
2. Principes de comptabilisation et d'évaluation	143
3. Changement de principes comptables	143
4. Contrôle des risques	143
Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels	144
5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)	144
5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	144
5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)	145
5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	145
5.05 Répartition des immobilisations financières	146
5.06 Présentation des participations	146
5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte	147
5.08 Présentation des immobilisations corporelles	147
5.09 Présentation des valeurs immatérielles	147
5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs	147
5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	148
5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle	148
5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	148
5.14 Présentation des produits structurés émis	148
5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours	148
5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	149
5.17 Présentation du capital social	149
5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs	149

5.19	Indication des créances et engagements envers les parties liées	150
5.20	Indications des participants significatifs	150
5.21	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	150
5.22	Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse et l'art 663c al. 3 CO	151
5.23	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	153
5.24	Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile	154
5.25	Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)	155
5.26	Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)	155
5.27	Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque	156
5.28	Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels	157
5.29	Répartition des crédits par engagement	157
5.30	Répartition des opérations fiduciaires	157
5.31	Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution	157
5.32	Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur	157
5.33	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique <i>Produits des intérêts et des escomptes</i> ainsi que des intérêts négatifs significatifs	157
5.34	Répartition des charges de personnel	158
5.35	Répartition des autres charges d'exploitation	158
5.36	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées	158
5.37	Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition	159
5.38	Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation	159
5.39	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	159
5.40	Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation	159

Positions du bilan et des opérations hors bilan

Maison mère

Actifs	Notes	31.12.2018 en CHF 1'000	31.12.2017 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Liquidités	5.23	3'400'882	3'431'086	-30'204
Créances sur les banques	5.23	1'124'638	1'448'245	-323'607
Créances résultant d'opérations de financement de titres	5.23	49'205	580'000	-530'795
Créances sur la clientèle	5.23	4'431'691	3'963'831	467'860
Créances hypothécaires	5.23	11'387'669	10'985'361	402'308
Opérations de négoce	5.03	60'782	55'549	5'233
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	5.04	12'717	15'536	-2'819
Immobilisations financières	5.05	1'853'058	1'730'485	122'573
Comptes de régularisation		26'420	25'517	903
Participations	5.06	91'709	91'648	61
Immobilisations corporelles	5.08	121'185	128'866	-7'681
Autres actifs	5.10	337'310	154'279	183'031
Total des actifs		22'897'266	22'610'403	286'863

Total des créances subordonnées		4'640	6'156	-1'516
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>		-	-	-

Passifs

Engagements envers les banques	5.23	2'528'845	2'619'485	-90'640
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	5.23	481'086	482'846	-1'760
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	5.23	14'579'091	14'477'970	101'121
Engagements résultant d'opérations de négoce	5.03	2'379	1'045	1'334
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	5.04	4'385	3'962	423
Obligations de caisse	5.23	2'540	4'043	-1'503
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	5.15	3'411'255	3'432'055	-20'800
Comptes de régularisation		96'423	78'111	18'312
Autres passifs	5.10	272'747	78'587	194'160
Provisions	5.16	12'490	13'708	-1'218
Réserves pour risques bancaires généraux	5.16	215'000	180'000	35'000
Capital social	5.17	360'000	360'000	-
Réserve légale issue du capital		310'890	310'890	-
<i>dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement</i>		180'192	180'192	-
Réserve légale issue du bénéfice		553'934	500'500	53'434
Propres parts du capital		-13'132	-10'224	-2'908
Bénéfice reporté/perte reportée		1'369	1'049	320
Bénéfice/perte (résultat de la période)		77'964	76'376	1'588
Total des passifs		22'897'266	22'610'403	286'863

Total des engagements subordonnés	5.15	308'390	508'055	-199'665
<i>dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance</i>	5.15	308'390	308'200	190

Opérations hors bilan

Engagements conditionnels	5.28	860'264	720'059	140'205
Engagements irrévocables	5.02	628'451	637'628	-9'177
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	5.02	153'518	131'018	22'500
Crédits par engagement	5.29	78'989	100'827	-21'838

Positions du compte de résultat

Maison mère

Résultat des opérations d'intérêts	Notes	31.12.2018 en CHF 1'000	31.12.2017 en CHF 1'000	Variation en CHF 1'000
Produits des opérations d'intérêts et des escomptes	5.33	261'109	236'737	24'372
Produits des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		64	341	-277
Produits des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		9'195	9'722	-527
Charges d'intérêts		-58'040	-53'704	-4'336
Résultat brut des opérations d'intérêts		212'328	193'096	19'232
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		6'639	-4'766	11'405
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		218'967	188'330	30'637

Résultat des opérations de commissions et des prestations de service

Produits des commissions sur les titres et les opérations de placement		47'078	44'470	2'608
Produits des commissions sur les opérations de crédit		33'278	28'372	4'906
Produits des commissions sur les autres prestations de service		35'025	35'073	-48
Charges de commissions		-7'499	-6'514	-985
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations de service		107'882	101'401	6'481

Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur

Sous-total résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	5.32	29'377	29'723	-346
--	------	--------	--------	------

Autres résultats ordinaires

Résultat des aliénations d'immobilisations financières		5'367	6'946	-1'579
Produits des participations		11'602	11'256	346
Résultat des immeubles		1'199	1'151	48
Autres produits ordinaires		7'378	6'968	410
Autres charges ordinaires		-5'291	-1'786	-3'505
Sous-total autres résultats ordinaires		20'255	24'535	-4'280

Total des produits d'exploitation		376'481	343'989	32'492
--	--	----------------	----------------	---------------

Charges d'exploitation

Charges de personnel	5.34	-134'595	-125'987	-8'608
Autres charges d'exploitation	5.35	-82'734	-83'844	1'110
Sous-total charges d'exploitation		-217'329	-209'831	-7'498

Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	5.36	-15'755	-15'124	-631
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	5.36	-98	339	-437

Résultat opérationnel		143'299	119'373	23'926
------------------------------	--	----------------	----------------	---------------

Produits extraordinaires	5.36	2	48	-46
Charges extraordinaires	5.36	-	-	-
Variations des réserves pour risques bancaires généraux	5.36	-35'000	-20'000	-15'000
Impôts	5.39	-30'337	-23'045	-7'292

Bénéfice/perte (résultat de la période)		77'964	76'376	1'588
--	--	---------------	---------------	--------------

Présentation de l'état des capitaux propres

Maison mère

(en CHF 1'000)

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Bénéfice reporté	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
Capitaux propres au début de la période de référence	360'000	310'890	500'500	180'000	77'425	-10'224		1'418'591
Acquisition de propres parts du capital						-10'161		-10'161
Aliénation de propres parts du capital						9'469		9'469
Bénéfice/(perte) résultant de l'aliénation de propres parts du capital			2'216			-2'216		-
Dividendes et autres distributions			218		-20'880			-20'662
Distribution spéciale à l'Etat de Genève (20% du dividende payé)					-4'176			-4'176
Autres dotations/(prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux				35'000				35'000
Autres dotations/(prélèvements) affectant les autres réserves			51'000		-51'000			-
Bénéfice/Perte (résultat de la période)							77'964	77'964
Capitaux propres à la fin de la période de référence	360'000	310'890	553'934	215'000	1'369	-13'132	77'964	1'506'025

Présentation synoptique

Maison mère

1. Raison sociale, forme juridique, siège et but

La Banque Cantonale de Genève (ci-après BCGE) est une société anonyme de droit public selon l'article 763 du *Code des obligations*; elle a le statut de banque cantonale au sens de la législation fédérale sur les banques et les caisses d'épargne. Elle a été inscrite au Registre du commerce de Genève le 17 décembre 1993 et exerce son activité sous la raison sociale Banque Cantonale de Genève. Le siège social et la direction de la banque sont à Genève.

Rapport d'activité

L'activité de la banque ainsi que les activités externalisées sont décrites dans les annexes aux comptes consolidés.

Effectif du personnel	31.12.2018	31.12.2017
En équivalent plein temps	701.5	692.4
Effectif	751	742

2. Principes de comptabilisation et d'évaluation

Les comptes de la maison mère sont présentés conformément aux principes du groupe, à l'exception des retraitements spécifiques de présentation selon le principe de l'image fidèle des comptes consolidés, soit principalement le traitement des propres titres de créance et de participation. Par ailleurs, les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation, présentées au point 2 de la présentation synoptique des comptes consolidés, sont comptabilisées à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements jugés nécessaires.

3. Changement de principes comptables

Aucun changement de principes comptables n'a été effectué.

4. Contrôle des risques

Pour les commentaires relatifs au contrôle des risques, se référer au point 3 de la présentation synoptique des comptes consolidés.

Détails relatifs aux positions de l'annexe aux comptes annuels

Maison mère

5.01 Répartition des opérations de financement de titres (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.01 des comptes consolidés en page 112.

5.02 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

(en CHF 1'000)

	Nature des couvertures			Total
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	
Prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
Créances sur la clientèle	407'129	570'717	3'532'518	4'510'364
Créances hypothécaires	11'389'505	–	–	11'389'505
<i>Immeubles d'habitations</i>	<i>9'046'563</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>9'046'563</i>
<i>Immeubles commerciaux</i>	<i>1'663'348</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>1'663'348</i>
<i>Immeubles artisanaux et industriels</i>	<i>341'726</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>341'726</i>
<i>Autres</i>	<i>337'868</i>	<i>–</i>	<i>–</i>	<i>337'868</i>
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2018	11'796'634	570'717	3'532'518	15'899'869
31.12.2017	11'105'930	371'825	3'567'970	15'045'725
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)				
31.12.2018	11'794'798	550'286	3'474'276	15'819'360
31.12.2017	11'104'026	371'825	3'473'341	14'949'192
Hors bilan				
Engagements conditionnels	–	82'606	777'658	860'264
Engagements irrévocables	–	4'537	623'914	628'451
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	–	–	153'518	153'518
Crédits par engagements	–	–	78'989	78'989
Total du hors bilan				
31.12.2018	–	87'143	1'634'079	1'721'222
31.12.2017	–	–	1'589'532	1'589'532
Créances compromises				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeurs individuelles
31.12.2018	145'432	60'627	84'805	80'509
31.12.2017	177'204	73'825	103'379	96'533

5.03 Répartition des opérations de négoce et des autres instruments financiers évalués à la juste valeur (actifs et passifs)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.03 des comptes consolidés en page 114.

5.04 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

(en CHF 1'000)

		Instruments de négoce			Instruments de couverture		
		Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
Instruments de taux	<i>swaps</i>	1'605	1'605	25'348	26'382	108'714	5'437'659
	options (OTC ¹)	6'321	6'321	93'427	–	679	191'965
Devises/métaux	contrats à terme	7'753	6'746	1'443'110	13'253	6'281	1'699'413
	options (OTC ¹)	649	649	111'299	–	–	–
Total avant prise en compte des contrats de netting							
31.12.2018		16'328	15'321	1'673'184	39'635	115'674	7'329'037
	<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>8'575</i>	<i>8'575</i>	<i>230'074</i>	<i>26'382</i>	<i>109'393</i>	<i>5'629'624</i>
31.12.2017		53'189	24'281	3'790'841	24'081	122'095	6'014'696
	<i>dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation</i>	<i>10'363</i>	<i>10'233</i>	<i>270'072</i>	<i>24'081</i>	<i>122'095</i>	<i>6'014'696</i>
		Valeurs de remplacement positives (cumulées)			Valeurs de remplacement négatives (cumulées)		
Total après prise en compte des contrats de netting							
31.12.2018		12'717			4'385		
31.12.2017		15'536			3'962		

Répartition selon les contreparties

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting)	–	1'858	10'859

¹ Over the counter.

5.05 Répartition des immobilisations financières

(en CHF 1'000)

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Titres de créance	1'753'005	1'638'966	1'782'845	1'672'553
<i>dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	1'388'076	1'191'489	1'414'251	1'221'809
<i>dont non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance</i>	364'929	447'477	368'594	450'744
Titres de participation	99'113	84'027	107'080	95'369
Immeubles et véhicules	940	7'492	940	7'492
Total	1'853'058	1'730'485	1'890'865	1'775'414
<i>dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités</i>	1'422'425	1'297'195	1'447'256	1'325'253

Répartition des contreparties selon la notation¹

	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance, valeur comptable	1'618'381	134'624	–	–	–	–

¹ Selon les classes de notation S&P.

5.06 Présentation des participations

(en CHF 1'000)

	2018							
	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés et adaptations de valeur (mise en équivalence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable à la fin de l'année de référence	Valeur de marché
Autres participations								
Avec valeur boursière	40	–	40	38	–2	–	76	76
Sans valeur boursière	93'825	–2'217	91'608	1'618	–915	–678	91'633	–
Total des participations	93'865	–2'217	91'648	1'656	–917	–678	91'709	76

5.07 Indication des entreprises dans lesquelles la banque détient une participation permanente significative, directe ou indirecte

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.07 des comptes consolidés en page 116.

5.08 Présentation des immobilisations corporelles

(en CHF 1'000)

	Valeur d'acquisition	Amortissements cumulés	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	2018		Valeur comptable à la fin de l'année de référence
				Investissements	Amortissements	
Immeubles à l'usage de la banque	134'444	-41'725	92'719	-	-4'827	87'892
Autres immeubles	21'801	-7'629	14'172	-	-407	13'765
Software acquis séparément ou développés à l'interne	28'907	-18'560	10'347	5'806	-5'593	10'560
Autres immobilisations corporelles	27'965	-16'337	11'628	1'590	-4'250	8'968
Total des immobilisations corporelles	213'117	-84'251	128'866	7'396	-15'077	121'185

5.09 Présentation des valeurs immatérielles

La banque n'a pas de valeurs immatérielles comptabilisées dans ses livres.

5.10 Répartition des autres actifs et autres passifs

(en CHF 1'000)

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Adaptations de valeurs de remplacement des instruments financiers dérivés	64'471	75'432	-	-
Composantes de taux des immobilisations financières destinées à être conservées jusqu'à l'échéance, aliénées avant l'échéance	90	104	53	83
Composantes de taux des opérations de couverture aliénées avant l'échéance	17'895	31'360	17'510	16'585
Solde du compte de compensation enregistrant les adaptations de valeur sans impact sur le compte de résultat	82'456	106'896	17'563	16'668
Coupons	-	-	50	50
Frais d'émission/emprunt sur les obligations et la CLG ¹ à amortir	1'736	2'805	-	-
Etalement des pénalités lors de remboursement anticipé de crédit	-	-	11'956	14'101
Opération du <i>continuous linked settlement system</i> en cours de traitement	228'437	24'798	229'499	25'063
Autres opérations bancaires internes	11'543	12'243	5'821	17'661
Impôts indirects	13'138	7'537	7'858	5'044
Total	337'310	154'279	272'747	78'587

¹ Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses.

5.11 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.11 des comptes consolidés en page 117.

5.12 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, car seule la maison mère traite ces opérations. Voir l'annexe 5.12 des comptes consolidés en page 117.

5.13 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

(en CHF 1'000)

a) Réserves de contributions de l'employeur (RCE)

BCGE n'a pas comptabilisé de réserves de contributions dans ses livres.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

(en CHF 1'000)

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'année de référence ¹	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
		31.12.2018	31.12.2017			31.12.2018	31.12.2017
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	0	–	–	–	14'302	14'369	13'911

¹ Les comptes annuels audités, au 31 décembre 2018, de l'institution de prévoyance ne sont pas disponibles. L'excédent de couverture se base sur les comptes audités au 31.12.2017.

L'institution de prévoyance de la BCGE représente la principale caisse de pension du groupe et couvre l'ensemble des employés de la maison mère ainsi que des filiales suisses.

5.14 Présentation des produits structurés émis

Aucune position n'était présente à la date de clôture de l'exercice de référence et de l'exercice précédent.

5.15 Présentation des emprunts obligataires et des emprunts à conversion obligatoire et prêts des lettres de gage en cours

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés, seule la maison mère émet des obligations et détient une part de ses propres obligations émises. Voir l'annexe 5.15 des comptes consolidés en page 119.

5.16 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

(en CHF 1'000)

	Etat à la fin de l'année précédente	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	Etat à la fin de l'année de référence
Provisions pour risques de défaillance	909	–	–	–34	–	–	–2	873
Provisions pour autres risques d'exploitation	1'895	–1'023	–	–1	–	681	–536	1'016
Autres provisions	10'904	–258	–	–	–	503	–548	10'601
Total des provisions	13'708	–1'281	–	–35	–	1'184	–1'086	12'490
Réserves pour risques bancaires généraux	180'000					35'000		215'000
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	96'533	–10'929		–199	1'743	162	–6'800	80'510
<i>dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises</i>	<i>96'533</i>	<i>–10'929</i>		<i>–199</i>	<i>1'743</i>	<i>162</i>	<i>–6'800</i>	<i>80'510</i>
<i>dont corrections de valeur pour les risques latents</i>								

5.17 Présentation du capital social

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.17 des comptes consolidés en page 120.

5.18 Nombre et valeur des droits de participations ou des options sur de tels droits accordés à tous les membres des organes de direction et d'administration ainsi qu'aux collaborateurs et indications concernant d'éventuels plans de participation des collaborateurs

	Nombre Droits de participation		Valeur (en CHF 1'000) Droits de participation	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Membres du conseil d'administration ¹	58	94	11	15
Membres des organes de direction ^{2,3}	7'812	4'899	1'500	803
Collaborateurs ⁴	17'292	16'353	3'253	2'562
Total	25 162	21'346	4 764	3'380

¹ Nombre d'actions gratuites distribuées au cours de l'exercice.

² Versé en 2019 sur la base des résultats 2018.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31 décembre 2018 de CHF 192.

⁴ Toutefois, les rémunérations variables des collaborateurs n'ont pas encore été distribuées et ceux-ci n'ont pas pu exercer leurs droits.

Voir l'annexe 5.18 des comptes consolidés en page 121.

5.19 Indication des créances et engagements envers les parties liées

(en CHF 1'000)

	Créances		Engagements	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
Participants qualifiés	97'462	62'618	48'900	63'636
Sociétés du groupe	759'882	714'851	29'288	91'558
Sociétés liées	1'538'012	1'329'850	177'264	128'150
Affaires d'organes	5'931	6'617	2'657	9'299
Autres parties liées	–	–	37'773	37'403

Les créances envers les sociétés liées sont constituées en majeure partie par des créances hypothécaires à des fondations immobilières de droit public liées à l'Etat de Genève. Les engagements envers les sociétés liées correspondent aux comptes courants des fondations de droit public.

Les crédits aux organes sont principalement constitués de créances hypothécaires qui sont accordées aux administrateurs ainsi qu'aux membres de la direction générale. Les membres de la direction générale bénéficient des mêmes conditions que celles accordées aux employés de la banque.

Les créances et les engagements en relation avec les participants qualifiés découlent d'opérations bancaires exécutées aux conditions des collectivités publiques.

5.20 Indications des participants significatifs

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.20 des comptes consolidés en page 122.

5.21 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.21 des comptes consolidés en page 122.

5.22 Indications selon l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse¹ et l'art 663c al. 3 CO

Crédits, prêts, rémunérations et participations du conseil d'administration

	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2018			
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ^{4,5}	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
Conseil d'administration								
Gilbert Probst, président	280'500	564	281'064	644'000	–	8	8	–
Jean Olivier Kerr, vice-président	77'290	564	77'854	4'000'000	90	8	98	–
Patrick Mage, vice-président (jusqu'au 2.5.2018)	46'463	644	47'107	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Michel Pasteur, secrétaire (dès le 2.5.2018)	68'306	–	68'306	–	–	–	–	–
Mourad Sekkiou, secrétaire (jusqu'au 2.5.2018)	22'302	644	22'946	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Grégoire Carasso	70'400	1'128	71'528	–	40	40	80	–
Michèle Costafrolaz	116'636	564	117'200	–	–	8	8	–
Gina Empson	70'400	1'128	71'528	–	40	40	80	20
Serge Fasel, (dès le 2.5.2018)	46'257	–	46'257	–	–	–	–	–
Bernard Girod, (dès le 2.5.2018)	46'257	–	46'257	1'550'000	40	–	40	–
Fabienne Knapp, (jusqu'au 2.5.2018)	23'789	631	24'420	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Jean-Marc Mermoud	70'400	1'410	71'810	992'500	28	66	94	–
Angela de Wolff	77'000	1'410	78'410	–	28	66	94	–
John Tracey	77'000	1'410	78'410	1'000'000	68	66	134	40
Total du conseil d'administration	1'093'001	10'097	1'103'098	8'186'500	334	302	636	60

Exercice précédent	Rémunération avant impôts			Prêts ²	Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2017			
	Fixe/indemnités forfaitaires ³	En actions bloquées ⁴	Total		Non bloquées	Bloquées ⁴	Total	Par des proches
Conseil d'administration								
Gilbert Probst, président (dès le 25.4.2017)	191'110	–	191'110	650'500	–	–	–	–
Jean-Pierre Roth, président (jusqu'au 25.4.2017)	89'390	472	89'862	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Patrick Mage, vice-président	133'330	1'408	134'738	–	70	74	144	–
Josef Küttel, vice-président (jusqu'au 25.4.2017)	22'786	650	23'436	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Mourad Sekkiou, secrétaire	66'000	1'408	67'408	–	42	74	116	–
Grégoire Carasso	70'400	939	71'339	–	40	28	68	–
Michèle Costafrolaz (dès le 25.4.2017)	65'807	–	65'807	–	–	–	–	–
Gina Empson	70'400	939	71'339	–	40	28	68	20
Jean Olivier Kerr (dès le 25.4.2017)	47'367	–	47'367	4'000'000	90	–	90	–
Fabienne Knapp	81'660	1'408	83'068	–	154	58	212	128
Jean-Marc Mermoud	70'400	1'173	71'573	1'516'500	16	64	80	–
Ton Schurink (jusqu'au 25.4.2017)	24'538	685	25'223	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶	– ⁶
Angela de Wolff	77'000	1'173	78'173	–	16	64	80	–
John Tracey	74'498	1'173	75'671	1'000'000	56	64	120	40
Total du conseil d'administration	1'084'685	11'428	1'096'113	7'167'000	524	454	978	188

¹ Voir le *Recueil systématique de la Confédération*, code 221.331.

² Limites maximum sur les crédits lombards ou avec garantie hypothécaires.

³ Les administrateurs de la BCGE perçoivent une indemnité annuelle forfaitaire majorée, selon les cas, d'une indemnité fonctionnelle. Le règlement de rémunération est appliqué ici. Il n'y a eu aucune dérogation à ses principes et procédures.

⁴ Les titres BCGE sont bloqués pour une période de cinq ans. L'aliénation de titres bloqués est levée en cas de départ de l'entreprise. Il n'existe pas de plan de *stock options* à la BCGE.

⁵ Montants calculés sur la base d'un cours du 12.06.2018 de CHF 188.64, en valeur escomptée de CHF 140.96. (en 2017, cours au 13.06.2017 de CHF 157.02, en valeur escomptée de CHF 117.92).

⁶ N'est plus membre du conseil d'administration au 31.12.2018, le nombre correspondant n'est donc pas mentionné.

Rémunérations de la direction générale, avant impôt

	Rémunération en liquidités			Rémunération en actions ^{1,2,3}	Rémunération totale	Charges sociales ⁴
	Fixe	Variable ¹	Total	Variable	Total en CHF	Total
Blaise Goetschin, président	728'196	735'092	1'463'288	332'656	1'795'944	306'183
Total de la direction générale	2'460'342	2'270'020	4'730'362	1'084'102	5'814'464	1'100'086
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	728'196	740'852	1'469'048	165'363	1'634'411	293'040
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'557'248	2'307'306	4'864'554	568'766	5'433'320	1'110'889

Revenus encaissés par la banque au titre de mandats d'administrateurs assumés par les membres de la direction générale

Blaise Goetschin, président	81'571
Total de la direction générale	111'190
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	83'107
Total de la direction générale (exercice précédent)	127'871

Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale ou leurs proches et prêts accordés

	Nombre d'actions bloquées au titre de l'exercice 2018			Nombre d'actions BCGE détenues au 31.12.2018			Prêts accordés ⁷	
	Gratuites		Achetées ⁶	Non bloquées	Bloquées	Total	Par des proches	
	Sans conditions	Avec conditions ⁵						
Blaise Goetschin, président	1'724	796	400	5'316	10'057	15'373	40	130'000
Eric Bourgeois				1'848	9'541	11'389	80	400'000
Pierrette Jaton Klopfenstein				242	472	714	0	360'000
Pierre-Olivier Fragnière				1'312	6'235	7'547	0	300'000
Jean-Marc Joris				0	2'074	2'074	0	40'000
Yves Spörri				404	862	1'266	0	635'000
Total de la direction générale	5'348	2'464	1'244	9'122	29'241	38'363	120	1'865'000
Blaise Goetschin, président (exercice précédent)	729	832	418	4'594	10'106	14'700	80	130'000
Total de la direction générale (exercice précédent)	2'299	2'600	1'310	5'380	31'694	37'074	160	1'655'000

¹ Versé en 2019 sur la base des résultats 2018.

² Actions bloquées pour 5 à 10 ans, en valeur escomptée sur la base du cours de clôture au 31.12.2018. La BCGE n'attribue pas de *stock options*.

³ Montants calculés sur la base d'un cours de clôture du 31.12.2018 de CHF 192, en valeur escomptée.

⁴ Assurances sociales et caisse de pension cumulées, chiffres projetés sur la base de la rémunération totale.

⁵ Actions gratuites reçues par la direction générale, conditionnées à l'acquisition simultanée d'actions au prix de marché.

⁶ Actions bloquées acquises au prix de marché dans le cadre des programmes de participation.

⁷ Limites maximum sur les crédits lombards ou avec garantie hypothécaire.

Les principes de rémunération sont expliqués en pages 79 à 81. Aucune indemnité n'est versée indirectement aux membres de la direction générale. Aucune indemnité n'a été versée directement ou indirectement, durant l'exercice 2018, à des anciens membres du conseil d'administration ni à des personnes proches des organes.

Il n'y a pas, au 31.12.2018, d'indemnités non conformes à la pratique du marché qui auraient été consenties à des proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

Il n'y a pas, au 31.12.2018, de prêts et autres crédits en cours non conformes à la pratique du marché qui auraient été consentis aux proches des membres du conseil d'administration ou de la direction générale.

5.23 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

(en CHF 1'000)

	Echu							Total
	A vue	Dénonçable	Jusqu'à 3 mois	De 3 à 12 mois	De 12 mois à 5 ans	De plus de 5 ans	Immobilisé	
Actifs/instruments financiers								
Liquidités	3'400'882							3'400'882
Créances sur les banques	91'507	–	872'509	76'848	14'629	69'145	–	1'124'638
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	49'205	–	–	–	–	49'205
Créances sur la clientèle	1'233'856	136'834	1'388'302	174'547	722'644	775'508	–	4'431'691
Créances hypothécaires	3'477	1'969'062	648'413	586'339	3'088'704	5'091'674	–	11'387'669
Opérations de négoce	60'782	–	–	–	–	–	–	60'782
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'717	–	–	–	–	–	–	12'717
Immobilisations financières	99'144	–	18'008	230'440	807'881	696'675	910	1'853'058
Total								
31.12.2018	4'902'365	2'105'896	2'976'437	1'068'174	4'633'858	6'633'002	910	22'320'642
31.12.2017	4'513'301	2'026'173	3'972'249	876'560	4'753'170	6'061'179	7'461	22'210'093

Fonds étrangers/ instruments financiers

Engagements envers les banques	628'927	–	1'509'860	290'171	18'979	80'908	–	2'528'845
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	–	211'050	270'036	–	–	–	481'086
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	8'593'418	5'127'853	691'519	166'202	99	–	–	14'579'091
Engagements résultant d'opérations de négoce	2'379	–	–	–	–	–	–	2'379
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'385	–	–	–	–	–	–	4'385
Obligations de caisse	–	–	50	310	1'490	690	–	2'540
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	–	–	30'000	147'000	582'000	2'652'255	–	3'411'255
Total								
31.12.2018	9'229'109	5'127'853	2'442'479	873'719	602'568	2'733'853	–	21'009'581
31.12.2017	8'943'985	5'127'391	2'217'678	1'795'966	623'753	2'312'633	–	21'021'406

5.24 Présentation des actifs et passifs répartis entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile

(en CHF 1'000)

	2018		2017	
	Suisse	Etranger	Suisse	Etranger
Actifs				
Liquidités	3'385'558	15'324	3'422'309	8'777
Créances sur les banques	249'938	874'700	340'356	1'107'889
Créances résultant d'opérations de financement de titres	49'205	–	580'000	–
Créances sur la clientèle	3'079'787	1'351'904	2'709'003	1'254'828
Créances hypothécaires	11'033'050	354'619	10'592'363	392'998
Opérations de négoce	60'782	–	54'920	629
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	10'629	2'088	12'531	3'005
Immobilisations financières	1'314'067	538'991	1'205'948	524'537
Comptes de régularisation	26'420	–	25'517	–
Participations	56'841	34'868	55'900	35'748
Immobilisations corporelles	121'185	–	128'866	–
Autres actifs	337'310	–	154'279	–
Total des actifs	19'724'772	3'172'494	19'281'992	3'328'411
Passifs				
Engagements envers les banques	953'560	1'575'285	800'901	1'818'584
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	157'696	323'390	265'816	217'030
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'572'610	3'006'481	11'554'016	2'923'954
Engagements résultant d'opérations de négoce	2'379	–	1'045	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	2'792	1'593	3'962	–
Obligations de caisse	2'468	72	3'971	72
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'411'255	–	3'432'055	–
Comptes de régularisation	96'423	–	78'111	–
Autres passifs	272'747	–	78'587	–
Provisions	12'490	–	13'708	–
Réserves pour risques bancaires généraux	215'000	–	180'000	–
Capital social	360'000	–	360'000	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	310'890	–
Réserve légale issue du bénéfice	553'934	–	500'500	–
Propres parts du capital	–13'132	–	–10'224	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'369	–	1'049	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	77'964	–	76'376	–
Total des passifs	17'990'445	4'906'821	17'650'763	4'959'640

5.25 Répartition du total des actifs par pays ou par groupes de pays (principe du domicile)

(en CHF 1'000)

	2018		2017	
	Valeur absolue	Part en %	Valeur absolue	Part en %
Actifs				
Europe • France	1'637'255	7.1	1'616'414	7.2
• Luxembourg	203'788	0.9	197'206	0.9
• Allemagne	163'389	0.7	230'929	1.0
• Royaume-Uni	128'432	0.6	128'889	0.6
• Autres pays européens	358'587	1.6	388'767	1.7
Emirats arabes unis	109'359	0.5	144'264	0.6
Singapour	97'108	0.4	136'860	0.6
Etats-Unis	80'757	0.4	122'055	0.5
Autres	393'819	1.7	363'027	1.6
Actifs à l'étranger	3'172'494	13.9	3'328'411	14.7
Suisse	19'724'772	86.1	19'281'992	85.3
Total des actifs	22'897'266	100	22'610'403	100

5.26 Répartition du total des actifs selon la solvabilité des groupes de pays (domicile du risque)

(en CHF 1'000)

	Expositions nettes à l'étranger / fin de l'année de référence	
	Valeur absolue	Part en %
Classe de notation (selon l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation, Serv)		
0/Hi	2'649'234	84.0
2	168'730	5.4
3	80'021	2.5
4	652	0.0
5 et 6	130'176	4.1
7	20'998	0.7
Sans notation	102'976	3.3
Total	3'152'787	100.0

La notation de la Serv est reconnue par la Finma.

5.27 Présentation des actifs et passifs répartis selon les monnaies les plus importantes pour la banque

(en CHF 1'000)

	Monnaies					
	CHF	EUR	USD	GBP	AUTRES	MÉTAUX
Actifs						
Liquidités	3'342'159	54'729	2'455	699	840	–
Créances sur les banques	205'696	689'535	171'235	6'141	16'431	35'600
Créances résultant d'opérations de financement de titres	–	–	49'205	–	–	–
Créances sur la clientèle	2'149'656	873'796	1'379'716	14'882	13'641	–
Créances hypothécaires	11'245'469	135'852	6'348	–	–	–
Opérations de négoce	5'265	–	–	–	12	55'505
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	12'717	–	–	–	–	–
Immobilisations financières	1'375'837	375'207	97'011	2'391	2'612	–
Comptes de régularisation	26'420	–	–	–	–	–
Participations	86'961	4'578	170	–	–	–
Immobilisations corporelles	121'185	–	–	–	–	–
Autres actifs	108'682	58'430	170'122	9	67	–
Total des actifs bilanciaires	18'680'047	2'192'127	1'876'262	24'122	33'603	91'105
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	443'357	1'024'158	1'558'244	70'709	72'192	2'620
Total des actifs	19'123'404	3'216'285	3'434'506	94'831	105'795	93'725
Passifs						
Engagements envers les banques	330'282	998'440	1'131'933	9'506	2'883	55'801
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	–	185'856	295'230	–	–	–
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'627'669	1'462'537	1'352'333	57'189	44'297	35'066
Engagements résultant d'opérations de négoce	1'858	392	122	7	–	–
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'385	–	–	–	–	–
Obligations de caisse	2'540	–	–	–	–	–
Emprunts et prêts des centrales d'émission des lettres de gage	3'411'255	–	–	–	–	–
Comptes de régularisation	96'423	–	–	–	–	–
Autres passifs	271'201	816	730	–	–	–
Provisions	12'480	–	–	10	–	–
Réserves pour risques bancaires généraux	215'000	–	–	–	–	–
Capital social	360'000	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du capital	310'890	–	–	–	–	–
Réserve légale issue du bénéfice	553'934	–	–	–	–	–
Propres parts du capital	–13'132	–	–	–	–	–
Bénéfice reporté/perte reportée	1'369	–	–	–	–	–
Bénéfice/perte (résultat de la période)	77'964	–	–	–	–	–
Total des passifs bilanciaires	17'264'118	2'648'041	2'780'348	66'712	47'180	90'867
Engagements à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	1'853'414	570'229	651'593	27'983	57'563	2'620
Total des passifs	19'117'532	3'218'270	3'431'941	94'695	104'743	93'487
Position nette par devise	5'872	–1'985	2'565	136	1'052	238

5.28 Répartition et commentaires des créances et engagements conditionnels

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Engagements de couverture de crédit et similaires	75'243	54'011
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	784'321	665'348
Autres engagements conditionnels	700	700
Total des engagements conditionnels	860'264	720'059

Les engagements irrévocables sont principalement liés à l'activité de crédit du *trade finance* et aux prix des matières premières.

5.29 Répartition des crédits par engagement

(en CHF 1'000)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.29 des comptes consolidés en page 127.

5.30 Répartition des opérations fiduciaires

(en CHF 1'000)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.30 des comptes consolidés en page 127.

5.31 Répartition des avoirs administrés et présentation de leur évolution

Selon le chiffre marginal 229 de la circulaire Finma 2015/1, la banque n'est pas soumise à l'obligation de publier cette annexe.

5.32 Répartition du résultat des opérations de négoce et de l'option de juste valeur

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Instruments de taux (y compris les fonds)	290	1'948
Titres de participation (y compris les fonds)	-88	48
Devises	28'923	27'164
Matières premières/métaux précieux	252	563
Total du résultat de négoce	29'377	29'723

5.33 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique *Produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs*

(en CHF 1'000)

Les chiffres de la maison mère sont identiques aux chiffres consolidés. Voir l'annexe 5.33 des comptes consolidés en page 128.

5.34 Répartition des charges de personnel

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	106'449	99'108
– dont charges en relation avec les rémunérations basées sur les actions et les formes alternatives de la rémunération variable	4'201	2'949
Prestations sociales	24'900	23'744
Autres charges de personnel	3'246	3'135
Total des charges de personnel	134'595	125'987

5.35 Répartition des autres charges d'exploitation

(en CHF 1'000)

	2018	2017
Coût des locaux	8'418	8'581
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	32'511	32'570
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	108	149
Honoraires des sociétés d'audit ¹	1'534	1'272
– dont pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	1'048	1'007
– dont pour d'autres prestations de service	486	265
Autres charges d'exploitation	40'163	41'272
Total des autres charges d'exploitation	82'734	83'844

¹ Inclus les honoraires des autres sociétés d'audit que l'organe de révision.

5.36 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeurs et provisions libérées

La situation de la maison mère est identique à celle du groupe. Voir l'annexe 5.36 des comptes consolidés en page 128.

5.37 Indication et motivation des réévaluations de participations et d'immobilisations corporelles jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition

La banque n'a pas fait de réévaluation de ses participations ou de ses immobilisations corporelles.

5.38 Présentation du résultat opérationnel réparti entre la Suisse et l'étranger selon le principe du domicile de l'exploitation

La BCGE n'a pas de domicile d'exploitation à l'étranger. La totalité du résultat est réalisée en Suisse.

5.39 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

(en CHF 1'000)

	Taux en % ¹	2018	Taux en % ¹	2017
Impôts courants BCGE	21.2%	30'337	19.3%	23'045
		30'337		23'045

¹ Taux moyen pondéré utilisé, sur la base du résultat opérationnel.

5.40 Indications et commentaires sur le résultat par droit de participation

Voir l'annexe 5.40 des comptes consolidés en page 130.

Proposition de répartition du Bénéfice (en CHF 1'000)

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale des actionnaires, convoquée le 30 avril 2019, la répartition du montant à la disposition de l'Assemblée générale comme suit:

	31.12.2018	31.12.2017
Résultat de la période	77'964	76'376
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	1'369	1'049
Total à la disposition de l'Assemblée générale	79'333	77'425
Dividende de 5% (2017: 5%)	18'000	18'000
Dividende supplémentaire de 1.8% (2017: 0.8%)	6'480	2'880
Attribution spéciale à l'Etat de Genève (20% des dividendes payés)	4'896	4'176
Total des distributions	29'376	25'056
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	49'000	51'000
Report sur l'exercice suivant	957	1'369

Impressum

Conception et réalisation
Alternative communication SA – www.alternative.ch

Images

Pages: 16, 18, 19, 20, 21, 29, 31, 33, 39, 46, 89-91
Alternative communication SA

Photographies

Pages: couverture, 3, 4, 8, 10-11, 12, 22-25, 26-27, 28, 30, 32, 34, 36-37, 38-39, 40-41, 44-45, 60-61, 68-69, 76-77, 86-87, 92-93, 132-133
Loris von Siebenthal

Page 3

Getty

Page 19

Didier Ruef

Page 57

Philippe Schiller

Photolitho
rs solutions

Impression
Atar Roto Presse SA Genève

Ce produit est imprimé sur du papier certifié FSC® C008839



Banque Cantonale de Genève SA

Téléphone: +41 (0)58 211 21 00
E-mail: info@bcge.ch
www.bcge.ch

21 agences à Genève

Siège: Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2

BCGE Private Banking

Quai de l'Île 17 – CP 2251 – 1211 Genève 2
Avenue de la Gare 50 – CP 159 – 1001 Lausanne
Lintheschergasse 19 – Postfach 4068 – 8021 Zurich
Téléphone: +41 (0)58 211 21 00
privatebanking@bcge.ch
www.bcge.ch/privatebanking

Sheikh Zayed Road, Park Place – 14th Floor – PO Box 102810 – Dubaï – EAU
Téléphone: +971 43 29 83 00

Unit 1803 18/F Alexandra House – Chater Road 18 – Central – Hong Kong – Chine
Téléphone: +852 2810 81 80

Banque Cantonale de Genève (France) SA

Place Louis-Pradel 20 – 69001 Lyon – France
Téléphone: +33 (0)4 72 07 31 50
www.bcgef.fr

Capital Transmission SA

Rue de la Tour-de-l'Île 4 – CP 2251 – 1211 Genève 2
Téléphone: +41 (0)58 211 21 00
www.capitaltransmission.ch

Dimension SA

Rue des Fontenailles 16 – 1007 Lausanne
Téléphone: +41 (0)21 317 52 10
www.dimension.ch

